

II. LE PAYSAGE À L'ÉCHELLE ÉLOIGNÉE

1. Description du territoire d'étude à l'échelle éloignée

1.1. Contexte paysager

À l'échelle éloignée le territoire se divise clairement selon une limite Nord-Sud, entre paysages du Tarn au Nord et paysage de l'Aude au Sud. La Montagne Noire délimite ces deux ensembles, aussi bien géographiquement que paysagèrement et climatiquement.

Au Nord, la plaine de Castres étend ses vastes parcelles cultivées et urbanisées au pied du Massif du Sidobre qui compose un paysage montagnard fait de chaos granitique et de plantations forestières uniques dans le département. Il vient progressivement mourir sur les reliefs plus doux du plateau d'Anglès. La vallée du Thoré creuse un profond sillon entre ce plateau et la Montagne Noire. Les pentes abruptes et boisées isolent cet espace du reste du territoire. La Montagne Noire étale ensuite des sommets boisés qui s'élèvent en altitude, progressivement jusqu'à la ligne de crêtes, qui compose également la limite départementale.

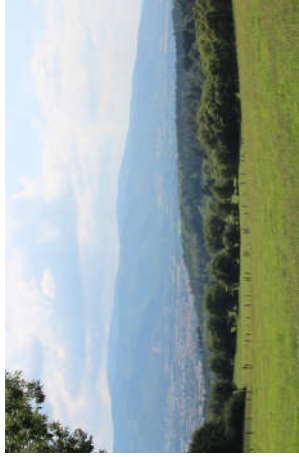
Passé cette ligne de sommets, le climat méditerranéen s'impose et les paysages de l'Aude s'offrent à la vue. Les reliefs descendent progressivement vers la plaine et le Lauragais. Les pâtures et les parcelles viticoles remplacent les plantations forestières du versant Nord. Les contreforts de la Montagne Noire étalent leur versant jusqu'au pied de la ville de Carcassonne. La plaine du Lauragais s'étale alors en de vastes parcelles cultivées (grandes cultures à l'Ouest qui laissent progressivement place aux parcelles de vignes à l'Est). C'est dans ce contexte plat que passe le Canal du Midi, au pied de la Montagne Noire et des principales villes de la plaine (Carcassonne...).

1.2. Axes de circulation

Au Nord, l'axe de l'autoroute N 112 part de Castres pour rejoindre Mazamet et la D 612 qui emprunte ensuite la vallée du Thoré pour relier Béziers. Très fréquemment, il s'agit de l'axe privilégié d'accès à la Méditerranée depuis le département du Tarn.

Au Sud, l'axe de l'autoroute A 61 emprunte le sillon audois entre Toulouse et Narbonne. Plusieurs autres axes comme la ligne LGV, la D 6113, entre Toulouse et Narbonne, la D 119 ou encore la D 33 empruntent également ce couloir naturel. Le Canal du Midi, ouvrage fluvial d'importance, passe également dans ce sillon, entre Toulouse et la Méditerranée.

Le territoire est nettement coupé en 2 par la Montagne Noire. Les points de traversée restent rares et les routes sont principalement orientées selon un axe Nord-Sud. C'est le cas de la D 118 qui relie Mazamet à Carcassonne via Les Martyrs, de la D 112 qui relie Mazamet aux villages de Minervoises ou encore de la D 203 qui relie Labruguière à la D 118.



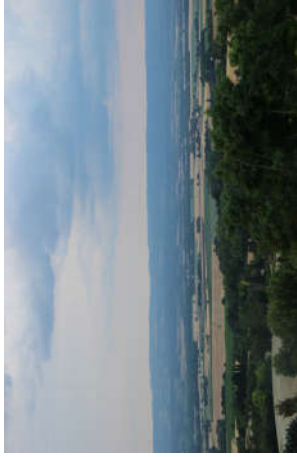
Plaine de Mazamet et Montagne Noire

Source : L'Artiflex 2018



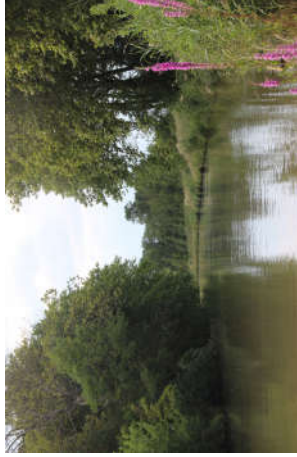
Le Cabardès des croupes cultivées et pâturées

Source : L'Artiflex 2018



Le Sillon Audois depuis le village de Montréal

Source : L'Artiflex 2018

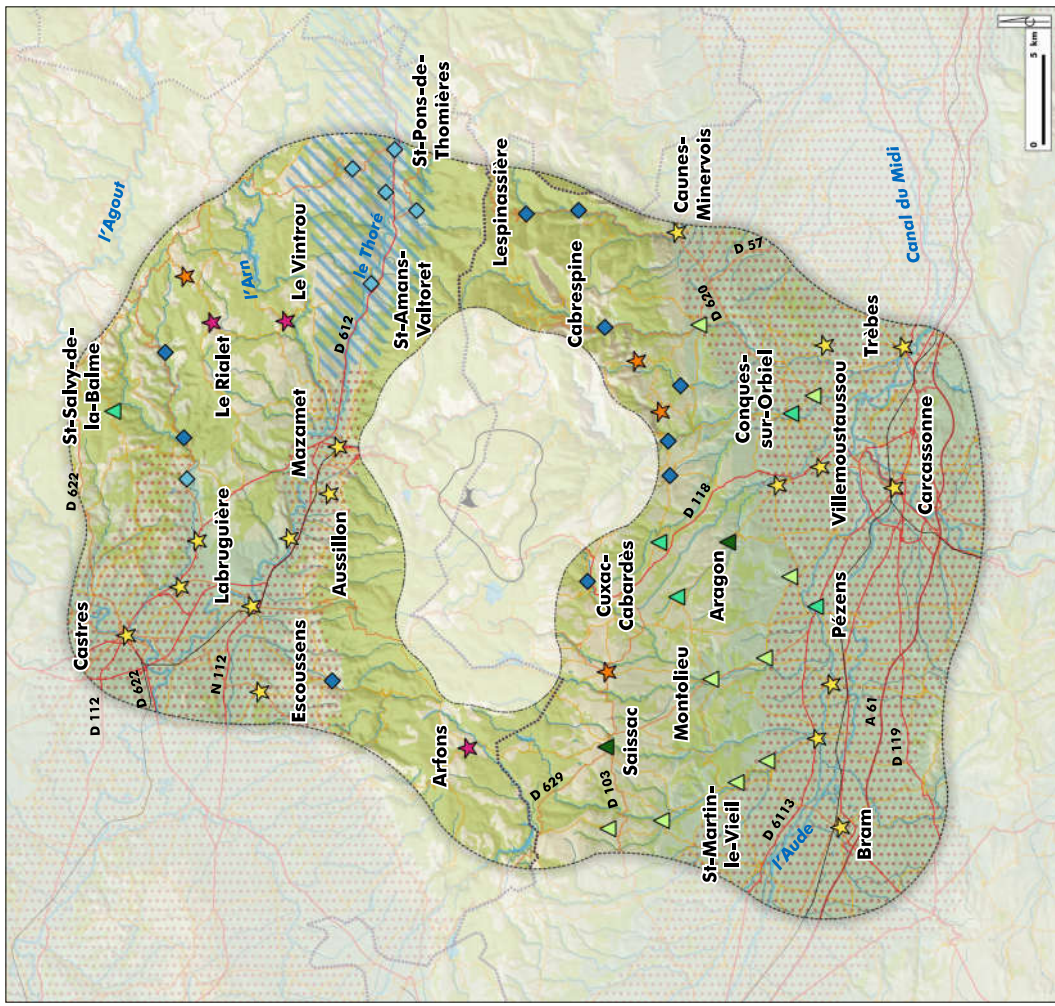


Le Canal du Midi

Source : L'Artiflex 2018

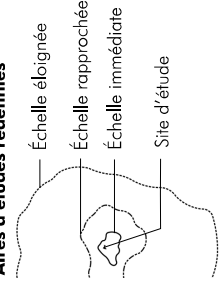
Illustration 22 : Carte du relief et des logiques paysagères à l'échelle éloignée

Source : IGN (GEOFLA, ROUTE 500) / BD Alti / BD Carfrage / Corine Land Cover / Réalisation : L'Artiflex

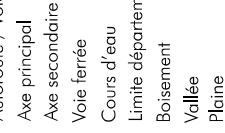


Légende :

Aires d'études redéfinies



Autoroute / Voie rapide



Typologie d'implantation de l'habitat



Ce système de grands axes est complété sur l'ensemble de l'aire par des routes départementales secondaires, plus ou moins faciles d'accès suivant leur localisation en plaine ou dans la montagne.

1.3. Lieux de vie et paysages du quojidien

Au Nord, les agglomérations de Castres et de Mazamet forment une conurbation qui concentre les activités et les services. Implantés respectivement au bord de l'Agout et de le Thoré, les centres anciens sont complétés par des extensions urbaines récentes qui tendent à se rejoindre en grignotant la plaine. Plusieurs villages de moindre importance animent ensuite la plaine de Castres et les différents reliefs qui l'entourent (massif du Sidobre, plateau d'Anglès...). Le versant Nord de la Montagne Noire n'accueille presque pas de villages, les habitations sont plutôt implantées aux pieds des contreforts pentus et boisés, à la jonction avec la plaine.

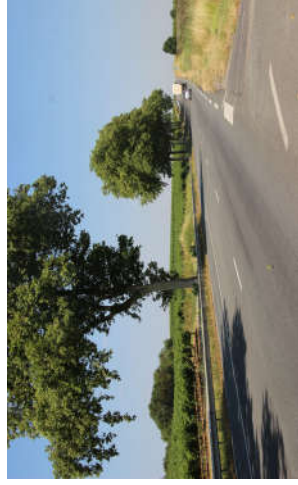
Au Sud, la ville de Carcassonne concentre les activités et services. Implantée au bord de l'Aude et du Canal du Midi, ses centres anciens et historiques sont complétés par un développement récent pavillonnaire pas toujours bien intégré. De nombreux villages maillent ensuite la plaine et les reliefs. La Montagne Noire accueille ici, en raison des pentes moins fortes que du côté Tarnais, plusieurs villages.

De part et d'autre de la Montagne Noire, plusieurs typologies d'implantation urbaine sont visibles :

- **Les villages sur buttes**, implantés sur un léger surplomb dans la plaine ou sur un plateau.
- **Les villages de plaine** développés sur un socle plan, à proximité des aires de productions agricoles spécialisées ou intensives
- **Les villages étagés**, implantés sur les pentes des contreforts de la Montagne Noire, ouverts vers les paysages qui font face au versant.
- **Les villages perchés**, en balvédère entre deux vallées.
- **Les villages de vallées larges**, implanté au bord d'un cours d'eau ayant creusé une vallée large mais profonde. Ils sont isolés des grands paysages par les pentes boisées qui bordent et limitent l'espace.
- **Les villages des pentes des vallées encaissées**, implantés au coeur des micros-vallées dans la montagne, offrant peu voire pas de visibilité sur le grand paysage environnant, malgré parfois des implantations sur point haut mais lovés dans des gorges ou vallées profondes bloquant les horizons paysagers.
- **Les villages de montagne** développés dans la pente des massifs au sein d'une clairière, sont généralement intégrés dans un épais couvert végétal tendant à isoler visuellement le bourg et à le rendre égoïement peu perceptible depuis les alentours proches ou lointains.



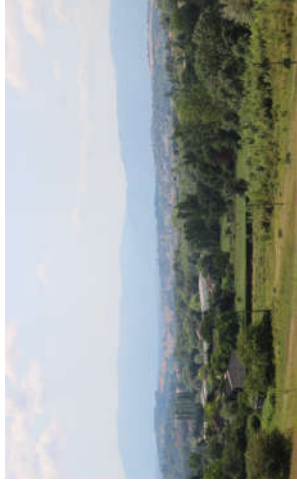
L'autoroute A 61
Source : L'Artifex 2018



La D 6113
Source : L'Artifex 2018



La ligne ferroviaire
Source : L'Artifex 2018



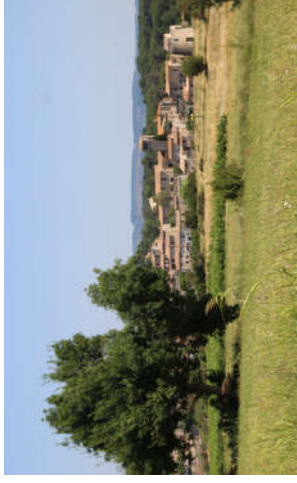
Agglomération Carcassonne
Source : L'Artifex 2018



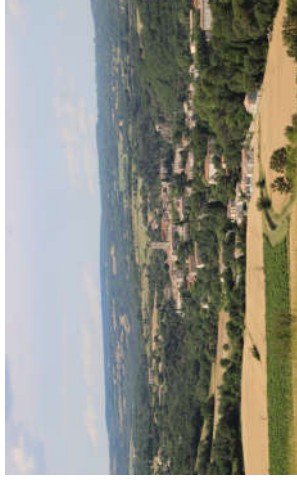
Le village de Saint-Salvy-de-la-Balme
Source : L'Artifex 2018



Le village perché de Montréal
Source : L'Artifex 2018



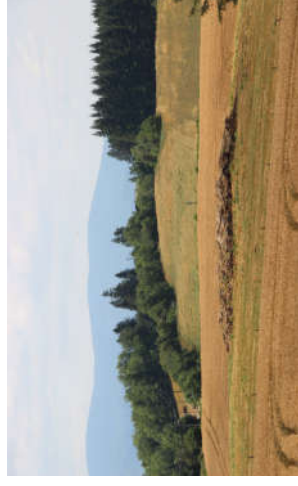
Le village perché d'Aragon
Source : L'Artifex 2018



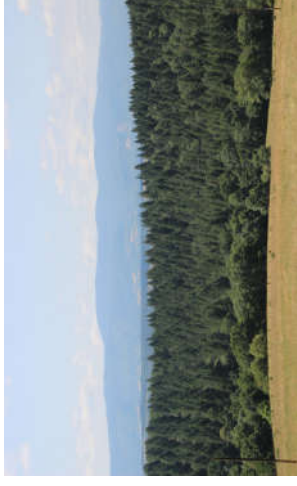
Le village étagé de Montlieu
Source : L'Artifex 2018



La plaine de Castres vers Labruguière
Source : L'Artifex 2017



Grand culture en marge du Sidobre
Source : L'Artifex 2018



Plantation forestière et Montagne Noire
Source : L'Artifex 2018



Grand culture dans le Sillon audois
Source : L'Artifex 2018

1.4. Patrimoines protégés

L'aire d'étude à l'échelle éloignée recèle de nombreux éléments patrimoniaux reconnus et faisant l'objet de mesures de protection. Cette carte représente la liste exhaustive des **Sites et Monuments Historiques inscrits ou classés**, sans oublier les **SPR** (Sites Patrimoniaux Remarquables) qui correspondent au regroupement des anciennes **ZPPAUP** (Zones de Protection du Patrimoine architectural, Urbain et Paysager), **AVAP** (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) et **Secteur Sauvegardé** (Bastide Saint-Louis de Carcassonne). Elle est rattachée aux différents tableaux présentés en pages suivantes, mettant en évidence à l'échelle éloignée, les caractéristiques et risques de perceptions. Les pôles où la densité des éléments protégés est forte (et peu lisible) sont illustrés à l'aide des zooms ci-dessous.



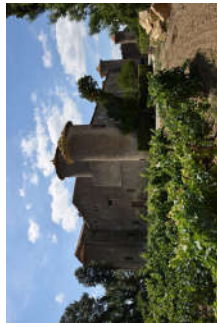
154 - Alairac - Croix de Catuffe
Source : Monumentum



151 - Arzens - Château
Source : Monumentum



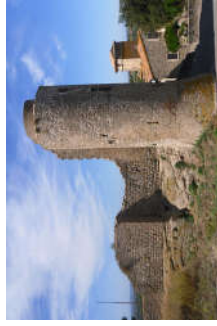
32 - Aragon - Château
Source : Monumentum



64 - Conques-sur-orbiel - Château des Saptes
Source : Monumentum



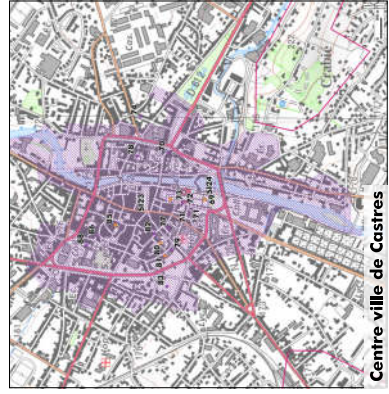
54 - Conques-sur-orbiel - Église Sainte-Foy
Source : Monumentum



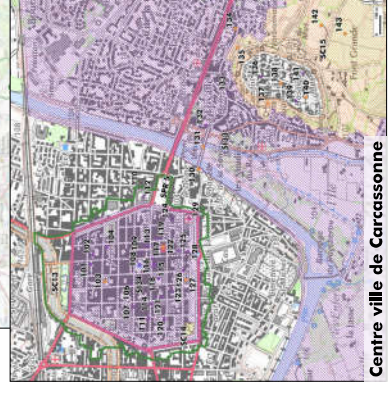
99 - Bouilhonnac - Château
Source : Monumentum



91/148 - MH de Carcassonne
Source : www.carcassonne.org



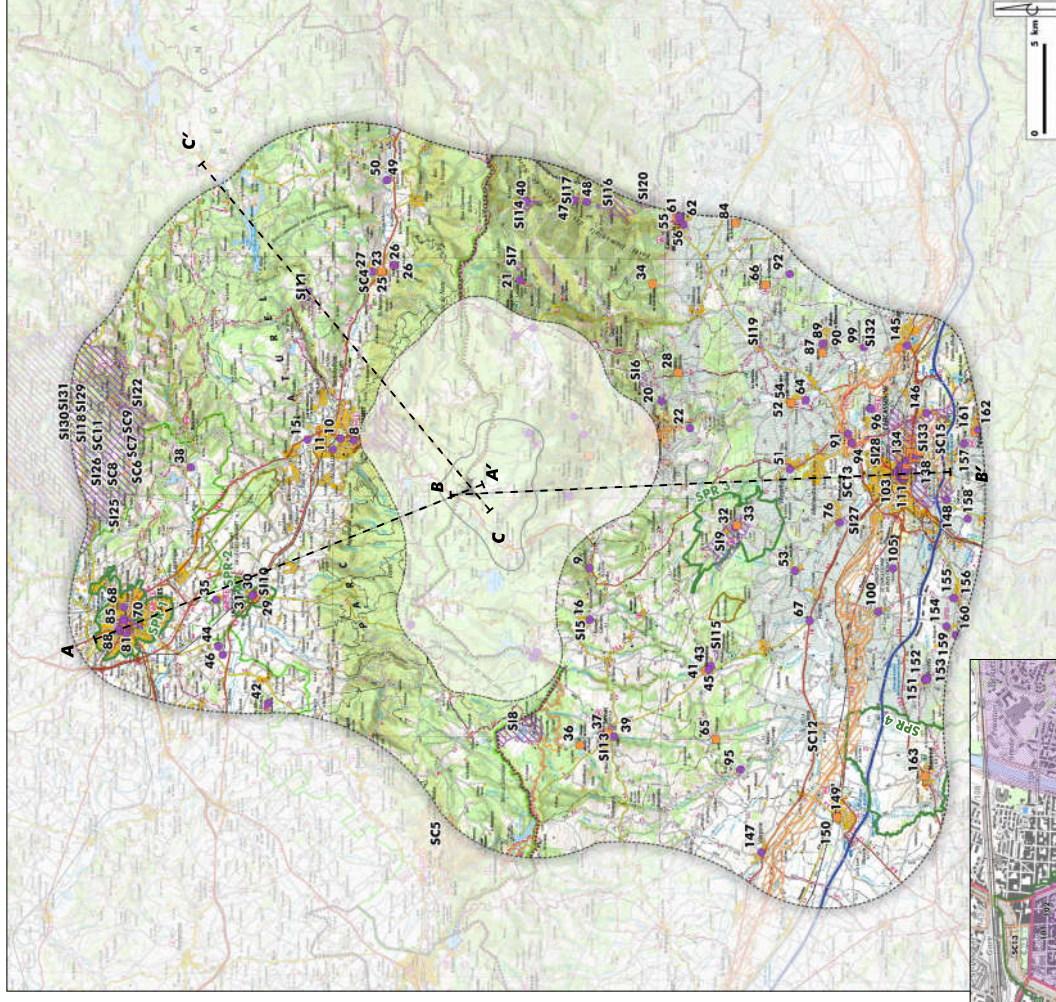
Centre ville de Castres



Centre ville de Carcassonne

Illustration 23 : Carte des éléments patrimoniaux et paysagers inventoriés à l'échelle éloignée

Source : IGN / DREAL Occitanie / Base Mérimée / Réalisation : L'Artifex



Légende :

- MH inscrit
 - MH classé
 - ▨ Site inscrit
 - ▨ Site classé
 - ▭ SPR
 - Trait de coupe
-
- Aires d'études redéfinies
 - Echelle éloignée
 - Echelle rapprochée
 - Echelle immédiate
 - Site d'étude



68/88 - MH de Castres

Source : www.ville-castres.fr



145 - Trèbes - Église Saint-Etienne

Source : Monumentum



45 - Montolieu - Croix en fer forge

Source : Monumentum



53 - Ventenac-Cabardès - Château de l'Abbé

Source : Monumentum



67 - Pézens - Chapelle de la madefaine

Source : Monumentum



43 - Montolieu - Ancienne manufacture royale

Source : Monumentum



10 - Mazamet - Maison néoclassique Jamme de la Goutine

Source : Monumentum

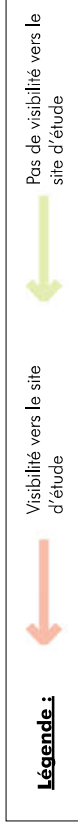


Illustration 24 : Coupe de principe des perceptions depuis le patrimoine de Castres

Les altitudes sont indiquées en mNGF

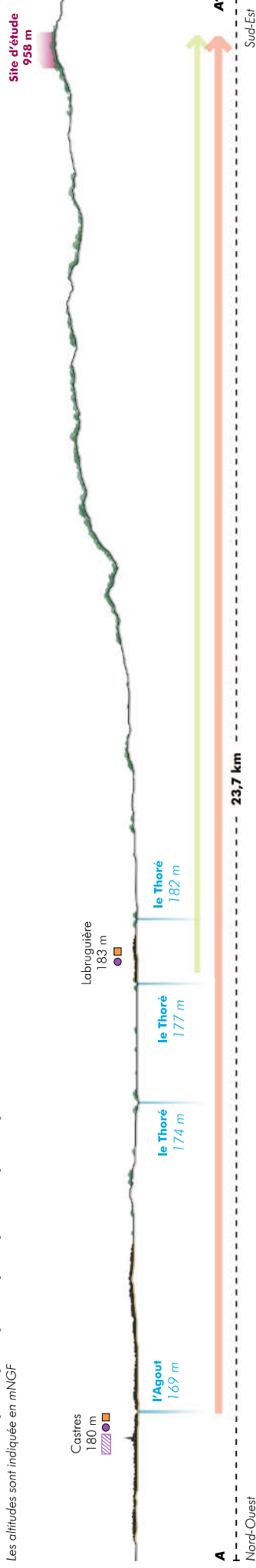


Illustration 25 : Coupe de principe des perceptions depuis le patrimoine de Carcassonne

Les altitudes sont indiquées en mNGF

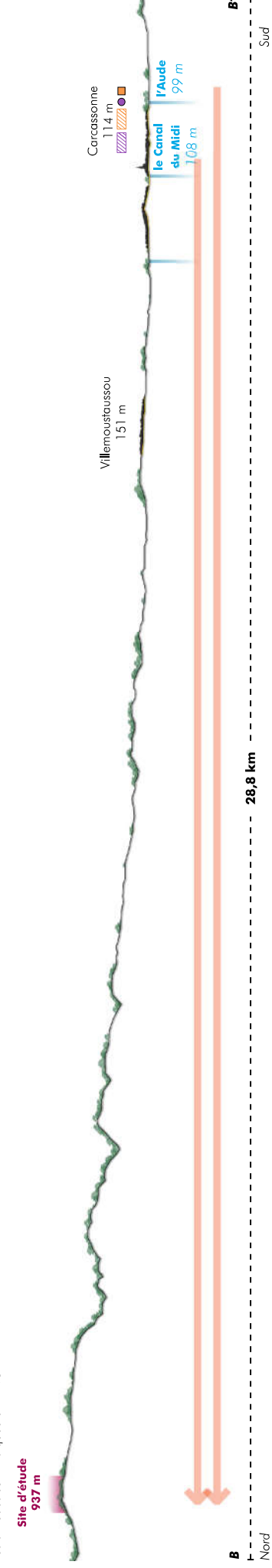
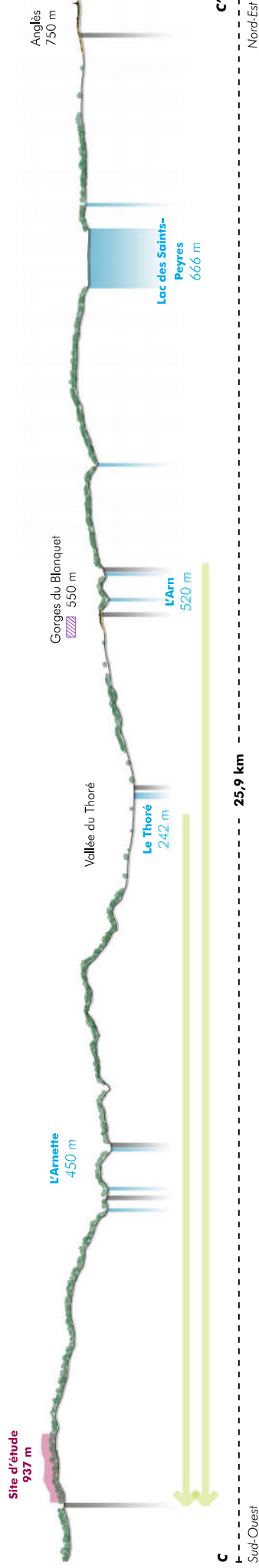


Illustration 26 : Coupe de principe des perceptions la vallée du Thoré et les Gorges du Blanquet

Les altitudes sont indiquées en mNGF



- **Les Monuments Historiques (loi du 31 décembre 1913)**



Les Monuments Historiques (MH) sont référencés sur la base « Mérimée » du Ministère de la Culture et font l'objet d'une veille particulière de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Les MH font l'objet d'un périmètre de protection d'un rayon de 500 mètres. Un des autres enjeux lié à la présence de ces monuments historiques est le principe de covisibilité. Ce principe peut signifier deux situations : la première, lorsqu'un patrimoine bâti est visible depuis un autre, la seconde, lorsque les deux édifices sont visibles conjointement, depuis un même point de vue.

152 procédures d'inscription et de classement en tant que Monuments Historiques sont recensées sur ce territoire à l'échelle élargie.

N°	Commune	Nom	Protection	Date	Distance (km)	Perceptions		Contexte paysager	Écrans visuels	Visibilité	Covisibilité
						Pos. de perception	Perception possible				
154	Alairac (11)	Croix de Catuffe	Inscrit	14/04/1948	27,23	Monument localisé dans la plaine audoise, à un croisement de routes	Urbanisation, végétation	Urbanisation, végétation	Possible	Possible	
159		Croix	Inscrit	27/04/1948	27,89	Monuments localisés dans le centre bourg du village d'Alairac dans le sillon audois, l'urbanisation limite les perceptions	Urbanisation	Urbanisation	Non	Possible	
160		Église paroissiale Saint-Germain	Inscrit	14/04/1948	27,94	Monuments implantés au cœur de l'urbanisation du bourg d'Aragon, dans la vallée formée par les ruisseaux de Trapel et de la Valette, qui isolent du grand paysage	Urbanisation, relief, végétation	Urbanisation, relief, végétation	Non	Possible	
32	Aragon (11)	Château	Inscrit	10/04/1948	14,42	Monuments localisés dans le centre bourg du village d'Arzens dans le sillon audois, l'urbanisation limite les perceptions	Urbanisation	Urbanisation	Non	Non	Oui
33		Croix de chemin	Classé	24/09/1932	14,53						
151	Arzens (11)	Château	Inscrit	13/04/1948	27,06	Monument localisé au cœur de l'urbanisation d'Aussillon, au pied de la Montagne Noire dans la plaine du Thoré, qui isole des reliefs de la montagne	Urbanisation	Urbanisation	Non	Non	Possible
152		Croix	Inscrit	27/04/1948	27,13						
153		Église Saint-Genès	Inscrit	27/04/1948	27,17						
11	Aussillon (81)	Église du sacre-cœur de Bonnecousse	Inscrit	30/04/2001	7,59	Monument localisé au cœur de l'urbanisation de Bouilhonnac, dans le sillon audois, ouvert vers les grands paysages	Urbanisation, végétation	Urbanisation, végétation	Non	Non	Oui
15		Château de Thoré	Inscrit	13/08/2007	9,13						
99	Bouilhonnac (11)	Château	Inscrit	10/04/1948	23,02	Monument localisé au cœur de l'urbanisation de Bram, dans le sillon audois, ouvert vers les grands paysages	Urbanisation, végétation	Urbanisation, végétation	Oui	Non	
149	Bram (11)	Inscription commémorative Louis XIII	Inscrit	18/03/1930	26,94	Monument localisé au bord de l'Agout, au cœur de sa vallée qui isole des grands paysages	Urbanisation, végétation	Urbanisation, végétation	Non	Non	Possible
150		Église	Classé	09/01/1932	27,03						
96	Burtais (81)	Tour de la vistoure	Inscrit	18/07/1927	22,46	Pont localisé dans une légère dépression topographique créée par le passage de l'Agout, à proximité du Canal du Midi	Relief, urbanisation, végétation	Relief, urbanisation, végétation	Non	Non	
91	Carcassonne (11)	Pont-rouge (ancien)	Inscrit	27/04/1948	20,97	Monuments localisés au pied Sud du coteau de Montredon qui isole localement des vues orientées vers le Nord	Urbanisation, végétation	Urbanisation, végétation	Non	Non	Non
93		Croix du pont-rouge	Inscrit	10/04/1948	21,09						
94		Aqueduc de fresquel	Inscrit	19/09/1996	21,12						
97	Carcassonne (11)	Église Saint-Martin-de-Poursan (ancienne)	Inscrit	13/04/1948	22,49	Monuments localisés au pied Sud du coteau de Montredon qui isole localement des vues orientées vers le Nord	Urbanisation, végétation	Urbanisation, végétation	Non	Non	Oui
98		Château de Saint-Martin-de-Poursan	Inscrit	12/12/1946	22,53						

N°	Commune	Nom	Protection	Date	Distance (km)	Perceptions		Contexte paysager	Écrans visuels	Visibilité	Covisibilité
						Pos de perception	Perception possible				
101	Carcassonne (11)	Maison	Inscrit	13/04/1948	23,40			Urbanisation	Non	Oui	
102		Église des Carmes	Inscrit	29/10/2014	23,42			Monuments localisés au cœur de l'urbanisation de la bastide de Carcassonne	Urbanisation	Non	Oui
103		Église Saint-Vincent	Classé	19/12/1907	23,48				Urbanisation	Non	Oui
104		Maison	Inscrit	13/04/1948	23,50				Urbanisation	Non	Oui
105		Église saint-saturin et ancienne maison presbytérale attenante	Inscrit	11/12/1946	23,57			Monument localisé au cœur de l'urbanisation du lieu-dit de Crèzes, dans le sillon audois	Urbanisation	Possible	Oui
106		Maison Alaux	Inscrit	10/04/1948	23,61			Monuments localisés au cœur de l'urbanisation de la bastide de Carcassonne	Urbanisation	Non	Oui
107		Maison Guilhem	Inscrit	13/04/1948	23,62				Urbanisation	Non	Oui
108		Fontaine monumentale	Inscrit	26/03/1926	23,67				Urbanisation	Non	Oui
109		Maison	Inscrit	13/04/1948	23,68			Monuments localisés au cœur de l'urbanisation de la bastide de Carcassonne	Urbanisation	Non	Oui
110		Anciens bains douches	Inscrit	07/11/2016	23,69				Urbanisation	Non	Oui
111		Bassin de distribution des eaux (ancien)	Inscrit	29/05/1947	23,70				Urbanisation	Non	Oui
112		Groupe scolaire jean jaures	Inscrit	07/11/2016	23,71			Monuments localisés au cœur de l'urbanisation de la bastide de Carcassonne	Urbanisation	Non	Oui
113		Maison	Inscrit	10/04/1948	23,71				Urbanisation	Non	Oui
114		Immeuble	Inscrit	26/03/1926	23,72				Urbanisation	Non	Oui
115		Immeuble maison des mémoires Joe Bousquet	Inscrit	21/01/1992	23,74				Urbanisation	Non	Oui
116	Maison colte	Inscrit	13/04/1948	23,74			Urbanisation		Non	Oui	
117	Immeuble	Inscrit	16/04/2004	23,74			Urbanisation		Non	Oui	
118	Halles	Inscrit	10/04/1948	23,76			Urbanisation		Non	Oui	
119	Maison Courtail	Inscrit	10/04/1948	23,77			Urbanisation		Non	Oui	
120	Maison Gally	Inscrit	30/05/1947	23,78			Urbanisation		Non	Oui	
121	Lycée de garçons	Inscrit	10/04/1948	23,78			Urbanisation		Non	Oui	
122	Hôtel de rolland	Classé	14/11/1923	23,80			Urbanisation		Non	Oui	
123	Évêché	Inscrit	10/04/1948	23,83			Urbanisation		Non	Oui	
124	Hôtel de murat (ancien)	Inscrit	13/05/1939	23,85			Urbanisation		Non	Oui	
125	Théâtre municipal	Inscrit	02/07/2002	23,88			Urbanisation		Non	Oui	
126	Fontaine saint-michel	Inscrit	10/04/1948	23,89			Urbanisation		Non	Oui	
127	Cathédrale saint-michel et abords	Classé	02/08/1926	23,91			Urbanisation	Non	Oui		
128	Portail des jacobins	Inscrit	23/01/1939	23,93			Monument implanté sur la rive gauche de l'Aude, dans l'urbanisation de Carcassonne	Urbanisation	Non	Oui	
129	Bastion de montmorency	Inscrit	17/02/1926	23,94				Urbanisation	Non	Oui	
130	Chapelle Notre-Dame-de-Sante	Classé	29/12/1932	24,01				Urbanisation	Non	Oui	
131	Pont-vieux	Classé	18/08/1926	24,04			Pont enjambant l'Aude et permettant des ouvertures visuelles vers la Montagne Noire et la ville de Carcassonne	Urbanisation	Possible	Possible	
132	Manufacture royale de draps (ancienne)	Inscrit	05/04/1948	24,07			Monument localisé sur la rive droite de l'Aude, dans l'urbanisation de Carcassonne	Urbanisation, végétation	Non	Oui	
133	Hôtel de pelleter (ancien)	Inscrit	07/10/1927	24,20			Monuments localisés dans l'urbanisation s'étendant au pied de la Cité de Carcassonne	Urbanisation	Non	Oui	
134	Maison dite de montmorency	Classé	27/04/1948	24,27				Urbanisation	Non	Oui	
135	Terrain compris entre la cite et le grand séminaire	Classé	28/05/1942	24,27				Urbanisation	Non	Oui	

N°	Commune	Nom	Protection	Date	Distance (km)	Perceptions		Contexte paysager	Écrans visuels	Visibilité	Covisibilité	
						■ Pas de perception	■ Perception possible					
136	Carcassonne (11)	Grand puits de la cite	Inscrit	26/03/1926	24,38			Monuments localisés au cœur de la Cité de Carcassonne, dans le sillon audiois ouvert vers les grands paysages	Urbanisation	Non	Oui	
137		Deux parcelles de terrain, lieux-dits talus de la barbacane et porte d'aude	Classé	22/12/1926	24,41			Monument localisé dans l'urbanisation s'étendant au pied de la Cité de Carcassonne	Urbanisation	Oui	Oui	
138		Cité	Classé	1862	24,48				Urbanisation	Oui	Oui	
139		Hôtel de la cite	Inscrit	30/10/1998	24,56				Urbanisation	Non	Oui	
140		Petit puits	Inscrit	26/03/1926	24,61				Urbanisation	Non	Oui	
141		Église Saint-Nazaire	Classé	1840	24,61				Urbanisation	Non	Oui	
142		Parcelles dénommées champ rigal cadene et grand champ sabatier jalabert	Classé	15/01/1942	24,73				Relief, végétation	Oui	Oui	
143		Terrain dit champ du tournoi	Classé	11/07/1942	24,85				Relief, végétation	Oui	Oui	
146		Croix	Inscrit	12/12/1946	25,52			Monument localisé au cœur de l'étalement urbain de Carcassonne.	Urbanisation	Non	Non	
148		Habitat néolithique d'Auriac	Inscrit	22/08/1990	26,24			Monument localisé sur un espace ouvert au cœur du sillon audiois.	Relief, végétation	Possible	Possible	
21		Castans (11)	Croix du lavoir	Inscrit	13/04/1948	11,41			Monument localisé sur la pente orientée vers le Sud de la vallée encaissée de la Calmoux, qui isole des grandes ouvertures visuelles	Relief, végétation	Non	Non
35			Château d'Hauterive	Inscrit	18/06/2010	15,03			Monument localisé au bord du Thoré, dans la dépression formé par le cours d'eau	Relief, végétation	Non	Non
68		Castres (81)	Maison Lardaille	Inscrit	23/03/1972	20,04			Monument localisé dans l'urbanisation en périphérie du centre historique de Castres	Urbanisation	Non	Possible
69			Jardin de l'évêché	Classé	27/07/1995	20,09				Urbanisation	Non	Possible
70	Immeuble 42 rue Villegoudou		Inscrit	28/11/1960	20,17				Urbanisation	Non	Possible	
71	Théâtre municipal		Classé	03/02/2000	20,18				Urbanisation	Non	Possible	
71			Inscrit	03/02/2000	20,18				Urbanisation	Non	Possible	
72	Ancien palais épiscopal / Hôtel de ville / Musée goya		Classé	15/09/1987	20,19				Urbanisation	Non	Possible	
73			Inscrit	15/09/1987	20,19				Urbanisation	Non	Possible	
74	Maison natale de Jean Jaurès		Inscrit	28/12/1984	20,23				Urbanisation	Non	Possible	
75	Église Saint-Benoît		Classé	24/06/1953	20,24				Urbanisation	Non	Possible	
77	Ancien hôtel Poncel		Inscrit	24/04/1928	20,30				Urbanisation	Non	Possible	
78	Église Saint-Jacques-de-Villegoudou et maison attenante		Inscrit	12/08/1955	20,32				Urbanisation	Non	Possible	
79	Immeuble rue de la chambre de l'édit		Inscrit	06/11/1936	20,33				Urbanisation	Non	Possible	
80	Église notre-dame de la plâtre		Classé	11/08/1987	20,37				Urbanisation	Non	Possible	
81	Hôtel de Vivies		Classé	16/06/1937	20,37				Urbanisation	Non	Possible	
82	Maison 31 rue de l'hôtel de ville	Inscrit	30/11/1960	20,38				Urbanisation	Non	Possible		
83	Fontaine de l'hôtel Frascaty	Inscrit	11/12/1948	20,42				Urbanisation	Non	Possible		
85	Hôtel de nayrac	Classé	17/09/1937	20,53				Urbanisation	Non	Possible		
88	Ancienne tour des cordeliers	Inscrit	22/03/1973	20,70				Urbanisation	Non	Possible		
55	Cournes-minervois (11)	Grande fontaine	Inscrit	27/04/1948	18,32				Relief, urbanisation	Non	Non	
56		Maison Etienne Vidal	Inscrit	13/04/1948	18,41				Relief, urbanisation	Non	Non	
57		Chapelle du crucifix	Inscrit	28/04/1926	18,41			Monuments localisés dans le centre historique de Cournes-Minervois, implanté au pied du versant Sud de la Montagne Noire, ce qui limite les ouvertures vers les grands paysages.	Relief, urbanisation	Non	Non	
58		Abbaye (ancienne)	Inscrit	25/10/2002	18,43				Relief, urbanisation	Non	Non	
59		Hôtel de sicard (ancien)	Inscrit	10/04/1948	18,47				Relief, urbanisation	Non	Non	
60		Église paroissiale	Classé	02/09/1916	18,48				Relief, urbanisation	Non	Non	

N°	Commune	Nom	Protection	Date	Distance (km)	Perceptions		Contexte paysager	Écrans visuels	Visibilité	Covisibilité
											
61	Caunes-minervois (11)	Hôtel d'Alibert	Classé	25/08/1927	18,48			Monuments localisés dans le centre historique de Caunes-Minervois, implanté au pied du versant Sud de la Montagne Noire, ce qui limite les ouvertures vers les grands paysages.	Relief, urbanisation	Non	Non
62		Ancienne abbaye	Inscrit	21/11/1926	18,50				Relief, urbanisation	Non	Non
63		Hôtel de tapie (ancien)	Inscrit	29/07/2013	18,61				Relief, urbanisation	Non	Non
100	Caux-et-sauzens (11)	Croix	Inscrit	27/04/1948	23,30			Monument localisé dans le tissu villageois de Caux-et-Sauzens	Urbanisation	Non	Non
158	Cavanac (11)	Gisement néolithique de La Farguette	Inscrit	19/02/1992	27,44			Monument localisé sur un espace ouvert au cœur du sillon audois.	Relief, végétation	Possible	Possible
47	Citou (11)	Ruines du Château	Inscrit	27/04/1948	16,58			Monuments localisés au cœur de la vallée encaissée formée par l'Argent Double, qui isole des grands paysages	Relief, végétation	Non	Non
48		Chapelle saint-Jean	Inscrit	27/04/1948	16,73				Relief, végétation	Non	Non
52	Conques-sur-orbiel (11)	Maison Fraisse	Inscrit	13/04/1948	18,18			Monuments localisés dans le centre bourg de Conques-sur-Orbiel, implanté dans le sillon audois	Urbanisation, végétation	Non	Oui
54		Église sainte-foy	Classé	22/10/1913	18,21				Urbanisation, végétation	Non	Oui
64		Château des Saptes	Inscrit	14/04/1948	19,04				Urbanisation, végétation	Non	Oui
9	Cuxac-Cabardès (11)	Église Sainte-Cécile	Inscrit	27/04/1948	7,37			Monument implanté dans le centre bourg de Cuxac, dans les contreforts Sud de la Montagne Noire, au pied de la vallée de la Dure	Relief, urbanisation	Non	Non
16	Fontiers-Cabardès (11)	Église Saint-Clément	Inscrit	14/04/1948	9,30			Monument localisé dans le centre bourg de Fontiers, implanté dans les contreforts Sud de la Montagne Noire, tournée vers le Sud et le sillon audois	Relief	Non	Non
29	Labruguière (81)	Ancienne halle	Classé	23/09/1977	12,93			Monuments localisés dans le centre bourg de Labruguière, au cœur de la plaine dessinée par le Thoré	Relief, urbanisation	Non	Non
30		Église Saint-Thyrs	Inscrit	18/06/1927	13,01				Relief, urbanisation	Non	Non
31		Château de Labruguière	Inscrit	13/07/1927	13,08				Relief, urbanisation	Non	Non
22	Lastours (11)	Château de la Caunette	Inscrit	27/09/1948	12,34			Monument implanté sur un relief qui permet des ouvertures vers les grands paysages de la Montagne Noire	Végétation	Non	Non
84	Laure-Minervois (11)	Monument mégalithique, dit allée couverte de Saint-Eugène, sur le domaine de Russol	Classé	12/11/1931	20,47			Monument localisé Nord de Laure-Minervois, dans une zone ou léger relief qui limite les ouvertures vers le grand paysage	Relief, végétation	Non	Non
92		Tour du bas (ensemble)	Inscrit	27/09/1948	21,04			Monument localisé sur un léger relief dans du sillon audois qui limite les ouvertures vers le grand paysage	Végétation, relief	Non	Non
155	Lavalette (11)	Croix de cimetière	Inscrit	22/11/1949	27,24			Monuments localisés au cœur de l'urbanisation ancienne de Lavalette qui limite les ouvertures visuelles	Urbanisation, relief	Non	Non
156		Croix discoidale (deux)	Inscrit	27/09/1948	27,25				Urbanisation, relief	Non	Non
86	Les commazes (81)	Canal du midi : tunnel des commazes	Inscrit	04/03/1997	20,63			Monument localisé au cœur de la Montagne Noire, dans la micro vallée formée par la Rigole de la Montagne Noire, le Loudot et le Sor, qui limitent les perceptions lointaines	Relief, végétation	Non	Non
40	Lespinassière (11)	Église paroissiale	Inscrit	15/04/2016	15,82			Monument localisé dans le tissu villageois de Lespinassière, dans la vallée encaissée formée par l'Argent-Double	Relief	Non	Non
20	Limousis (11)	Maison Gastou	Inscrit	27/09/1948	11,26			Monument localisé dans le tissu villageois de Limousis, au cœur des contreforts Sud de la Montagne Noire	Relief	Non	Non
87	Malves-en-Minervois (11)	Menhir	Classé	16/04/1921	20,70			Monument localisé dans une micro dépression créée par le passage du Ruisseau de Séraut qui isole des vues lointaines	Relief	Non	Non
89		Château de Malves	Classé	08/06/1989	20,92				Urbanisation	Non	Non
90		Château de Malves	Inscrit	08/06/1989	20,92				Urbanisation	Non	Non
8	Mazamet (81)	Temple protestant dit temple neuf	Inscrit	03/06/2015	6,66			Monuments localisés au cœur du tissu villageois de Malves-en-Minervois, au cœur du sillon audois	Relief, urbanisation	Non	Oui
10		Maison néoclassique Jomme de la Goutine	Inscrit	16/02/1993	7,40				Relief, urbanisation	Non	Oui
41	Montolieu (11)	Église Saint-André	Classé	27/09/1972	16,04			Monument localisé au cœur du tissu urbain de Montolieu, implanté au cœur des vallées de la Dure et de l'Alpeau, dans les contreforts Sud de la Montagne Noire, qui isolent des grands paysages au Nord	Relief, urbanisation	Non	Oui
43		Ancienne manufacture royale	Inscrit	07/12/2004	16,11				Relief, urbanisation	Non	Oui
45		Croix en fer forge	Inscrit	27/09/1948	16,14				Relief, urbanisation	Non	Oui
163	Montréal (11)	Église Saint-Vincent	Classé	1862	29,56			Monument localisé au cœur du tissu ancien de Montréal, qui limite les vues ouvertes	Relief, urbanisation, végétation	Non	Non

N°	Commune	Nom	Protection	Date	Distance (km)	Perceptions		Contexte paysager	Écrans visuels	Visibilité	Covisibilité
						Pos de perception	Perception possible				
44	Naves (81)	Tour Sallepieussou	Inscrit	30/08/1995	16,13			Monuments localisés au début de la plaine castraise, au sortir de la vallée du Thoré, au pied des piémonts Nord de la Montagne Noire	Relief, végétation	Non	Non
46		Château de Montespieu	Inscrit	26/10/1992	16,19				Relief, végétation	Non	Non
38	Noailhac (81)	Église noire-dame	Inscrit	16/05/1972	15,24			Monument localisé en périphérie du bourg de Noailhac, au cœur de la vallée de la Durenque	Relief	Non	Non
157	Palaja (11)	Tour de Cazaban	Inscrit	24/04/1953	27,36			Monument localisé au cœur de la dépression formé par le ruisseau de Palajanel qui limite les perceptions vers le grand territoire	Relief, végétation	Non	Non
161		Four de potier	Classé	25/06/1963	28,05			Monuments localisés au cœur de la dépression formé par le ruisseau de Guilhaen qui limite les perceptions vers le grand territoire	Relief, végétation	Non	Non
162	Pennaufier (11)	Église Saint-Etienne	Inscrit	25/10/1961	28,24			Château localisé à la lisière Sud du bourg de Pennaufier, dans une micro-dépression creusée par le passage du Fresquel	Relief, végétation	Non	Non
76		Château	Inscrit	02/03/1989	20,27				Relief, urbanisation	Non	Non
67	Pézens (11)	Chapelle de la madeleine	Inscrit	08/09/1949	19,82			Chapelle localisée dans la plaine audoise, ouverte vers les grands paysages	Végétation	Oui	Oui
23	Saint-Amand-Valtoret (81)	Chapelle funéraire de la famille soult	Classé	06/11/1995	12,43			Monuments localisés dans le tissu urbain de Saint-Amand-Soult, implanté au cœur de la vallée encaissée du Thoré qui isole des vues lointaines	Relief, urbanisation, végétation	Non	Non
24		Église noire-dame	Inscrit	18/06/1927	12,44				Relief, urbanisation, végétation	Non	Non
25		Cheminée renaissance dans la vieille caserne de gendarmerie	Classé	30/07/1921	12,48				Relief, urbanisation, végétation	Non	Non
26		Château de soult-berg et son parc	Classé	06/11/1995	12,55				Relief, urbanisation, végétation	Non	Non
27	Saint-Amand-Valtoret (81)	Château de saint-amans-valtoret	Inscrit	18/01/1960	12,69			Monument localisé dans la vallée encaissée du Thoré qui isole des vues lointaines	Relief, urbanisation, végétation	Non	Non
65	Saint-martin-le-vieil (11)	Abbaye de villemouge (restes de l'ancienne)	Classé	14/08/1916	19,07			Monument localisé dans la vallée créée par la Vernassonne, qui isole du grand paysage	Relief, végétation	Non	Non
95		Croix de cimetièrre en pierre	Inscrit	09/10/1962	21,26			Monument localisé dans le tissu villageois de Saint-Martin-le-Vieil, implanté au bord du Lampy dans les contreforts Sud-Ouest de la Montagne Noire	Relief, urbanisation	Non	Non
36	Saissac (11)	Menhir dit pierre levée de picarel	Classé	21/03/1949	15,12			Monument localisé sur un léger plateau dans les contreforts Sud de la Montagne Noire	Relief, végétation	Non	Non
37		Remparts (vestiges)	Classé	16/01/1933	15,20			Monument localisé en périphérie du tissu villageois de Saissac, dans les contreforts Sud de la Montagne Noire	Relief, urbanisation	Non	Non
39	Sallèles-Cabardès (11)	Château (ruines)	Inscrit	17/02/1926	15,51			Monument localisé sur la pente Est de la micro vallée formée par le Ruisseau de la Ceize, dans les contreforts Sud de la Montagne Noire	Relief, urbanisation	Non	Non
28		Grotte dite du gazel ou des marronniers	Classé	29/04/1948	12,82				Relief, végétation	Non	Non
49	Sauveterre (81)	Église sainte-croix	Inscrit	31/07/2002	17,25			Monument localisé dans le tissu villageois de Sauveterre, implanté au cœur de la vallée encaissée du Thoré qui isole des vues lointaines	Relief, urbanisation	Non	Non
50		Château de sauveterre	Inscrit	31/07/2002	17,28			Relief, urbanisation	Non	Non	
144	Trèbes (11)	Pont-aqueduc de Torbiel sur le canal du midi	Classé	24/03/1950	24,86			Monument localisé en périphérie Ouest du bourg de Trèbes, au bord de l'Orbiel, dans la plaine audoise aux paysages ouverts	Végétation	Non	Non
145		Église Saint-Etienne	Inscrit	03/09/1974	25,34			Monument localisé au cœur du tissu ancien de Trèbes, au cœur du sillon audois	Urbanisation	Non	Possible
53	Ventenac-Cabardès (11)	Château de l'Abbé	Inscrit	12/02/1951	18,19			Monument localisé au cœur du tissu urbain de Ventenac-Cabardès, implanté au cœur du sillon audois	Urbanisation	Non	Oui
66		Chapelle noire-dame-de-la-louze (vestiges)	Classé	30/09/1966	19,57			Monument localisé dans une zone au relief légèrement bosselé qui isole des grands paysages	Relief, végétation	Non	Non
51	Villegailhenc (11)	Église noire-dame (ancienne)	Inscrit	12/02/1951	17,48			Monument localisé dans le centre bourg de Villegailhenc, implanté dans le sillon audois aux ouvertures visuelles larges	Urbanisation	Non	Possible
34	Villeneuve-Minervois (11)	Dolmen de la Jagantière ou palet de roland	Classé	1889	14,75			Monument localisé dans les contreforts Sud de la Montagne Noire, aux ouvertures visuelles principalement tournées vers le Sud	Relief, végétation	Non	Non
147	Villepinte (11)	Église	Inscrit	16/11/1949	25,55			Monument localisé au cœur du tissu ancien de Villepinte, dans la dépression formée par le Fresquel	Relief, urbanisation, végétation	Non	Non
42	Viviers Les Montagnes (81)	Ferme de la sabartarie	Inscrit	19/09/1988	16,06			Monument localisé dans la plaine castraise	Relief, végétation	Non	Non

- **Les sites protégés (loi du 2 mai 1930)**

Selon la définition donnée par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, « les **sites classés** sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national : éléments remarquables, lieux dont on souhaite conserver les vestiges ou la mémoire pour les événements qui s'y sont déroulés... L'**inscription** est une reconnaissance de la qualité d'un site justifiant une surveillance de son évolution, sous forme d'une consultation de l'Architecte des Bâtiments de France sur les travaux qui y sont entrepris ». Les sites protégés, inscrits ou classés, regroupent des ensembles conjuguant bâti et paysage, ou des sites naturels attractifs, parfois fragiles.

14 sites classés et 35 sites inscrits se trouvent dans ce territoire à l'échelle élargie.

N°	Commune	Nom	Protection	Date	Distance (km)	Perceptions		Contexte paysager	Écrans visuels	Visibilité	Covisibilité
						■ Pas de perception	■ Perception possible				
S19	Aragon (11)	Village et ses abords	Inscrit	25/10/1974	12,73			Site couvrant la vallée formée par les ruisseaux de Trapel et de la Valette dans laquelle se niche le bourg d'Aragon	Relief	Oui	Oui
S132	Bouilhonnac (11)	Ancien château et sa chapelle	Inscrit	06/08/1945	22,98			Site couvrant le château au cœur de l'urbanisation de Bouilhonnac, dans le sillon autois, ouvert vers les grands paysages	Urbanisation, végétation	Possible	Non
SC8	Burlats (81)	Rochers du Sidobre : groupe des "Jumeaux Lebadie"	Classé	10/10/1921	19,20			Rochers implantés au cœur du massif boisé au relief orienté vers le Nord-Ouest	Relief, végétation	Non	Non
SC10		Plateau du Sidobre : rocs du Cantagal et de la Rouquette	Classé	10/10/1921	19,78			Rochers implantés au cœur du massif boisé dans une micro vallée formée par le passage du Rau du Lézert	Relief, végétation	Non	Non
S125		Rocher tremblant de la Rouquette	Inscrit	29/10/1941	19,84				Relief, végétation	Non	Non
S126		Chaos de rochers du Lézert et abords du moulin de Siventou	Inscrit	02/02/1944	20,06			Relief, végétation	Non	Non	
S129	Rocher tremblant de Sept Faux, au lieu-dit hameau de Sept Faux, zone de 25 m	Inscrit	29/10/1941	22,28			Rochers implantés au cœur du massif boisé sur un léger plateau	Végétation	Non	Non	
S130	Roc Fendu, dans le groupe de Sept Faux, zone de 25 m de rayon autour	Inscrit	29/10/1941	22,34				Végétation	Non	Non	
S131	Rochers tremblants dits Jumeaux Bienvenus, zone de 25 m de rayon autour	Inscrit	29/10/1941	22,40				Végétation	Non	Non	
S118	Burlats / Lacrouzette / Saint-Salvy-de-la-Balme (81)	Massif du Sidobre	Inscrit	01/07/1970	17,52			Massif granitique fortement boisé (résineux) qui présente de rares ouvertures visuelles vers les paysages environnants	Végétation	Possible	Non
S128	Carcassonne (11)	Parc du domaine St-Jean	Inscrit	31/07/1945	21,87			Site couvrant une zone localisée entre le Canal du Midi et d'Aude	Végétation	Possible	Possible
S133		Cité et son cadre	Inscrit	20/07/1943	23,13			Site couvrant la Cité de Carcassonne et son cadre paysager, globalement ouvert vers le grand paysage de par son implantation sur un léger point haut	Urbanisation	Oui	Oui
S134		Centre historique et ville basse	Inscrit	10/03/1977	23,27			Site couvrant la bastide de Carcassonne, moins ouverte visuellement en raison de son caractère urbain	Urbanisation	Non	Possible
SC14	Carcassonne (11)	Le Bastion du Calvaire	Classé	20/03/1945	23,88			Site implanté au cœur de la bastide de Carcassonne	Urbanisation	Non	Possible
SC15		Extension du site classé des abords de la cité de Carcassonne	Classé	09/03/1998	24,20			Site couvrant une zone au Sud de la Cité de Carcassonne, aux paysages relativement ouverts vers la Cité et la Montagne Noire	Végétation	Oui	Oui
S17	Castans	Hameau de Quintaine	Inscrit	10/01/1973	11,94			Hameau localisé dans les reliefs de la Montagne Noire, sur les versants d'une vallée	Relief, végétation	Non	Non
S123	Castres (81)	Centre historique ensemble	Inscrit	18/02/1976	19,43			Site couvrant le cœur historique de la ville de Castres de part et d'autre de l'Agout	Urbanisation, relief	Non	Possible
S124		Rives de l'Agout dans la traversée de la Ville de Castres	Inscrit	05/03/1943	19,47			Site couvrant les berges de l'Agout dans le centre historique de Castres	Urbanisation, relief	Non	Possible
S120	Caunes-Minervois (11)	Pèlerinage de Notre Dame du Cros, la gorge et le ruisseau du Souc	Inscrit	13/09/1943	17,92			Site couvrant une vallée formée par le ruisseau du Cros, dans les reliefs au Sud de la Montagne Noire et globalement orientés vers le Sud	Relief, végétation	Non	Non
S121		Partie de la ville	Inscrit	10/07/1967	18,27			Site implanté au cœur de la vallée de l'Argent-Double, dans les contreforts Sud de la Montagne Noire où s'est implanté le bourg de Caunes-Minervois, aux grands paysages globalement orientés vers le Sud	Relief	Non	Non

N°	Commune	Nom	Protection	Date	Distance (km)	Perceptions		Contexte paysager	Écrans visuels	Visibilité	Covisibilité
						Pos de perception	Perception possible				
SI16	Citou (11)	Gorges de l'Argent Double	Inscrit	07/04/1942	16,46			Site localisé au cœur de la vallée encaissée formée par l'Argent Double, qui isole des grands paysages	Relief, végétation	Non	Non
SI17		Château et ses abords	Inscrit	28/10/1942	16,47			Site localisé au cœur de la vallée encaissée formée par l'Argent Double, qui isole des grands paysages	Relief, végétation	Non	Non
SI5	Fontiers-Cobardès (11)	Tour de l'horloge, fontaine 18 ^{ème} siècle, l'église, promenade du Bosquet	Inscrit	14/01/1944	9,21			Site couvrant le centre bourg de Fontiers, implanté dans les contreforts Sud de la Montagne Noire, tournée vers le Sud et le sillon audois	Relief	Non	Non
SC1		Ensemble formé par les Châteaux de Lastours et leurs abords ainsi que des mines de Barranc	Classé	02/09/2010	8,74			Monument localisé sur une butte dessinée par le ruisseau du Grésillou, le ruisseau de la Villamière et l'Orbiel, au cœur des contreforts Sud de la Montagne Noire	Relief, végétation	Non	Non
SI10	Labruguière (81)	Rue de la Juiverie, rue des Lombarts et vieille halle	Inscrit	02/03/1946	12,90			Site localisé dans le centre bourg de Labruguière, au cœur de la plaine dessinée par le Thoré	Relief, urbanisation	Non	Non
SI12		Rue Castelmouton et point de vue sur le clocher	Inscrit	19/03/1946	13,07			Site localisé dans le centre bourg de Labruguière, au cœur de la plaine dessinée par le Thoré	Relief, urbanisation	Non	Non
SI11	Le Vintrou / Saint-Amans-Valloret (81)	Gorges du Banquet	Inscrit	20/11/1941	12,94			Site couvrant des gorges encaissées, dans le plateau d'Angles	Relief, végétation	Non	Non
SI14		Donjon et ses extensions	Inscrit	20/02/1973	15,28			Site englobant le tissu villageois de Lespinassière, dans la vallée encaissée formée par l'Argent-Double	Relief	Non	Non
SI6	Limousis (11)	Grottes	Inscrit	10/09/1947	10,65			Site implanté dans les contreforts Sud de la Montagne Noire, aux ouvertures tournées vers le Sud et la plaine audoise	Relief	Non	Non
SI15	Montolieu (11)	Chapelle Saint-Roch et ses abords Montolieu	Inscrit	17/04/1963	15,52			Site localisé à l'Est du bourg de Montolieu, sur un léger relief, dans une vallée formée par le passage de la Rouganne, au cœur des piémonts Sud de la Montagne Noire	Relief, végétation	Possible	Oui
SI27	Pennautier (11)	Château et parc "Pennautier"	Inscrit	10/03/1972	20,18			Château localisé à la lisière Sud du bourg de Pennautier, dans une micro-dépression creusée par le passage du Fresquel, Le parc s'étend vers la rivière	Relief, urbanisation	Possible	Possible
SC6	Saint-Salvy-de-la-Balme (81)	Propriétés (4) du Sidobre	Classé	02/12/1968	18,49			Rochers implantés dans les boisements couvrant un versant orienté vers le Sud	Végétation	Possible suivant la couverture forestière	Non
SI22		Chaos de la Balme, zone de 25 m autour de ces rochers	Inscrit	29/10/1941	18,59			Site couvrant le Chaos qui suit le cours d'un ruisseau, dans une vallée qui s'encasse de plus en plus en allant vers le Sud	Relief, végétation	Possible depuis le début du chaos en fonction de la couverture forestière	Non
SC7	Saint-Salvy-de-la-Balme (81)	Rochers du Sidobre : roc de Casse-Carilloux	Classé	09/03/1932	19,12			Rochers implantés dans les boisements couvrant un versant orienté vers le Sud	Végétation	Possible suivant la couverture forestière	Non
SC9		Rochers du Sidobre : roc et grotte de la Balme	Classé	10/10/1921	19,76			Rochers implantés dans les boisements couvrant un versant orienté vers le Sud	Végétation	Possible suivant la couverture forestière	Non
SC11	Saissac (11)	Rochers du Sidobre : roc de Lascombes	Classé	10/10/1921	20,13			Rocher localisé au cœur des boisements recouvrant un versant orienté vers le Nord et créé par le passage du ruisseau de Lévertou	Relief, végétation	Non	Non
SC2		La Rigole de la Montagne Noire	Classé	08/10/1996	9,30			Site couvrant une portion de la Rigole de la Montagne Noire entre la prise d'eau de l'Alzeau et les Cammazes, incluant le bassin du Lampy, au cœur des reliefs forestiers de la Montagne, qui isole des ouvertures visuelles vers l'Est de la chaîne	Relief, végétation	Non	Non
SI8	Saissac (11)	Bassin de Lampy	Inscrit	29/01/1944	12,70			Site couvrant les abords du bassin du Lampy, au cœur des reliefs forestiers de la Montagne, qui isole des ouvertures visuelles vers l'Est de la chaîne	Relief, végétation	Non	Non
SI13		Partie de l'agglomération et ses abords	Inscrit	23/08/1974	14,71			Site incluant le tissu villageois de Saissac et ses abords, dans les contreforts Sud de la Montagne Noire	Relief, urbanisation	Non	Non

N°	Commune	Nom	Protection	Date	Distance (km)	Perceptions		Contexte paysager	Écrans visuels	Visibilité	Covisibilité
						Pos de perception	Reception possible				
SC5	Sorèze (81)	Plateau du Calé, oppidum de Berniquaut, réseau de la grotte du Calé	Classé	13/02/2002	17,45			Site couvrant les piémonts Nord de la Montagne Noire dominant Sorèze, orientés vers le Nord et la plaine castraise, dont les premiers reliefs limitent les perceptions vers le cœur du massif	Relief	Non	Non
SC4	St-Amans-Soult (81)	Tilleuls (3) bi-centennaires	Classé	15/02/1918	12,66			Site localisé dans le tissu urbain de Saint-Amans-Soult, implanté au cœur de la vallée encaissée du Thoré qui isole des vues lointaines	Relief, urbanisation, végétation	Non	Non
SI19	Villegly (11)	Château et son parc Villegly	Inscrit	30/11/1972	17,54			Site localisé à la lisière Sud du bourg de Villegly, implanté dans la zone de transition entre les piémonts Sud de la Montagne Noire et la plaine audoise	Urbanisation, végétation	Possible	Possible
SC12	Vastes sites traversant plusieurs communes de l'Aude	Les paysages du canal du Midi	Classé	25/09/2017	20,29			Site accompagnant le canal du Midi en couvrant ses abords, dans la plaine audoise aux paysages généralement ouverts	Végétation urbanisation	Oui	Oui
SC13		Canal du Midi	Classé	04/04/1997	20,63			Canal accompagné d'alignements de platanes plus ou moins développés traversant la plaine audoise largement ouverte	Végétation	Possible en fonction des alignements	Oui

• Les Sites Patrimoniaux Remarquables

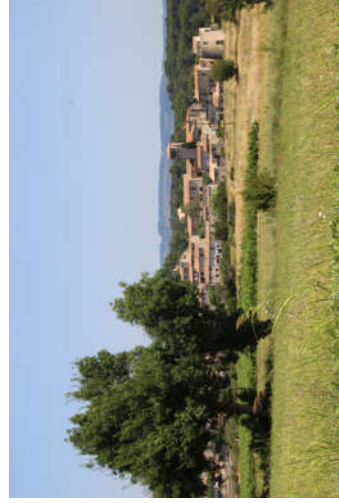
Les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR), ont été créés suite à la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016, et ont pour but la protection, la restauration, la valorisation ou la réhabilitation d'espaces dont les qualités paysagères, architecturales ou naturelles ont un intérêt public. Ce zonage inclut les anciens Secteurs Sauvegardés, les Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) et les Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP).

5 SPR composé de 2 anciennes ZPPAUP, 2 AVAP et 1 Secteur Sauvegardé sont identifiées sur l'aire d'étude éloignée

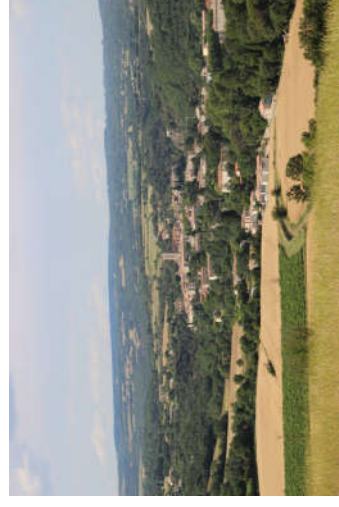
Numéro	Département	Commune	Nom	Protection	Zone	Date
SPR 1	Tarn	Castres	AVAP de Castres	AVAP	AVAP valant SPR	N.C
SPR 2	Tarn	Labruguière	AVAP de Labruguière	AVAP	/	N.C
SPR 3	Aude	Aragon	ZPPAUP d'Aragon	ZPPAUP	Décomposé en 18 zones (ZP1, ZP2, ZP1b, ZP4, ZP4, ZP3a, ZP3a, ZP5a, ZP4, ZP4, ZP3b, ZP3c, ZP3b, ZP3b, ZP4, ZP3b, ZP4)	2007
SPR 4	Aude	Montréal	ZPPAUP de Montréal	ZPPAUP	Décomposé en 9 zones (ZP1, ZP2A, ZP2, ZP1b, ZP3a, ZP4, ZP3, ZP5, ZP3b)	05/02/2008
SPR 5	Aude	Carcassonne	Secteur Sauvegardé de Carcassonne	Secteur sauvegardé	/	03/10/1997



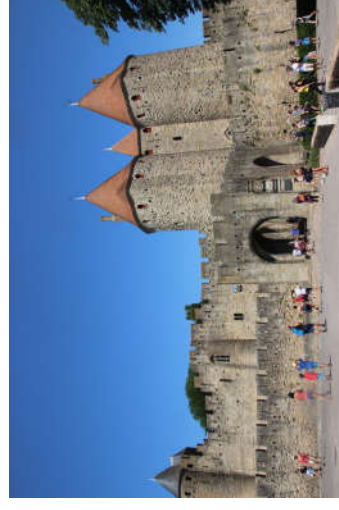
Sites Inscrits et Classés du Sidobre
Source : www.tourisme-tarn.com



SI19 - Le village d'Aragon et ses abords
Source : L'Artifex 2018



SI15 - Chapelle Saint-Roch et ses abords Montalieu
Source : L'Artifex 2018



SI133 - Cité de Carcassonne
Source : L'Artifex 2018

1.5. Les biens UNESCO

1.5.1. La ville fortifiée historique de Carcassonne

La V.U.E de la Cité de Carcassonne est ainsi décrite : L'enceinte de Carcassonne, doublée et modernisée au 13ème siècle est un exemple exceptionnel de fortification urbaine du Moyen âge dont l'influence a été très importante à son époque. Les très vastes travaux de restauration réalisés pendant la deuxième moitié du 19ème siècle sont également exemplaires de la pensée et de l'oeuvre de Viollet-le-Duc qui a influencé fortement l'évolution des principes de conservation en France et en Europe au 19ème siècle. La ville de Carcassonne est un rare exemple de cité médiévale fortifiée dont l'énorme système défensif a été construit sur les remparts datant de la fin de l'Antiquité, modernisé jusqu'au 13ème siècle et conservé jusqu'à nos jours. La ville, avec sa cathédrale, son château, ses maisons et ses rues, offre l'image authentique d'une ville médiévale. Source : UNESCO.org

La Montagne Noire, paysage d'accueil du site d'étude, compose un fond de scène important pour la ville fortifiée historique de Carcassonne. Si cette dernière ne présente cependant que peu de visibilité vers le site d'étude, uniquement depuis le point haut des remparts, elle entre en visibilité avec le site d'étude depuis certains points clés, notamment les deux belvédères (belvédère de la Cité et belvédère d'Auriac) de l'autoroute mais à une distance très importante (+ de 25 km).

De par le fort éloignement des biens classés et du site d'étude, et des très faibles visibilités et/ou covisibilités, la V.U.E de ce bien ne semble pas devoir être remise en cause à cette échelle.

1.5.2. Les Citadelles du Verriage - Citadelle de Carcassonne

L'analyse depuis la Citadelle de Carcassonne en tant que « Citadelles du Verriage » reprend celle menée dans le cadre du classement UNESCO de la Cité.

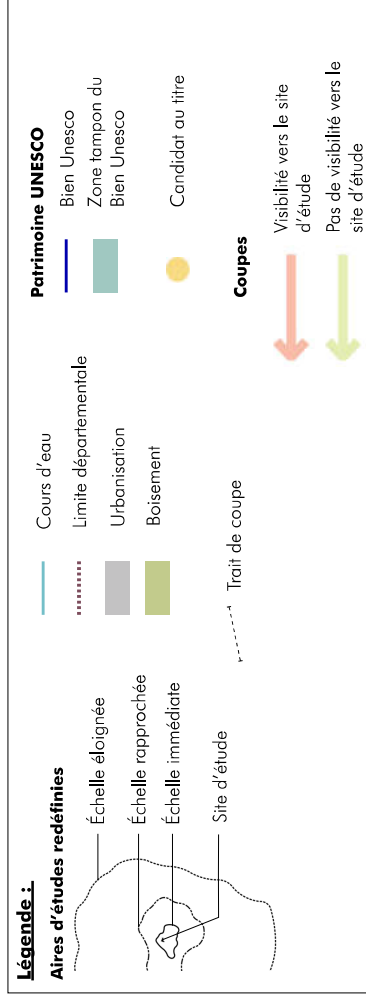


Illustration 28 : Coupe de principe des perceptions depuis les Biens UNESCO

Les altitudes sont indiquées en mNGF

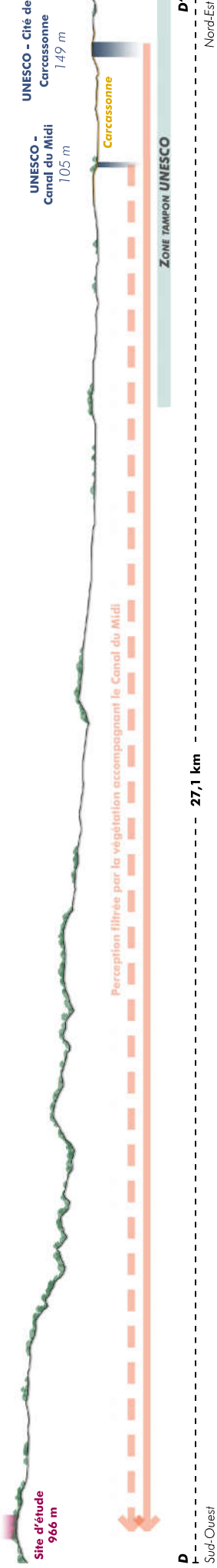
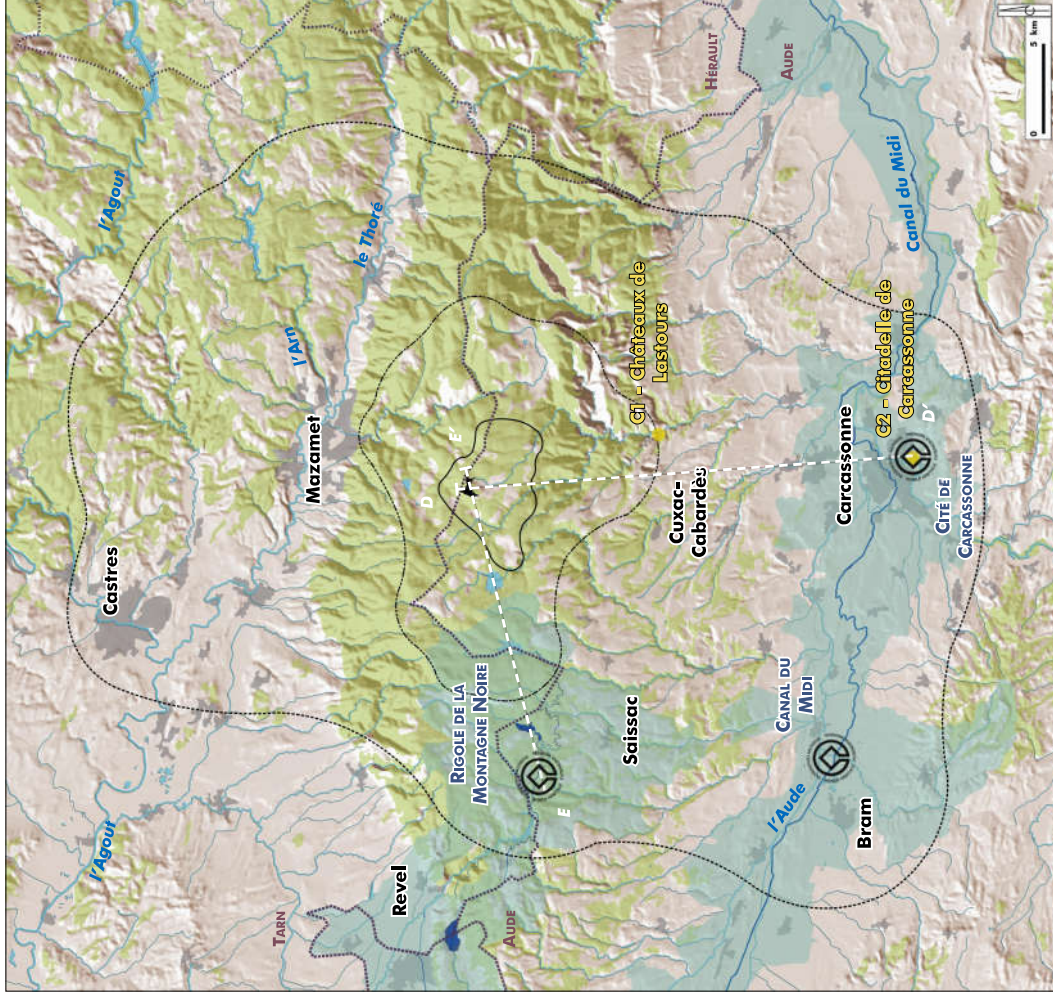


Illustration 27 : Carte du patrimoine Mondial UNESCO

Source : IGN (GEOFLA, ROUTE 500) / BD Carthage / Corine Land Cover / DREAL Occitanie / Réalisation : L'Artifex



1.5.3. Le Canal du Midi et la Rigole de la Montagne Noire

Ces deux biens sont distingués dans les protections UNESCO, mais sont présentés communément étant inscrits dans un système général hydraulique en lien avec le Canal du Midi. La rigole de la Montagne Noire joue un rôle hydraulique important puisqu'elle alimente le Canal du Midi.

La V.U.E de ces deux biens repose sur une des réalisations les plus extraordinaires du génie civil de l'ère moderne. Le canal et son système d'alimentation sont représentatifs de l'éclatement technologique qui a ouvert la voie à la révolution industrielle et à la technologie contemporaine. En outre, elle associe à l'innovation technologique un grand souci esthétique sur le plan architectural et sur le plan des paysages créés, approche que l'on retrouve rarement ailleurs. Source : UNESCO.org

Ces biens classés au patrimoine mondial de l'UNESCO présentent, dans cette aire d'étude, une très faible visibilité vers le site d'étude. En effet, sur l'imérialité de son parcours, la Rigole de la Montagne Noire s'accompagne d'un corridor boisé constitué d'arbres de hautes tiges, principalement des feuillus qui l'isolent des grands paysages extérieurs. La grande majorité de ces arbres sont remarquables par leur structure et grandeur (hêtres, chênes sessiles...). De même sa zone tampon, également fortement boisée, ne laisse filtrer que de rares perceptions. Le bassin du Lampy, qui jalonne la ligne d'eau maçonnée et canalisée de la Rigole est localisé dans un creux de relief et est, comme la Rigole, entouré de boisements. Cet ensemble forme un paysage assez uniforme.

En raison de la distance mais aussi grâce à cette configuration protégée, confidentielle de la Rigole et ses ouvrages, due à ces arbres mais aussi au relief, sa V.U.E ne semble pas devoir être remise en cause à cette échelle.

Le Canal du Midi est quant à lui orienté selon une direction Ouest-Est, parallèle à la ligne de force dessinée par la silhouette de la Montagne Noire. Il n'est donc pas orienté en direction du site d'étude et les alignements qui l'accompagnent filtrent une grande partie des vues. La Montagne Noire apparaît alors « hachée » par les troncs. En revanche, depuis sa zone tampon les paysages s'ouvrent plus largement, et la Montagne Noire se fait plus présente.

De par le fort éloignement des biens classés et du site d'étude, et des très faibles visibilité et/ou covisibilités, la V.U.E de ce bien ne semble pas devoir être remise en cause à cette échelle.

Illustration 29 : Coupe de principe des perceptions depuis les Biens UNESCO

Les altitudes sont indiquées en mNGF

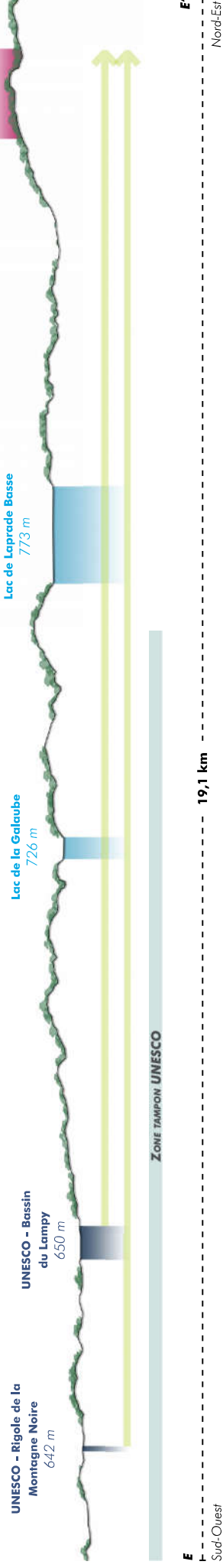
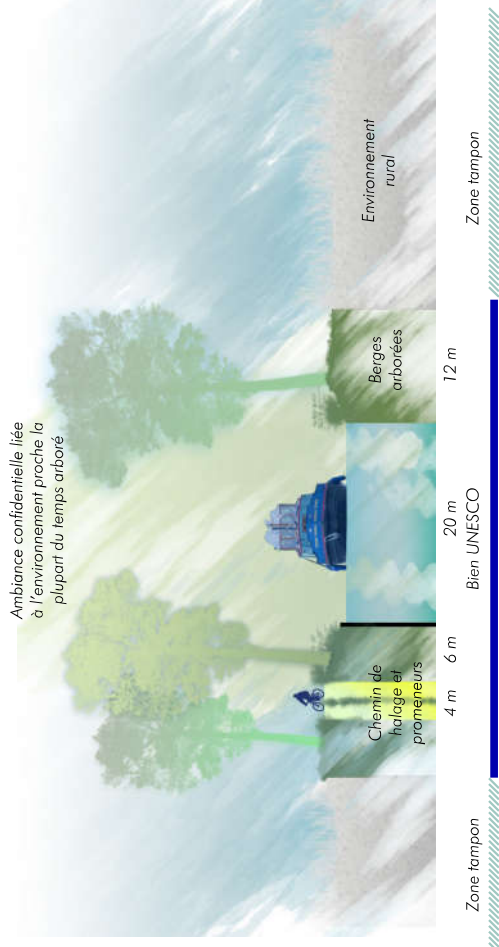


Illustration 30 : Coupe schématique du Canal du Midi

Source : IGN / Réalisation : L'Artifex 2018

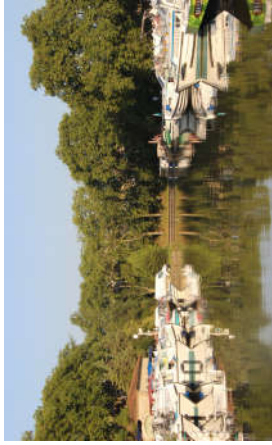


1.6. Patrimoines emblématiques et sites touristiques

Les paysages importants d'un point de vue touristique, repérés dans les brochures d'offices de tourisme, peuvent en partie révéler l'importance des paysages environnants aux yeux des acteurs locaux et des habitants. Les départements du Tarn et de l'Aude font l'objet d'une politique touristique très dynamique. Les multiples cartes existantes, diffusées dans les Offices de tourisme, offrent la connaissance de nombreux sites et parcours de découverte, mettant en valeur la mémoire et les qualités des lieux sous des thématiques variées. Ces lieux communiqués et faisant l'objet d'aménagements sont présumés importants pour la population locale et peuvent ainsi être qualifiés de « paysages à reconnaissance sociale ». Présentés sous différents thèmes, ces sites et paysages permettent de donner un aperçu du territoire, en termes d'attraction et de fréquentation touristique.

Le patrimoine culturel et touristique se décompose en deux types : le tourisme de pleine nature, principalement, et le tourisme plus urbain et culturel.

- Le PNR du Haut-Languedoc valorise et communique autour de ce territoire sur de nombreux domaines qui vont de l'urbanisation au paysage, en passant par le tourisme. Son site internet et les brochures distribuées en office du tourisme sont une source d'information importante.
- Plusieurs retenues d'eau artificielles existent dans la Montagne Noire, qu'elles servent à alimenter le Canal du Midi (Lac de la Galaupe, Bassin du Lampy Neuf et Lac des Cammazes), ou non (Barrage des Montagnés et Lac de Laprade Basse), elles accueillent de nombreuses activités de plein air : base de loisirs, baignade, pêche, canoë, pédalo ou encore randonnée. L'ensemble complexe de collecte des eaux de la Montagne Noire, représenté par son chaplet de bassins et lacs de retenues, est aujourd'hui l'armature touristique estivale des sommets de la Montagne Noire. L'ensemble est agrémenté d'aménagements spécifiques à la détente.
- Les sites naturels remarquables tels que le Massif du Sidobre ou la Rigole de la Montagne Noire, attirent de nombreux visiteurs chaque année pour pratiquer la randonnée ou apprécier en famille l'environnement particulier, l'architecture et son histoire. La rigole de la Montagne constitue un trait d'union sur la totalité de la partie Ouest du Massif de la Montagne-Noire. Cette dernière commence à la prise d'eau d'Alzeau (altitude 645 m) à Lacombe où elle détourne une partie du cours de l'Alzeau puis elle capte les eaux du versant Sud de la montagne en coupant différents ruisseaux, dont la Vermassonne, le Lampy et le Rieurtot. Tous ces cours d'eau rejoignent naturellement le Fresquel, cours d'eau du versant méditerranéen, alors que la rigole amène les eaux collectées sur le versant océanique. Un prolongement de la rigole et le creusement de la percée des Cammazes, réalisés par Vauban à la fin du 15^{ème} siècle, permettent à l'eau de la rigole de la montagne d'être redirigée vers le réservoir de Saint-Ferréal en empruntant le lit du Laudot. Par-delà son utilité technique



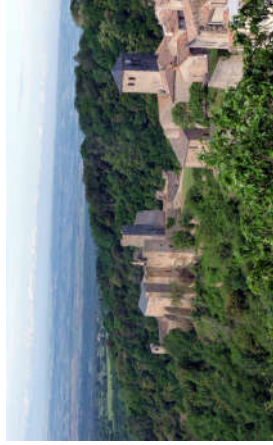
Port de Carcassonne - Canal du Midi

Source : L'Artifex 2018



Canal du Midi et sa piste cyclable

Source : L'Artifex 2018



Saissac

Source : audetourisme.com

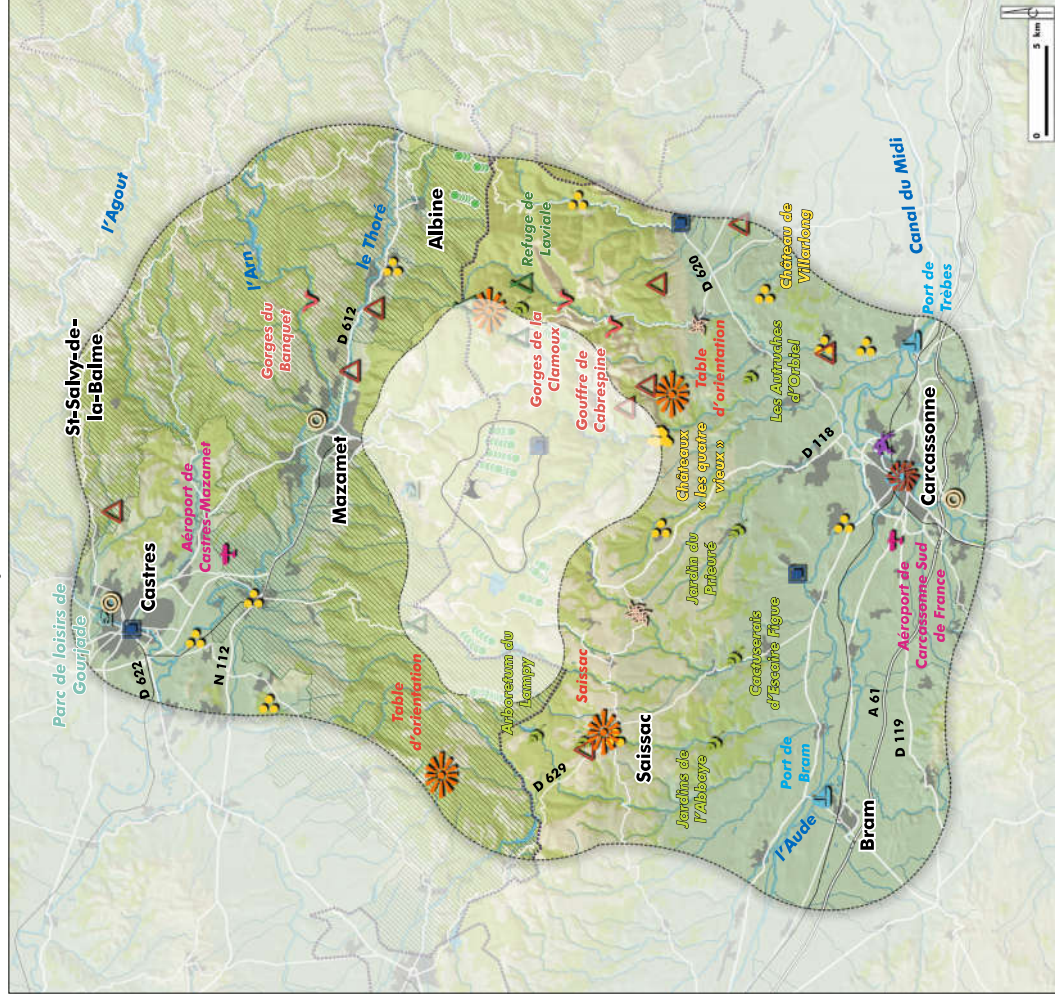


Cité de Carcassonne

Source : L'Artifex 2018

Illustration 31 : Carte des usages, tourisme et patrimoine à l'échelle élargie

Source : IGN (GEOFLA, ROUTE 500) / BD Alti / BD Carthage / Corine Land Cover / DREAL Occitanie / Réalisation : L'Artifex



Légende :

Aires d'études redéfinies	
	Site d'étude
	Echelle éloignée
	Echelle rapprochée
	Echelle immédiate

	Autoroute / Voie rapide		Aéroport
	Axe principal		Port de plaisance
	Axe secondaire		Base de loisir
	Voie ferrée		Golf
	Cours d'eau		Hippodrome
	Limite départementale		Parc
	Boisement		Refuge

	Dolmen, menhir, grotte		Parc éolien existant
	Gorge, gouffre		Parc éolien existant
	Moulin		Parc éolien existant
	Château		Parc éolien existant
	Patrimoine remarquable		Parc éolien existant
	Grand site de France		Parc éolien existant
	Point de vue		Parc éolien existant

	0-100 m		750-1000 m
	100-250 m		1000-1500 m
	250-500 m		1000-1500 m
	500-750 m		1000-1500 m

Altitude	
	0-100 m
	100-250 m
	250-500 m
	500-750 m
	750-1000 m
	1000-1500 m

fondamentale, la rigole de la montagne attire les simples promeneurs qui apprécient son agrément. Nombreux sont ceux qui aiment flâner, à pied ou en vélo, sur son chemin de service long de 28 km, longeant son eau vive, au milieu des forêts.

- Le Canal du Midi, concentre quand à lui une part importante du tourisme fluvial de la région. Il est accompagné de quelques ports dans les villes qu'il traverse.
- D'autres sites sont appréciés pour leurs points de vue panoramiques comme les villages perchés de Montréal, de Saissac ou d'autres lieux plus confidentiels.
- Un ensemble composé de menhirs, dolmens, grottes, gouffres et gorges anime les paysages montagnards.
- Le tourisme plus « urbain » se développe principalement à Castres, Mazamet et Carcassonne. Les amateurs d'art et d'histoire, pourront ainsi visiter le Grand Site de France et la Ville d'Art et d'Histoire de Carcassonne et son patrimoine remarquable, le centre historique de Castres et ses maisons bordant l'Agout ou encore la ville de Mazamet et son patrimoine industriel important.
- Un petit patrimoine de qualité maille la campagne, entre châteaux, moulins et autres curiosités.
- Enfin, un hippodrome, plusieurs golfs et quelques parcs et jardins complètent l'offre touristique du secteur.
- Les aéroports de Castres et de Carcassonne sont deux points d'entrée dans le territoire. Ils favoriseraient ainsi un accès facile au territoire afin de gérer un flux touristique non négligeable pour le développement local du tourisme de la Montagne Noire et ses alentours.
- De nombreux sentiers de Grande Randonnée (GR) parcourent l'aire éloignée. Ces sentiers permettent de découvrir le territoire de manière plus fine et intime :

- Le GR 653 passe au Nord de l'échelle éloignée. Il longe le piémont de la Montagne Noire par la plaine du Sor (hors échelle) et par Castres. La Montagne Noire compose là encore une toile de fond aux paysages traversés.

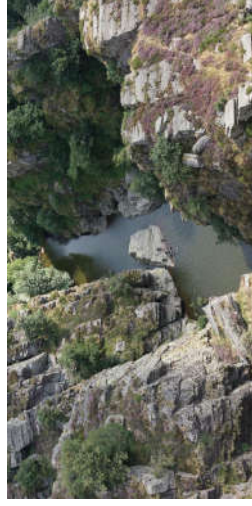
- Le GR 7 traverse les aires d'étude d'Est en Ouest en passant par les reliefs de la Montagne Noire. Les reliefs et les boisements qui l'accompagnent ouvrent et ferment les paysages.

- Le GR 36 traverse les aires d'étude du Nord au Sud, reliant le massif du Sidobre à Carcassonne en passant par Mazamet et les reliefs de la Montagne Noire (Pic de Nore...).

- Un sentier piéton ou cyclable prend place sur la voie longeant la rigole de la Montagne Noire. Dans un écrin de verdure, il permet de profiter pleinement de cet élément unique et de découvrir les différents ouvrages qui le jalonnent.

- Ces sentiers de grande randonnée sont complétés par une multitude de sentiers de moindre importance qui se concentrent sur certaines parties du territoire (Sidobre, plateaux, Mazamet...).

- Quelques refuges accueillent les randonneurs au cœur de la montagne.



Gorges du Banquet

Source : mazamet-tourisme.com

A RETENIR

Le paysage à l'échelle éloignée est composé de deux plaines qui encadrent, au Nord et au Sud, les reliefs formés par la Montagne Noire. Au Nord le principal axe de communication est la D 612 qui relie Castres à Béziers. Au Sud, l'autoroute A 61, la D 613 mais aussi le Canal du Midi et la LGV empruntent la plaine de l'Aude. Les principaux pôles urbains sont installés dans les plaines : la conurbation Castres Mazamet au Nord et la ville de Carcassonne au Sud.

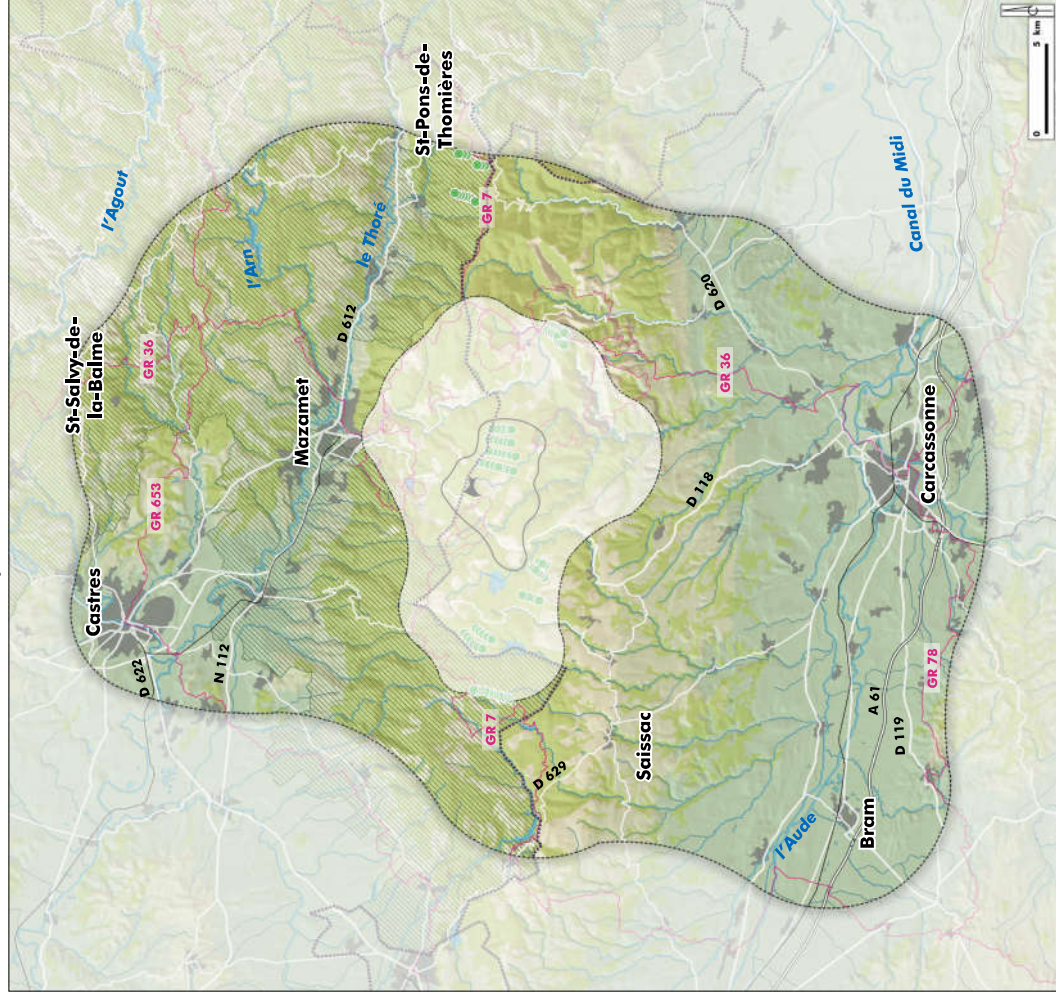
152 Monuments Historiques, 49 Sites et 5 SPR sont localisés à cette échelle. Suivant leur localisation (dans la plaine, sur les plateaux, dans les vallées ou dans les espaces de transition, pentes ou rebords) et des écrans visuels (bocages, urbanisations, boisements et reliefs) certains d'entre eux présenteront des visibilités et/ou des covisibilités.

Deux sites UNESCO sont également recensés à cette échelle. Il s'agit de la Cité de Carcassonne au Sud, du Canal du Midi au Sud et de la Rigole de la Montagne Noire (associée au Canal du Midi) à l'Ouest.

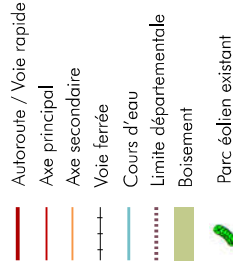
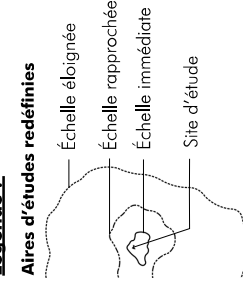
De nombreux éléments touristiques sont recensés sur le territoire : patrimoine remarquable, espaces touristiques, base de loisirs, archéologies, points de vue...

Illustration 32 : Carte des usages, tourisme et patrimoine à l'échelle éloignée

Source : IGN (GEOFLA, ROUTE 500) / BD Alti / BD Carthage / Corine Land Cover / DREAL Occitanie / Réalisation : L'Artifex



Légende :



Altitude



2. Synthèse des enjeux du paysage à l'échelle éloignée

Pour rappel, un enjeu peut être défini comme étant un élément de l'environnement qui, compte tenu de son état actuel ou prévisible, présente une valeur sur une portion de son espace ou de sa fonction. Les enjeux retenus à l'issue de la description du territoire d'étude sont synthétisés et classés selon les thématiques suivantes :

- Enjeux paysagers - Enjeux liés au contexte paysager
- Enjeux dynamiques - Enjeux liés aux axes de circulation et aux flux sur le territoire de ses usagers
- Enjeux sur le cadre de vie - Enjeux sociaux des lieux de vie et de leurs relations avec le paysage quotidien
- Enjeux patrimoniaux - Enjeux liés à un classement, une inscription.
- Enjeux sur la V.U.E - Enjeux liés à la présence d'un site UNESCO et à ses particularités associées
- Enjeux touristiques - Enjeux d'un site touristique
- Enjeux éoliens - Enjeux liés à la présence d'autres éoliennes sur le territoire, donnant des enjeux potentiels de saturation et d'effets cumulatifs.

Thématique	Enjeu retenu	Description de l'enjeu	Niveau d'enjeu
CONTEXTE PAYSAGER - ENJEUX PAYSAGERS	La plaine castraise	Vaste plaine créée par l'Agout et bordée de relief, elle accueille la ville de Castres et ses extensions urbaines. La Montagne Noire compose une toile de fond à ce paysage.	Fort
	Les plaines et collines cultivées du Lauragais	Territoire caractérisé par une succession de collines cultivées et peu boisées, couloir de communication important. La Montagne Noire compose une toile de fond à ce paysage.	Fort
	La plaine vallonnée du Carcassès	Plaine viticole et céréalière, bordée de reliefs au climat méditerranéen et ponctuée de bosquets d'arbres. Elle accueille la ville de Carcassonne, son patrimoine et son urbanisation. La Montagne Noire compose une toile de fond à ce paysage.	Fort
	Les plaines viticoles et les collines sèches du Bas-Minervois	Plaine viticole ponctuée de collines et crêtes arides qui composent le premier plan de l'horizon. La Montagne Noire compose une toile de fond à ce paysage.	Fort
	Serres, vallées et bassin du plateau des lacs	Plateau vallonné et ponctué de lac. Les plantations forestières qui le couvrent réduisent les ouvertures visuelles vers les paysages extérieurs.	Faible
	Vallée du Thoré	Paysage de vallée encaissée, les pentes abruptes et boisées qui la bordent limitent les perceptions vers l'extérieur de la vallée.	Faible
	Le Cabardès des croupes cultivées et pâturées	Premier piémont Sud de la Montagne Noire, ses reliefs s'inclinent progressivement vers la plaine lauragaise et le sillon audois. Les vues très ouvertes offrent de beaux panoramas vers les Pyrénées.	Moyen
	Le Cabardès des piémonts	Seconde partie des piémonts Sud de la Montagne Noire, le paysage est composé d'une succession de cuestas boisées, aux ambiances plutôt sèches. Les nombreuses vues très ouvertes sont tournées vers la plaine audoise et les Pyrénées.	Moyen
	Le cousse de Coucaillères et Labruguière	Territoire calcaire enclavé entre Castres et Mazamet, il est couvert de pelouses sèches et pâturées. La Montagne Noire compose une toile de fond à ce paysage.	Fort
	Agglomération Mazamétaine	Ville anciennement implantée au pied de la Montagne Noire, au début de la vallée creusée par le Thoré, l'urbanisation récente part à l'assaut des coteaux qui la bordent.	Moyen

Thématique	Enjeu retenu	Description de l'enjeu	Niveau d'enjeu
CONTEXTE PAYSAGER - ENJEUX PAYSAGERS	Massif du Sidobre et marges	Massif granitique et fortement boisé (principalement par des plantations forestières de résineux), ses paysages aux rares ouvertures visuelles vers la Montagne Noire, revêtent un caractère particulier.	Moyen
	Échine et versant Nord de la Montagne Noire	Le versant Nord de la Montagne Noire est composé d'un piémont abrupt et boisé (plantations forestières) qui s'élève progressivement vers la ligne de crêtes et la limite départementale. Les reliefs et les boisements ouvrent et ferment les perceptions vers le grand territoire et créent plutôt des micro-paysages.	Moyen
	Les pentes, les vallées et les sommets de la Montagne Noire	Le versant Sud de la Montagne Noire s'incline vers les piémonts et la plaine de l'Aude. De nombreux cours d'eau ont creusé des vallées en V en partant de la ligne de crête et du point haut, le pic de Nore. La végétation résineuse laisse progressivement place à une végétation méditerranéenne. Les paysages sont plutôt composés de micro-espaces.	Moyen
	La N 112 et la D 612 ou Nord	Ces deux axes importants et fréquentés relient Castres à Béziers en passant par Mazamet et la vallée du Thoré. Ils sont une voie de passage vers la Méditerranée.	Fort
	L'autoroute A 61, la D 6113 et la LGV	Ces grands axes de communication empruntent le sillon audois et relient Toulouse à Narbonne en passant par Carcassonne.	Fort
	La D 119 et la D 33 au Sud	Ces axes arrivent à Carcassonne par le Sillon audois et relient la ville aux autres villages qui l'entourent.	Fort
	La D 118, la D 112 ou encore la D 203	Ces axes passants sont les uniques voies de passage qui relient le département du Tarn et celui de l'Aude par la Montagne Noire.	Fort
	Les autres routes départementales, de part et d'autre de la Montagne Noire	Ces axes secondaires relient les villages entre eux et maillent le territoire.	Moyen
	Les voies communales	Ces voies permettent un maillage fin du territoire entre les villages et lieux-dits.	Faible
	Les autres voies ferrées	Moins fréquentées, ces voies sont moins utilisées que la voie LGV.	Faible
LIEUX DE VIE ET USAGE QUOTIDIEN - ENJEUX DU CADRE DE VIE	Le Canal du Midi	Cette voie fluviale à forte reconnaissance relie l'Atlantique à la Méditerranée en passant par la plaine de l'Aude.	Fort
	La conurbation Castres-Mazamet au Nord	Vaste étalement urbain implanté dans la zone de transition entre la vallée du Thoré et la plaine de Castres.	Fort
	La ville de Carcassonne au Sud	Ville patrimoniale forte qui s'implante dans le sillon audois, avec la Montagne Noire pour toile de fond.	Fort
	Les villages sur buttes	Villages implantés sur un léger surplomb dans la plaine ou sur un plateau.	Fort
	Les villages de plaines	Villages implantés dans la plaine sur un socle plan.	Fort
	Les villages étagés	Villages implantés dans les pentes de la Montagne Noire, tournés vers les paysages qui font face à leur versant d'implantation.	Faible
	Les villages perchés	Villages perchés sur un belvédère, dans les reliefs créés par la Montagne Noire et ses contreforts.	Moyen
	Les villages de vallées larges	Villages implantés dans une vallée profonde mais large, isolés des grands paysages par les pentes boisées qui délimitent la vallée	Faible

Thématique	Enjeu retenu	Description de l'enjeu	Niveau d'enjeu
LIEUX DE VIE ET USAGE QUOTIDIEN - ENJEUX DU CADRE DE VIE	Les villages des pentes des vallées encaissées,	Villages lovés dans les micros-vallées encaissées, dessinées par les cours d'eau au cœur des reliefs, visuellement isolés des grands paysages.	Faible
	Les villages de montagne	Villages au caractère montagnard, implantés au cœur de boisements qui les isolent rapidement de l'extérieur.	Faible
PATRIMOINES PROTÉGÉS - ENJEUX PATRIMONIAUX	Visibilité possible depuis 10 Monuments Historiques : 67, 99, 105, 131, 137, 138, 142, 143, 154 et 158	Ces MH présentent des vues directes en direction du site d'étude en raison de leur localisation (plaine ou plateau) et de l'absence d'écrans visuels (relief, végétation ou urbanisation) suffisamment importants pour limiter les vues.	Fort
	Covisibilité possible avec 45 Monuments Historiques : 8, 10, 11, 15, 32, 33, 41, 43, 45, 51 à 54, 64, 67, 68 à 88, 145, 149 à 153, 158 à 160	Ces MH peuvent être visibles en même temps que le site d'étude depuis d'autres points du territoire (belvédères, points hauts...) le plus souvent localisés en arrière de l'édifice.	Fort
	Covisibilité des 46 Monuments Historiques de Carcassonne : 97, 98, 101 à 143 et 148	Les MH de Carcassonne composent des ensembles urbains qui se répartissent principalement autour de la Cité et de la Bastide Royale. Des perceptions en covisibilité (en arrière de la ville de Carcassonne) peuvent exister.	Fort
	Absence de visibilité et de covisibilité depuis les autres Monuments Historiques	Ces MH sont visuellement isolés du site d'étude par un ensemble d'écrans visuels composés du relief (creux de vallées, ondulations...), des boisements (bocages denses, bois, parcs arborés...) et de l'urbanisation (cœur de bourg...) et ne présentent ni visibilité directe ni covisibilité.	Non significatif
PATRIMOINES PROTÉGÉS - ENJEUX PATRIMONIAUX	Visibilité possible depuis 15 Sites Inscrits ou Classés : SP, SI15, SI18, SI19, SI22, SI27, SI28, SI32, SI33, SC6, SC7, SC9, SC12, SC13 et SC15	Ces Sites présentent des vues directes en direction du site d'étude en raison de leur localisation (plaine ou plateau) et de l'absence d'écrans visuels (relief, végétation ou urbanisation) suffisamment importants pour limiter les vues.	Fort
	Covisibilité possible depuis 13 Sites Inscrits ou Classés : SP, SI15, SI19, SI23, SI24, SI27, SI28, SI33, SI34, SC12, SC13, SC14 et SC15	Ces Sites peuvent être visibles en même temps que le site d'étude depuis d'autres points du territoire (belvédères, points hauts...) le plus souvent localisés en arrière de l'édifice.	Fort
	Absence de visibilité ou de covisibilité depuis les autres Sites Inscrits ou Classés	Ces Sites sont visuellement isolés du site d'étude par un ensemble d'écrans visuels composés du relief (creux de vallées, ondulations...), des boisements (bocages denses, bois, parcs arborés...) et de l'urbanisation (cœur de bourg...) et ne présentent ni visibilité directe ni covisibilité.	Non significatif
UNESCO - ENJEUX SUR LA V.U.E.	Les SPR de Castres, Labruguière, Montréal, Aragon et Carcassonne	Ces zonages visent à conserver une ambiance paysagère, architecturale et patrimoniale des bourgs qualitatifs.	Fort
	La Cité de Carcassonne (UNESCO) et la Citadelle de Carcassonne (dans le cadre du projet UNESCO des Citadelles du Verdiges)	La Montagne Noire, qui accueille le site d'étude, compose une toile de fond de la cité de Carcassonne. Elle est visible depuis la Cité et présente une covisibilité avec la Cité depuis les aires d'autoroute.	Fort
	La zone tampon de la Cité de Carcassonne	La zone tampon de la Cité inclut les terrains qui la bordent afin de préserver les paysages immédiats qui font la qualité de cet espace.	Fort

Thématique	Enjeu retenu	Description de l'enjeu	Niveau d'enjeu
UNESCO - ENJEUX SUR LA V.U.E.	Le Canal du Midi	Localisé dans la plaine de l'Aude, la Montagne Noire est l'arrière-plan de ces paysages qui défilent entre les troncs des plaines qui le bordent.	Fort
	La zone tampon du Canal du Midi	La zone tampon du Canal du Midi prend en compte les espaces qui bordent le Canal et l'accompagnent dans la qualité de ses paysages.	Fort
UNESCO - ENJEUX SUR LA V.U.E.	La Rigole de la Montagne Noire	Bien associé au Canal du Midi, la Rigole et les différents bassins qui la compose traversent la Montagne Noire dans une ambiance boisée. Le relief et la couverture végétale qui l'accompagne l'isolent des vues vers le grand paysage.	Fort
	La zone tampon de la Rigole de la Montagne Noire	La zone tampon de la Rigole de la Montagne Noire, permet de protéger les ambiances paysagères qui font la qualité de cette construction.	Fort
	Le PNR du Haut Languedoc	Le parc dynamise ses territoires sur de nombreux domaines comme le tourisme ou encore les paysages.	Fort
	Les sentiers de Grande Randonnée 653, 7, 36 et de la Rigole maillent le territoire	Ces sentiers traversent plaines et plateaux, montagnes et forêts. Ils sont tantôt ouverts vers les grands paysages, tantôt protégés de l'extérieur.	Fort
PATRIMOINES EMBLÉMATIQUES ET SITES TOURISTIQUES - ENJEUX TOURISTIQUES	Des sentiers de petite randonnée maillent plus finement le territoire.	Ces sentiers plus anecdotiques traversent finement l'espace et disposent d'ouvertures paysagères plus ou moins importantes.	Moyen
	Les refuges	Quelques refuges sont localisés dans la Montagne Noire et accueillent les randonneurs le long des GR.	Moyen
	Les retenues d'eau artificielles du Bassin du Lampy Neuf et du Lac des Cammarès.	Ces retenues d'eau, implantées au cœur des reliefs de la Montagne Noire sont le support de nombreuses activités.	Moyen
	Les sites naturels et patrimoniaux remarquables du Sidobre, de la Rigole de la Montagne Noire et du Canal du Midi (et ses ports).	Ces sites attirent les touristes et les locaux de par leur qualité paysagère.	Fort
	Les belvédères (Saissac, Montréal, Carcassonne...)	Ces points hauts permettent des vues ouvertes vers les paysages de la Montagne Noire et les plaines.	Fort
	Les menhir, dolmen, grotte, gouffres et autres gorges de la Montagne Noire	Ces éléments touristiques sont souvent visuellement isolés des grands paysages de part leur encaissement, leur caractère souterrain ou encore leur confidentialité (dans les boisements...).	Moyen
	Le tourisme urbain : Castres, Mazamet et Carcassonne	Ces villes qui accumulent les labels (Grand Site, Ville d'Art et d'Histoire...) attirent pour leur histoire et leur patrimoine.	Fort
	Petit patrimoine, château et autres moulins	Ce petit patrimoine compose le caractère de ce territoire.	Moyen
	Hippodrome, golfs et autres parcs et jardins	Ces espaces, au caractère naturel plus (jardins) ou moins (hippodrome, golfs) développés s'insèrent au sein des villes ou à leur abords proches.	Moyen
	2 aéroports constituant des points d'accès au territoire	Ces points d'accès sont localisés de part et d'autre de la Montagne Noire.	Moyen
CONTEXTE ÉOLIEN - ENJEUX ÉOLIENS	Les parcs éoliens construits dans les aires d'étude paysagère	Ces parcs, construits ou en construction, sont localisés dans les aires d'étude paysagères. Ils s'inscrivent dans le territoire et participent aux nouvelles définitions des paysages modernes.	Fort

3. Analyse des perceptions à l'échelle éloignée

L'ensemble de perceptions visuelles suivantes viennent appuyer les visibilitées en illustrant les perceptions existantes depuis des points à enjeux, mis en évidence dans la partie précédente.

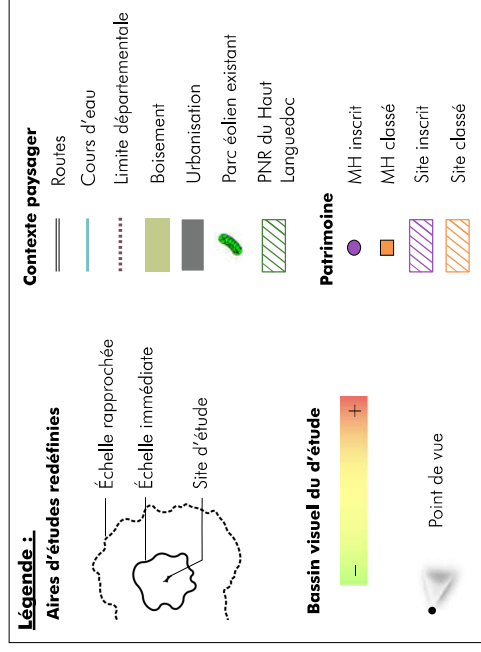
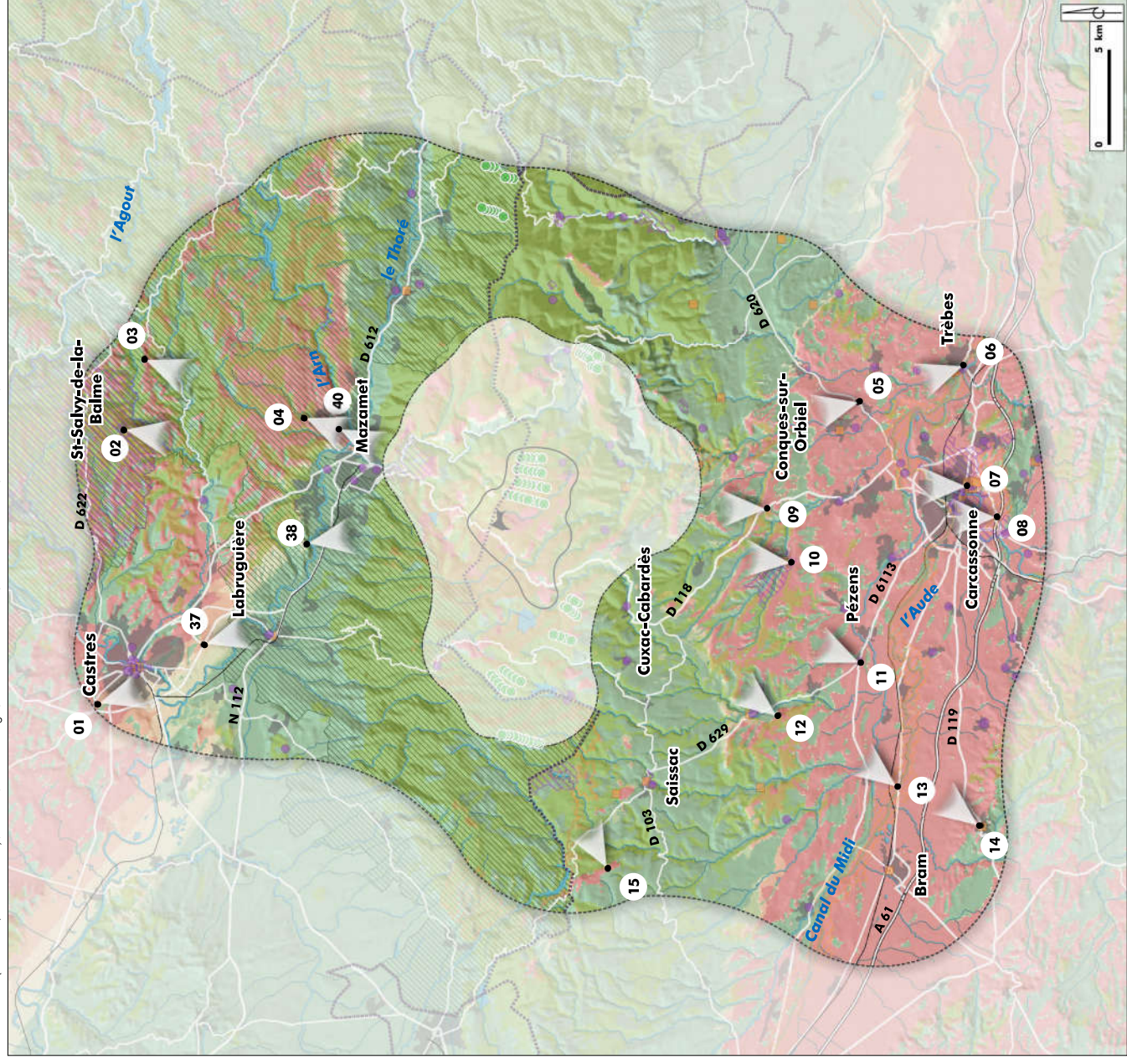
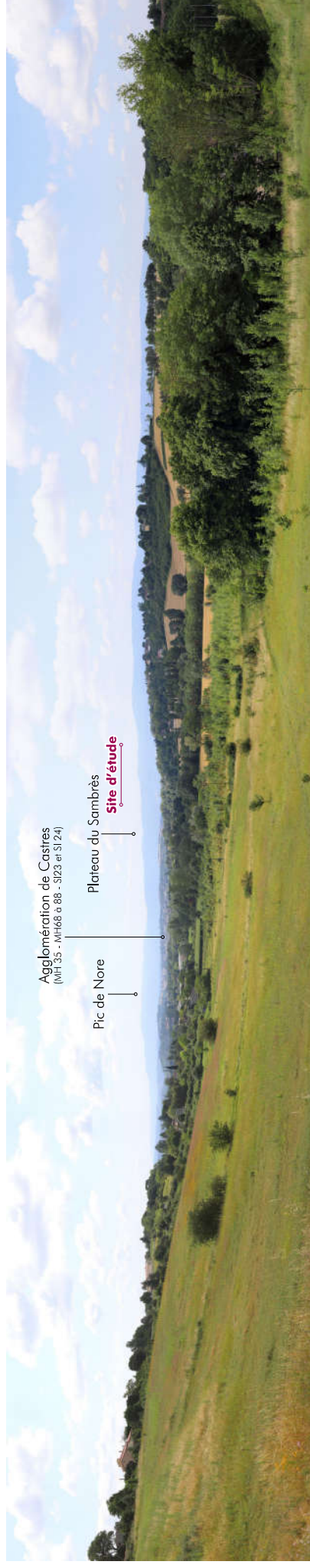


Illustration 33 : Carte de localisation des points de vue à l'échelle éloignée

Source : IGN (GEOFLA, ROUTE 500) / BD Alti / BD Carthage / Corine Land Cover / Base Mérimée / Réalisation : L'Artifex



01 Castres - Parking du Leclerc**22,89 km****Sud-Est****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Plaine Castraise
- Enjeux dynamiques : voies communales
- Enjeux sociaux : Castres
- Enjeux patrimoniaux : covisibilité avec les MH et Sites de Castres

Écrans visuels :

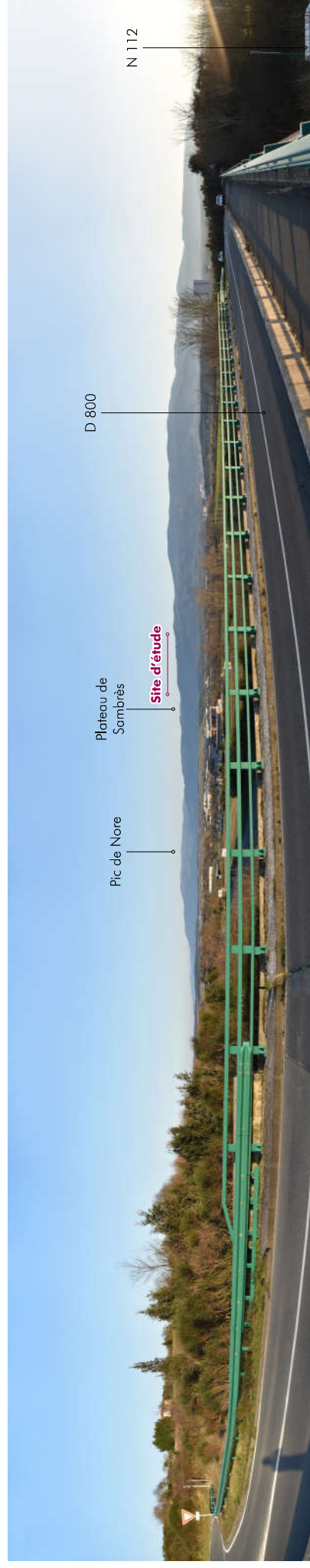
- Distance (nébulosité)
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Effet sur la silhouette de l'agglomération Castraise
- Covisibilité avec le patrimoine de Castres
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes du plateau du Sambreès

37**Castres - D 800 - N 112****16,85 km****Sud-Est****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : La Plaine Castraise
- Enjeux dynamiques : La N 112
- Enjeux sociaux : Conurbation Castres-Mazamet
- Enjeux touristiques : Aéroport de Castres-Mazamet

Écrans visuels :

- Distance (nébulosité)
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

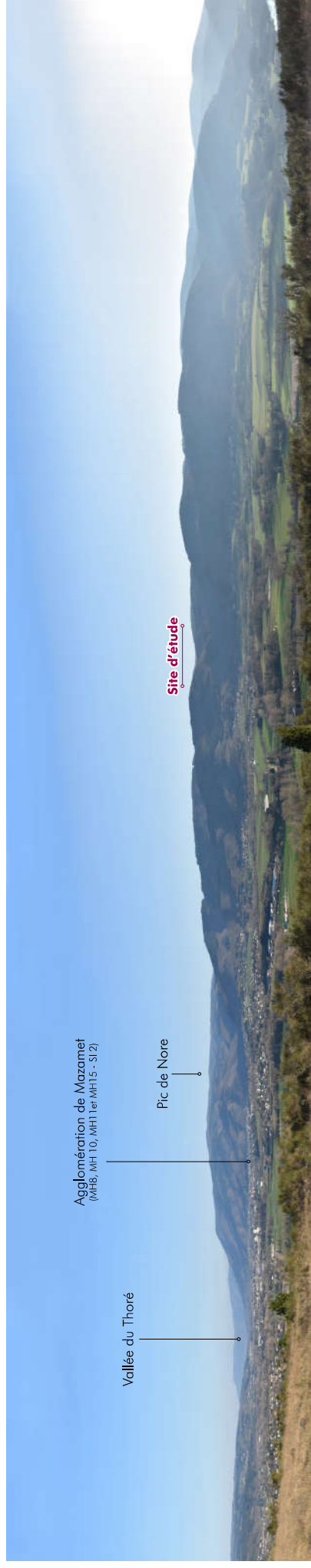
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes du plateau du Sambreès

38

Caucaillères - Pio du Cambon

10,16 km

Sud

**Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Le Causse de Caucaillères et Labruguière
- Enjeux touristiques : PNR du Haut Languedoc, Belvédères, sentiers de randonnée, aéroport de Castres-Mazamet

Écrans visuels :

- Distance (nébulosité)
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

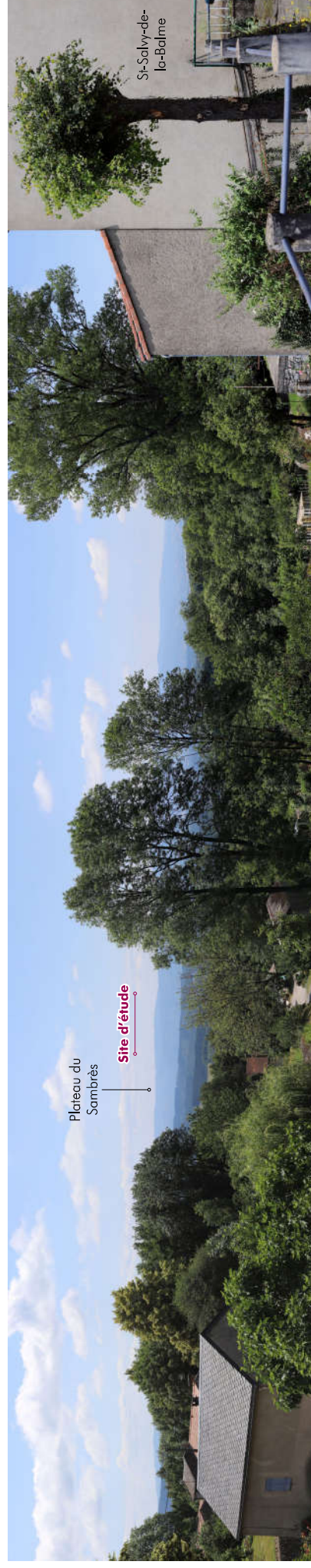
- Effet sur la silhouette de l'agglomération Mazamétaine
- Covisibilité avec le patrimoine de Mazamet-Aussillon
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire

02

Saint-Salvy-de-la-Balme - D 66 - Centre bourg - École

20,07 km

Sud

**Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Massif du Sidobre
- Enjeux dynamiques : routes départementales secondaires
- Enjeux sociaux : village sur butte
- Enjeux patrimoniaux : Visibilité depuis les Sites du Sidobre
- Enjeux touristiques : PNR du Haut Languedoc, massif du Sidobre

Écrans visuels :

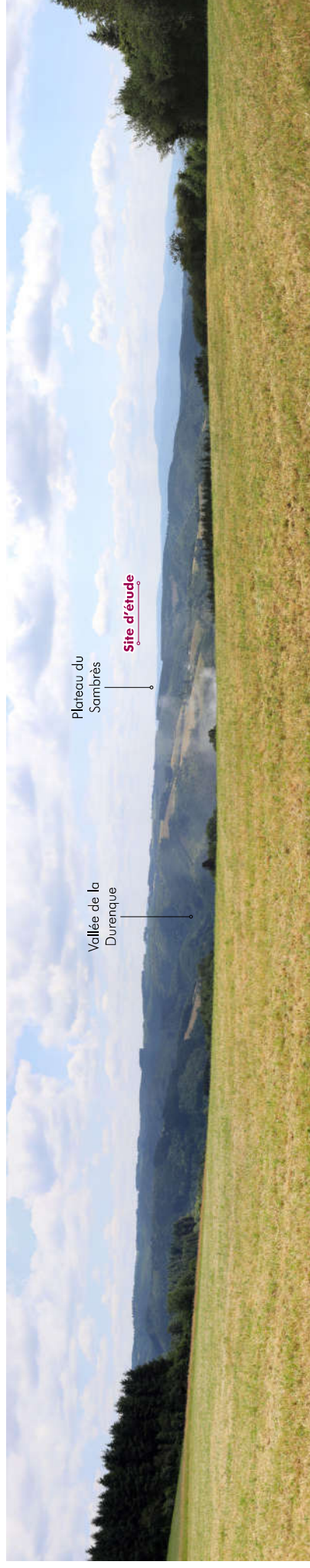
- Distance (nébulosité)
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Visibilité depuis les habitations
- Visibilité depuis le patrimoine de Saint-Salvy-de-la-Balme
- Effets cumulatifs avec les éoliennes du plateau du Sambrès

03 Cambournès - Voie communale - Camp de la Plano**20,24 km****Sud-Ouest****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Serres, vallées et bassin du plateau des Lacs
- Enjeux dynamiques : voies communales
- Enjeux touristiques : PNR du Haut Languedoc, massif du Sidobre

Écrans visuels :

- Distance (nébulosité)
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes du plateau du Sambre

04 Pont-de-Larn - D 109 - Entre la Ragné et La Mole**11,29 km****Sud-Ouest****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Serres, vallées et bassin du plateau des Lacs
- Enjeux dynamiques : routes départementales secondaires
- Enjeux sociaux : Mazamet
- Enjeux patrimoniaux : covisibilité avec les MH de Mazamet et d'Aussillon
- Enjeux touristiques : PNR du Haut Languedoc

Écrans visuels :

- Distance (nébulosité)
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Effet sur la silhouette de l'agglomération de Mazamet
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Covisibilité avec le patrimoine de Mazamet
- Effets cumulatifs avec les éoliennes du plateau du Sambre

40 Pont-de-Larn - D 54 - Chemin de Mazamet au Vintrau**9,69 km****Sud-Ouest****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Agglomération Mazamétaine
- Enjeux dynamiques : Route départementale
- Enjeux sociaux : Conurbation Castres-Mazamet
- Enjeux touristiques : PNR du Haut Languedoc, golf

Écrans visuels :

- Distance (nébulosité)
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Effet sur la silhouette de l'agglomération de Mazamet
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Covisibilité avec le patrimoine de Mazamets

05 Villalier - D 620 - Sortie village**19,58 km****Nord-Ouest****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Plaines viticoles et les collines sèches du Bas-Minervois
- Enjeux dynamiques : routes départementales secondaires
- Enjeux sociaux : village étagé
- Enjeux patrimoniaux : covisibilité avec les MH de Conques-sur-Orbiel
- Enjeux sur la V.U.E. : visibilité depuis la zone tampon de l'UNESCO (Canal du Midi)

Écrans visuels :

- Distance (nébulosité)
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis les habitations
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes des parcs du plateau du Sambrès et du Haut-Cabardès/Cabrespine
- Effet de covisibilité avec les éléments patrimoniaux

06 Trèbes - Pont de la D 610 sur le Canal du Midi**25,40 km****Nord-Ouest****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Plaine vallonnée du Carcasses
- Enjeux dynamiques : routes départementales secondaires
- Enjeux sociaux : village de plaine
- Enjeux patrimoniaux : covisibilité avec les MH de Trèbes
- Enjeux sur la V.U.E. : visibilité depuis l'emprise UNESCO du Canal du Midi

Écrans visuels :

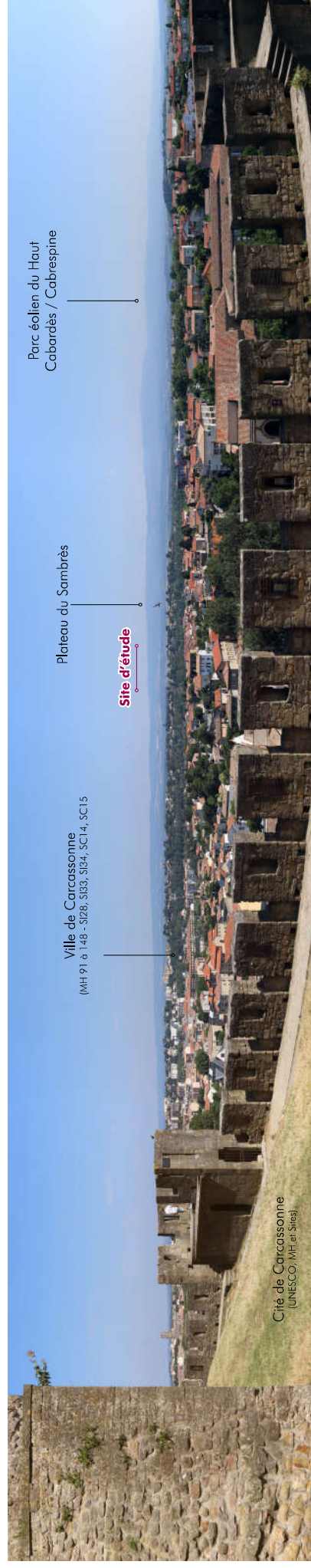
- Distance (nébulosité)
- Boisement

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis le Canal du Midi (UNESCO)
- Visibilité depuis les habitations
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes du plateau du Sambrès
- Covisibilité avec les éléments patrimoniaux

07**Carcassonne - Rempart de la Cité****24,30 km****Nord****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Plaine vallonnée du Carcasses
- Enjeux sociaux : Carcassonne
- Enjeux patrimoniaux : visibilité et covisibilité avec les MH et Sites de Carcassonne
- Enjeux sur la V.U.E. : visibilité depuis l'emprise UNESCO de la Cité
- Enjeux touristiques : belvédère et passage du GR 36

Écrans visuels :

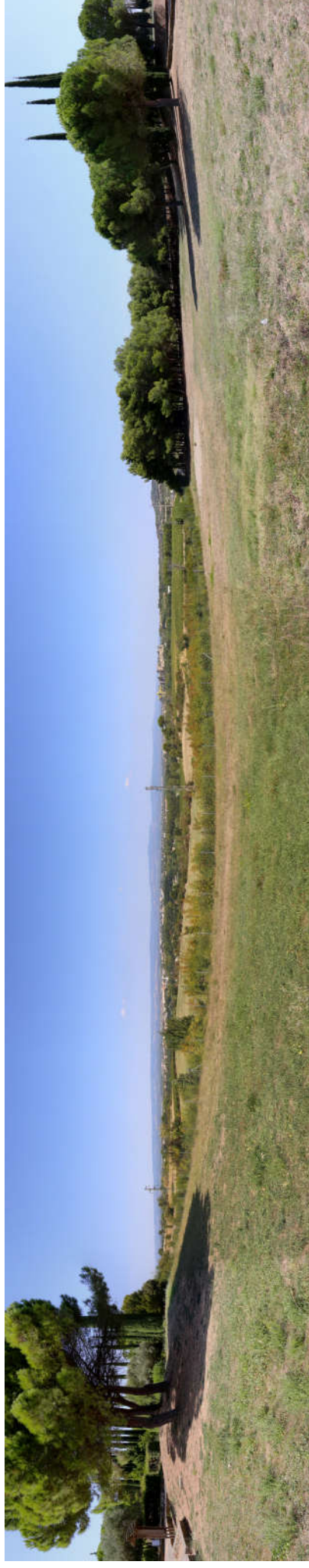
- Distance (nébulosité)
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis l'UNESCO
- Covisibilité avec le patrimoine de Carcassonne
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes des parcs du plateau du Sambrès et du Haut-Cabardès/Cabrespine

08 Carcassonne - Aire d'autoroute du Belvédère d'Auriac**km Orientation****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Plaine vallonnée du Carcassès
- Enjeux dynamique : autoroute A 61
- Enjeux sociaux : Carcassonne
- Enjeux patrimoniaux : visibilité et covisibilité avec les MH et Sites de Carcassonne
- Enjeux sur la V.U.E. : visibilité depuis l'emprise UNESCO de la Cité
- Enjeux touristiques : belvédère et passage du GR 36

Écrans visuels :

- Distance (nébulosité)

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Covisibilité avec l'UNESCO
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes des parcs du plateau du Sambre et du Haut-Cabardès/Cabrespine

09**Conques-sur-Orbiel - D 118 - D 411****13,65 km Nord****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Cabardès des piémonts
- Enjeux dynamiques : grandes routes départementales

Écrans visuels :

- Distance (nébulosité)
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes du parc de Cuxac-Cabardès

10 **Aragon - D 203 - Entrée Sud d'Aragon****14,99 km** **Nord****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Cabardès des piémonts
- Enjeux dynamiques : routes départementales secondaires
- Enjeux patrimoniaux : visibilité et covisibilité avec les MH, Sites et le SPR d'Aragon

Écrans visuels :

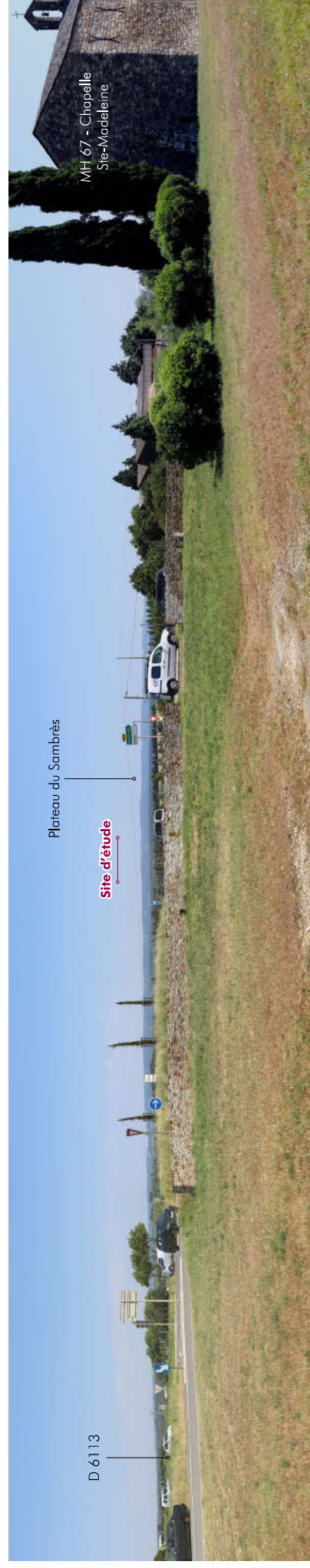
- Distance (nébulosité)
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Covisibilité avec le patrimoine d'Aragon
- Effet sur la silhouette villageoise
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes du plateau du Sambrès

11 **Pézens - D 6113 - D 629 - Chapelle Ste-Madeleine****19,84 km** **Nord-Est****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Plaine vallonnée de Carcasses
- Enjeux dynamiques : grandes routes départementales
- Enjeux patrimoniaux : visibilité et covisibilité depuis le MH de la chapelle Ste-Madeleine

Écrans visuels :

- Distance (nébulosité)
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis la chapelle
- Covisibilité avec la chapelle
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes du plateau du Sambrès

12 Montolioeu - D 8 - les Potences**17,31 km****Nord-Est****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Cabardès des piémonts
- Enjeux dynamiques : routes départementales secondaires
- Enjeux patrimoniaux : covisibilité avec les MH et Sites de Montolioeu

Écrans visuels :

- Distance (nébulosité)
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Covisibilité avec le patrimoine de Montolioeu
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes des parcs de Cuxac-Cabardès et de Lacombe/la Réserve

13 Alzonne - Pont du Diable**24,72 km****Nord-Est****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Plaine et collines cultivées du Lauragais
- Enjeux dynamiques : grandes routes départementales
- Enjeux patrimoniaux : visibilité et covisibilité avec un Site du Canal du Midi
- Enjeux sur la V.U.E. : visibilité depuis l'emprise UNESCO du Canal du Midi

Écrans visuels :

- Distance (nébulosité)
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis le Canal du Midi (UNESCO)
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes du plateau du Sambrès

14 Montréal - Belvédère**29,48 km****Nord-Est****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Massif de la Malepère
- Enjeux dynamiques : grandes routes départementales
- Enjeux sociaux : village perché
- Enjeux patrimoniaux : covisibilité avec un Site,
- Enjeux sur la V.U.E. : visibilité depuis la zone tampon de l'UNESCO du Canal du Midi
- Enjeux touristiques : belvédère et passage du GR

Écrans visuels :

- Distance (nébulosité)
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Covisibilité avec le Canal du Midi
- Visibilité depuis la zone tampon UNESCO
- Visibilité depuis les habitations
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes des parcs d'Arfons, Bois de Serres, Lacombe/la Réserve, Cuxac-Cabardès et du plateau du Sambreès

15**Villemagne - D 48 Pylône****18,65 km****Est****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Cabardès des croupes cultivées et pâturées
- Enjeux dynamiques : routes départementales secondaires
- Enjeux sur la V.U.E. : visibilité depuis la zone tampon de l'UNESCO

Écrans visuels :

- Distance (nébulosité)
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Covisibilité depuis la zone tampon UNESCO
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes des parcs d'Arfons, Bois de Serres et de Lacombe/la Réserve

A RETENIR

A cette échelle, les perceptions sont ouvertes de part et d'autre de la Montagne Noire, depuis les plaines castraise au Nord et Lauragaise au Sud. La Montagne Noire, coiffée de ses parcs éoliens compose une toile de fond récurrente qui vient habiller les horizons de ces paysages. Systématiquement présente, elle borde les vues emblématiques depuis la Cité de Carcassonne (UNESCO), le Canal du Midi (UNESCO) ou encore le Massif du Sidobre, aussi bien que les paysages du quotidien (depuis le Nord et le Sud).

Les vues transversales, au coeur de la Montagne Noire sont plus complexes, limitées par les reliefs qui ondulent et masquent en partie certaines portions des parcs éoliens existants.

III. LE PAYSAGE À L'ÉCHELLE RAPPROCHÉE

1. Description du territoire d'étude à l'échelle rapprochée

1.1. Contexte paysager

Le paysage de l'échelle rapprochée est caractérisé par les pentes et sommets de la Montagne Noire. Le relief est ondulé au gré des cours d'eau qui ont creusé de petites vallées. L'Arnette dévale les pentes du Pic de Noire pour traverser Pradelles-Cabardès avant d'obliquer au Nord et de creuser une vallée encaissée en direction de Mazamet, où elle est rejointe par la vallée encaissée du Linoubre au niveau du village d'Hautpoul. Au Sud, plusieurs ruisseaux se rejoignent dans la vallée créée par l'Orbiel : la Tourelle, le Rieurtot ou encore la Grave. L'Orbiel dessine ensuite une profonde vallée encaissée où de nombreux villages se sont implantés. En suivant, plusieurs autres cours d'eau tracent des vallées orientées vers le Sud : la Dure depuis le Lac de Laprade Basse, le Linon ou encore l'Alzeau depuis le Lac de la Galaube et la prise d'eau de la Rigole. Ces vallées encaissées sont rapidement coupées des grands paysages en raison des pentes abruptes et boisées qui les bordent.

Le relief général s'élève vers l'Est et le Pic de Noire, plus haut sommet de ce massif. La ligne de crête marque la transition entre les départements du Tarn au Nord et de l'Aude au Sud, mais également une transition entre un climat et une végétation continentale au Nord et plus méditerranéens au Sud.

Cette partie de la Montagne Noire est essentiellement couverte de plantations forestières globalement jeunes (beaucoup ont moins de 100 ans) et plantées après guerre avec des fonds d'état dans le cadre de la Restauration des Terrains de Montagne (RTM) et avec le Fond Forestier National (surtout résineux). Ces arbres forment un couvert forestier dense qui filtre les perceptions. Quelques rares clairières composent des trouées dans la végétation.

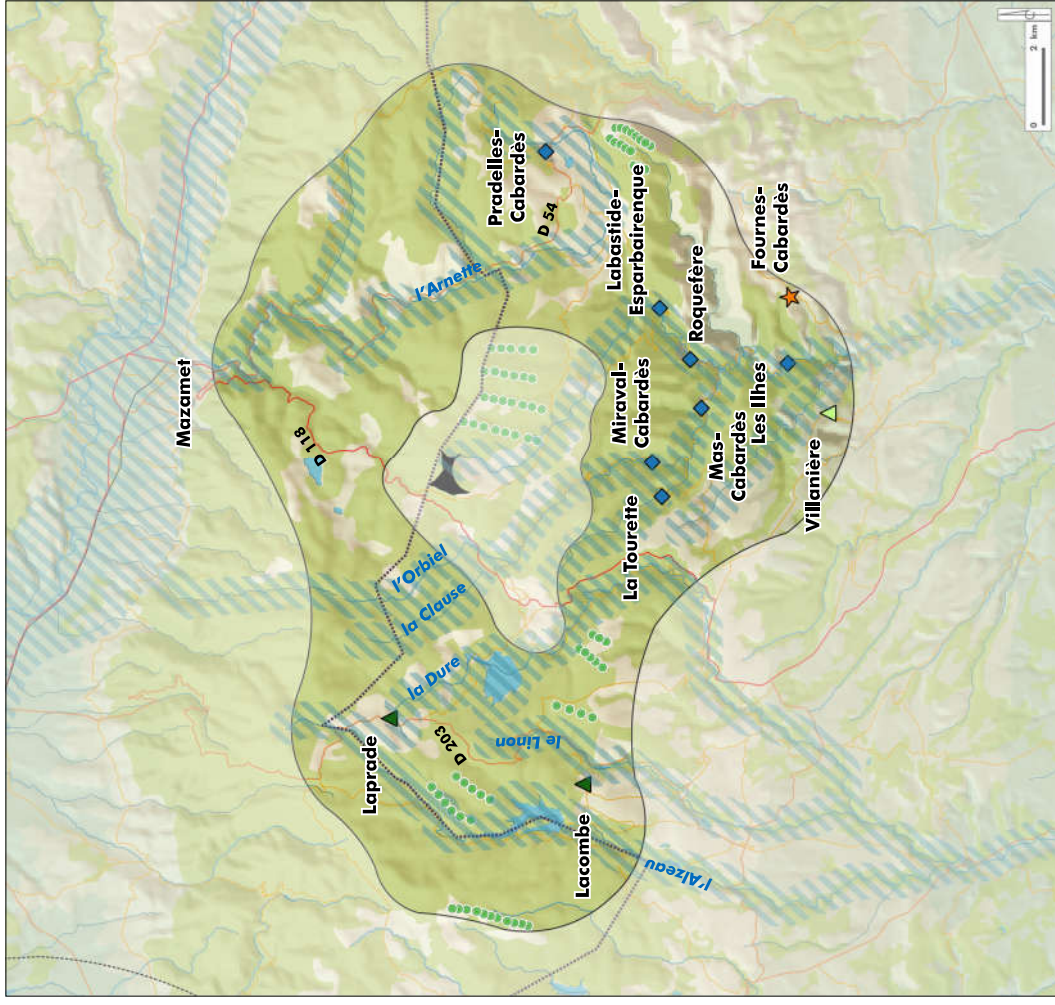
A cette échelle, le paysage est largement marqué par la production sous plusieurs formes : éoliennes, plantations forestières... Cet intérêt peut être suscité à la fois par une volonté de faire du développement durable dans un espace au patrimoine naturel préservé mais aussi par une recherche de valorisation des ressources locales : fort potentiel de vent sur les sommets de la Montagne Noire, grande ressource forestière pour le bois d'énergie, des surfaces importantes de terrains favorables aux panneaux solaires et une ressource en eau potentiellement utilisable en hydro-électricité.

1.2. Axes de circulation

Dans cette aire montagnarde, les axes de circulation empruntent les couloirs naturellement dessinés par les vallées qui dévalent les pentes. Ainsi, la route D 118, principal axe de communication du massif qui relie Carcassonne à Mazamet, passe d'abord par la vallée encaissée du Linoubre avant de traverser le plateau du Sambrès. Elle emprunte ensuite la vallée de la Dure pour rejoindre le Sud. A l'Est, la D 54/D 112 longe le cours de l'Arnette entre Mazamet et Pradelles-Cabardès.

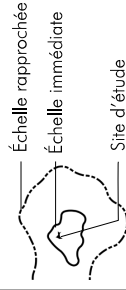
Illustration 34 : Carte du relief et des logiques paysagères à l'échelle rapprochée

Source : IGN (GEOFLA, ROUTE 500) / BD Carthage / Corine Land Cover / DREAL Occitanie / Réalisation : L'Artifex



Légende :

Aires d'études redéfinies

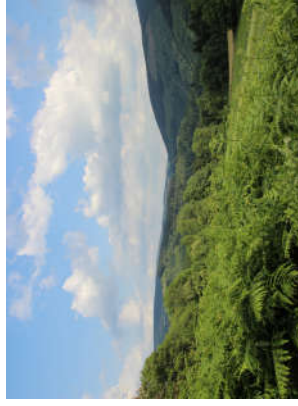


Typologie d'implantation de l'habitat

	Autoroute / Voie rapide		Village de montagne
	Axe principal		Village de plateau
	Axe secondaire		Village de vallée encaissée
	Voie ferrée		
	Cours d'eau		
	Limite départementale		
	Boisement		
	Micro vallée		

Altitude

	0-100 m
	100-250 m
	250-500 m
	500-750 m
	750-1000 m
	1000-1500 m



Relief vallonné et vallée de l'Arnette

Source : L'Artifex 2018



L'Arnette

Source : L'Artifex 2018



Pâturage et boisements dans les environs de Lacombe

Source : L'Artifex 2018



Parc éolien de Lacombe / la Réserve

Source : L'Artifex 2018

A l'Ouest, la D 56 / D 101 / D 203 cheminent en ligne de crête et emprunte ensuite la vallée du Linon pour rejoindre les contreforts Sud de la Montagne Noire.

A ces principaux axes orientés selon un axe Nord/Sud, plusieurs voies départementales secondaires traversent le massif selon un axe Est/Ouest, rendu ici possible grâce au Plateau du Sambres qui compose un espace relativement moins accidenté qu'ailleurs. Ainsi, la D 101 relie Laprade au Martyrs puis à la vallée de l'Orbiel. La D 1009 quant à elle coupe par le Plateau du Sambres en direction de Pradelles-Cabardès.

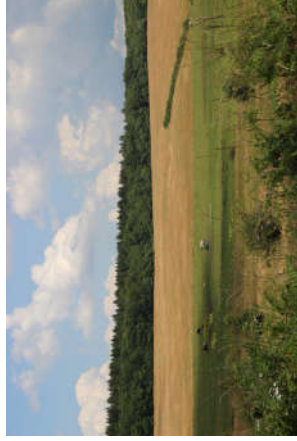
Ces voies sont complétées par un réseau de voies communales et de chemins forestiers qui desservent plus en profondeur le territoire.

1.3. Lieux de vie et paysages du quotidien

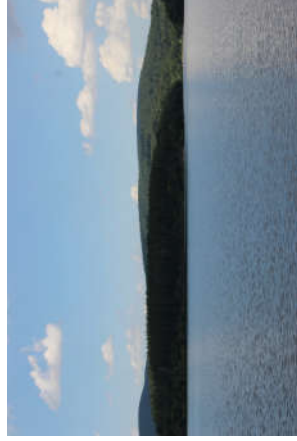
A cette échelle, plusieurs villages de montagne concentrent les habitations et quelques services : Laprade au Nord-Ouest, Lacombe au Sud-Ouest et Pradelles-Cabardès à l'Est. Ces bourgs, implantés sur un terrain légèrement plus plat, au bord d'un cours d'eau ou au pied d'un mont, sont dans des clairières entourées de boisements. Là, la forêt s'arrête ponctuellement et le village apparaît alors niché dans un écrin de verdure. Passé la clairière, la forêt se referme et les habitations disparaissent à la vue. Ils sont complétés par de nombreux villages de moindre importance et de lieux-dits isolés qui animent la montagne au gré des nombreuses routes en cul-de-sac.

La encore, les différents villages et lieux-dits peuvent être classifiés selon une typologie d'implantation de l'habitat :

- **Les villages sur buttes**, implantés sur un léger surplomb dans la plaine ou sur un plateau.
- **Les villages de plaine** développés sur un socle plan, à proximité des aires de productions agricoles spécialisées ou intensives
- **Les villages étagés**, implantés sur les pentes des contreforts de la Montagne Noire, ouverts vers les paysages qui font face au versant.
- **Les villages perchés**, en balvédère entre deux vallées.
- **Les villages de vallées larges**, implantés au bord d'un cours d'eau ayant creusé une vallée large mais profonde. Ils sont isolés des grands paysages par les pentes boisées qui bordent et limitent l'espace.
- **Les villages des pentes des vallées encaissées**, implantés au cœur des micros-vallées dans la montagne, offrant peu voir pas de visibilité sur le grand paysage environnant, malgré parfois des implantations sur des points hauts mais lovés dans des gorges ou vallées profondes bloquant les horizons paysagers.
- **Les villages de montagne** développés dans la pente des massifs au sein d'une clairière, sont généralement intégrés dans un épais couvert végétal tendant à isoler visuellement le bourg et à le rendre également peu perceptible depuis les alentours proches ou lointains.



Cultures et boisements
Source : L'Artiflex 2018



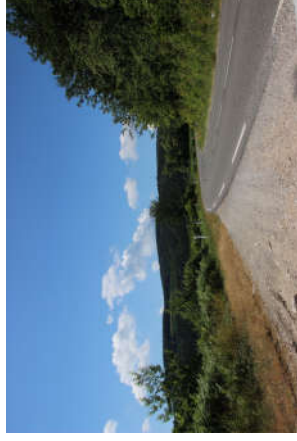
Lac de Laprade Basse
Source : L'Artiflex 2018



Lac de Montagnés
Source : L'Artiflex 2018



Prairie pâturée
Source : L'Artiflex 2018



RD 118
Source : L'Artiflex 2018



RD 203
Source : L'Artiflex 2018



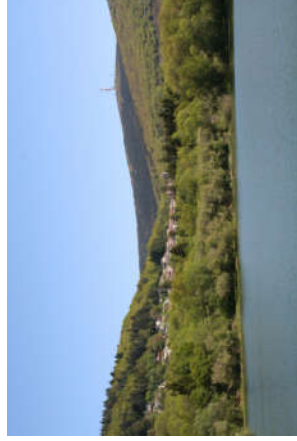
RD 101
Source : L'Artiflex 2018



D 1009
Source : L'Artiflex 2018



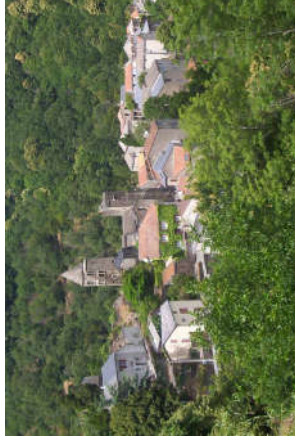
Canjelieu
Source : L'Artiflex 2018



Pradelle-Cabardès et Pic de Nore
Source : www.communes.com



Miraval-Cabardès
Source : www.petit-patrimoine.com



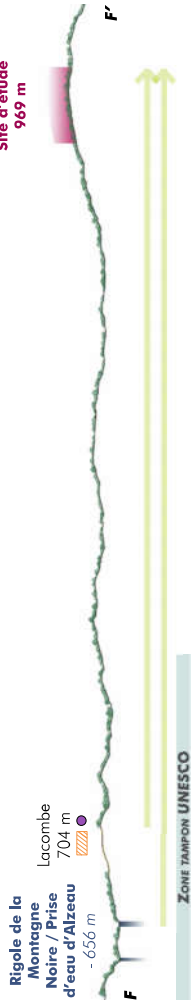
Latourette-Cabardès
Source : www.fondation-patrimoine.org

1.4. Patrimoines protégés

A l'échelle rapprochée, de nombreux Monuments Historiques sont recensés. Ils sont listés dans les tableaux suivants et localisés dans la carte ci-contre.

Le contexte montagnard de l'aire, tout en reliefs et vallées encaissées, limite grandement les perceptions visuelles de nombreux MH qui sont implantés au cœur d'une vallée encaissée (l'Orbiel, l'Armette...). La coupe suivante illustre la réduction des perceptions pour ces Monuments

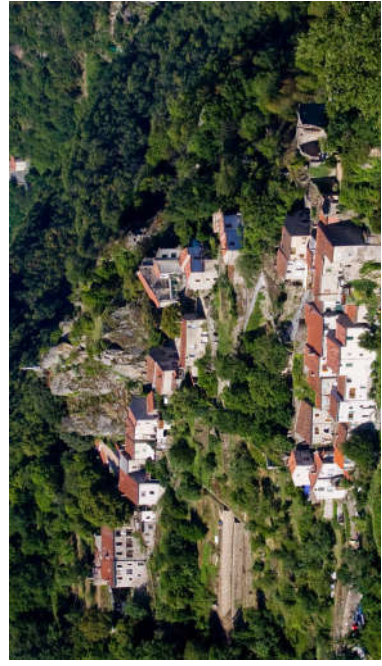
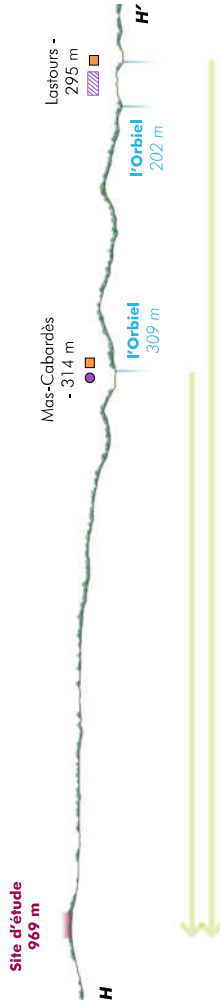
Patrimoine de Lacombe



Patrimoine d'Hautpoul



Patrimoine de Mas-Cabardès et Lastours

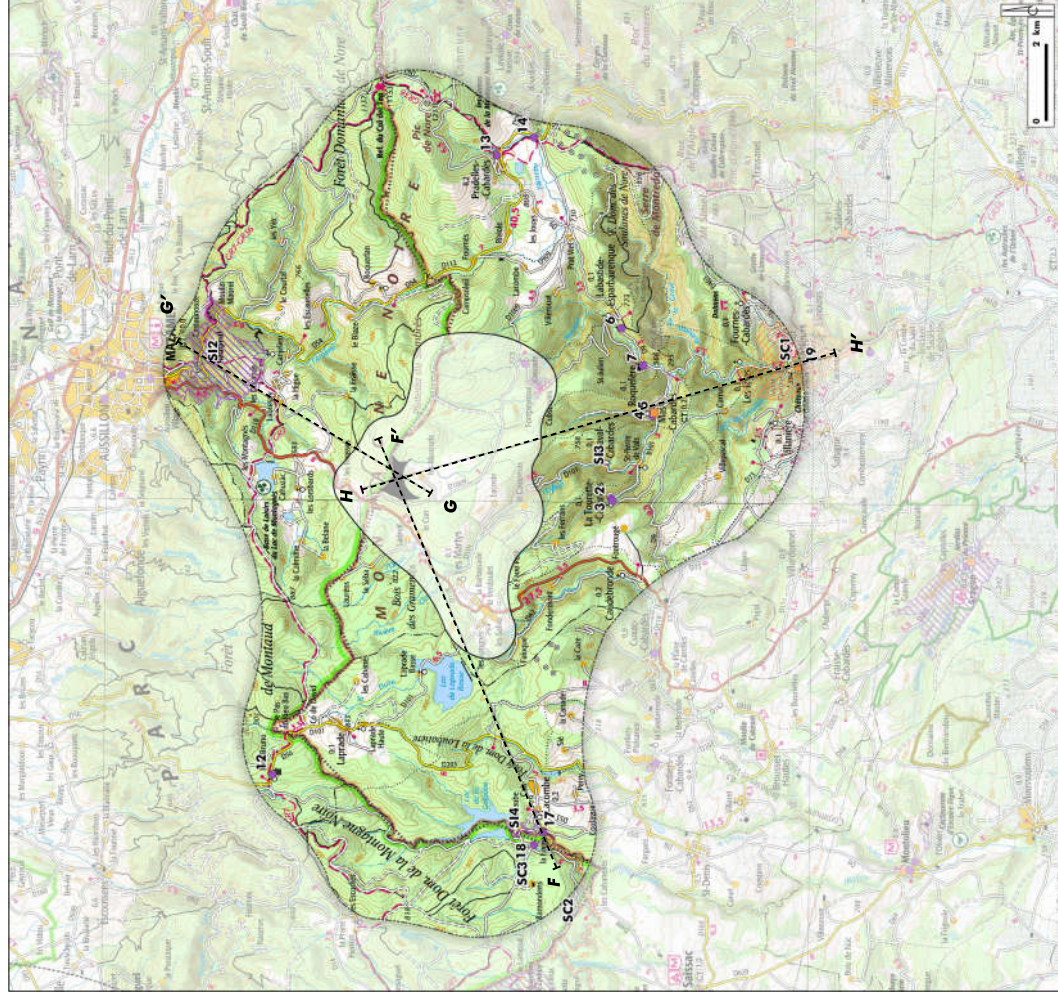


Village d'Hautpoul

Source : www.tourisme-mazamet.com

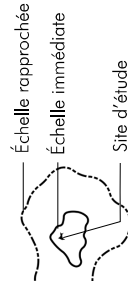
Illustration 35 : Carte des éléments patrimoniaux et paysagers inventoriés à l'échelle rapprochée

Source : - IGN / DREAL Occitanie / Base Mérimée / Réalisation : L'Artifex



Légende :

Aires d'études redéfinies



- MH inscrit (purple dot)
- MH classé (orange square)
- Site inscrit (hatched area)
- Site classé (diagonal hatched area)
- Trait de coupe (dashed line)

Visibilité vers le site d'étude (orange arrow)

Pas de visibilité vers le site d'étude (green arrow)

• **Les Monuments Historiques (loi du 31 décembre 1913)**

Les Monuments Historiques (MH) sont référencés sur le base « Mérimée » du Ministère de la Culture et font l'objet d'une veille particulière de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Les MH font l'objet d'un périmètre de protection d'un rayon de 500 mètres. Un des autres enjeux lié à la présence de ces monuments historiques est le principe de covisibilité. Ce principe peut signifier deux situations : la première, lorsqu'un patrimoine bâti est visible depuis un autre, la seconde, lorsque les deux édifices sont visibles conjointement, depuis un même point de vue. **11 procédures d'inscription et de classement en tant que Monuments Historiques** sont recensées sur ce territoire à l'échelle rapprochée.

N°	Communes	Nom	Protection	Date	Distance (km)	Perceptions		Écran visuel	Visibilité du site d'étude	Covisibilité
						Pos de perception	Perception possible			
17	Arfons (81)	Canal du midi : prise d'eau d'Alzeau	Inscrit	24/04/1998	9,35	Pos de perception	Perception possible	Relief, végétation	Non	Non
		Canal du midi : chaussée de Coudières	Inscrit	24/04/1998	9,58			Relief, végétation	Non	Non
12	Escoussens (81)	Anciennes granges cartusiennes de Fonbruno	Inscrit	28/06/1988	7,95			Relief, végétation	Non	Non
2	La Tourrette-Cabarbards (11)	Croix en fer forge sur la place	Inscrit	25/06/1951	4,99			Relief, boisement, urbanisation	Non	Non
3		Église sainte-anne	Inscrit	14/04/1948	5,02			Relief, boisement, urbanisation	Non	Non
6	Labastide-Esparbairègne (11)	Église Saint-André	Inscrit	27/04/1948	6,48			Relief, boisement	Non	Non
19	Lastours (11)	Quatre Châteaux (ruines)	Classé	31/10/1905	10,43			Relief, végétation	Non	Non
4	Mas-Cabarbards (11)	Église	Inscrit	12/02/1926	6,41			Relief, boisement, urbanisation	Non	Non
5		Croix des tisserands	Classé	03/01/1933	6,47			Relief, boisement, urbanisation	Non	Non
13	Prodèles-Cabarbards (11)	Église	Inscrit	06/02/1939	8,31			Relief, végétation	Non	Non
14		Ancienne glacière	Inscrit	19/06/1986	9,05			Relief, végétation	Non	Non
7	Roquefère (11)	Château	Inscrit	19/11/1985	6,54			Relief, boisement, urbanisation	Non	Non

• **Les sites protégés (loi du 2 mai 1930)**

Selon la définition donnée par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, « les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national : éléments remarquables, lieux dont on souhaite conserver les vestiges ou la mémoire pour les événements qui s'y sont déroulés... **L'inscription** est une reconnaissance de la qualité d'un site justifiant une surveillance de son évolution, sous forme d'une consultation de l'Architecte des Bâtiments de France sur les travaux qui y sont entrepris ». Les sites protégés, inscrits ou classés, regroupent des ensembles conjuguant bâti et paysage, ou des sites naturels attractifs, parfois fragiles. **3 sites classés et 3 sites inscrits** se trouvent dans ce territoire à l'échelle rapprochée.

N°	Communes	Nom	Protection	Date	Distance (km)	Perceptions		Écran visuel	Visibilité du site d'étude	Covisibilité
						Pos de perception	Perception possible			
SC3	Arfons (81)	Hêtres, au lieu-dit "Château de Ramondens"	Classé	20/10/1923	10,55	Pos de perception	Perception possible	Relief, végétation	Non	Non
SC1	Fontiers-Cabarbards (11)	Ensemble formé par les Châteaux de Lastours et leurs abords ainsi que des mines de Barrenc	Classé	02/09/2010	8,74			Relief, végétation	Non	Non
SI4	Locombe (11)	Prise d'eau de l'Alzeau et lieu-dit : "La Galaube"	Inscrit	24/01/1945	8,71			Relief, végétation	Non	Non
SI2	Mazamet (81)	Village d'Hautpoul et ses abords	Inscrit	17/03/1994	3,92			Relief, végétation	Possible	Non
SI3	Miraval Cabarbards (11)	Église et ses abords	Inscrit	06/08/1945	4,92			Relief, végétation	Non	Non
SC2	Saussac (11)	La Rigole de la Montagne Noire	Classé	08/10/1996	9,30			Relief, végétation	Non	Non

1.5. Les biens UNESCO

1.5.1. La Rigole de la Montagne Noire

L'aire rapprochée présente un bien classé au titre du patrimoine mondial : la Rigole de la Montagne Noire. Cette ligne d'eau protégée s'accompagne d'une zone tampon recouvrant une partie de l'aire rapprochée à l'Ouest

La V.U.E de ce bien repose sur une des réalisations les plus extraordinaires du génie civil de l'ère moderne. Le canal et son système d'alimentation sont représentatifs de l'éclosion technologique qui a ouvert la voie à la Révolution industrielle et à la technologie contemporaine. En outre, elle associe à l'innovation technologique un grand souci esthétique sur le plan architectural et sur le plan des paysages créés, approche que l'on retrouve rarement ailleurs. Source : UNESCO.org

Elle débute à l'Ouest de l'aire rapprochée avec la prise d'eau d'Alzeau. Cet ouvrage est ici localisé dans un creux et est accompagné de nombreux boisements qui l'isolent visuellement et physiquement des paysages alentour. La prise d'eau ne présente donc aucune visibilité vers le site d'étude. Le reste de la Rigole, dont une petite portion est incluse dans cette aire est, sur l'intégralité de son parcours, encadrée d'épais boisements qui l'isolent des grands paysages extérieurs. De même sa zone tampon, également fortement boisée, ne laisse filtrer que de rares perceptions. Cet ensemble forme un paysage assez uniforme.

De par le relief et les boisements assez denses qui accompagnent cet ouvrage dans la Montagne Noire, les visibilités et/ou covisibilités vers le site d'étude sont rares à inexistantes ainsi, la V.U.E de ce bien ne semble pas devoir être remise en cause à cette échelle.



Prise d'eau d'Alzeau

Source : L'Artifex 2018

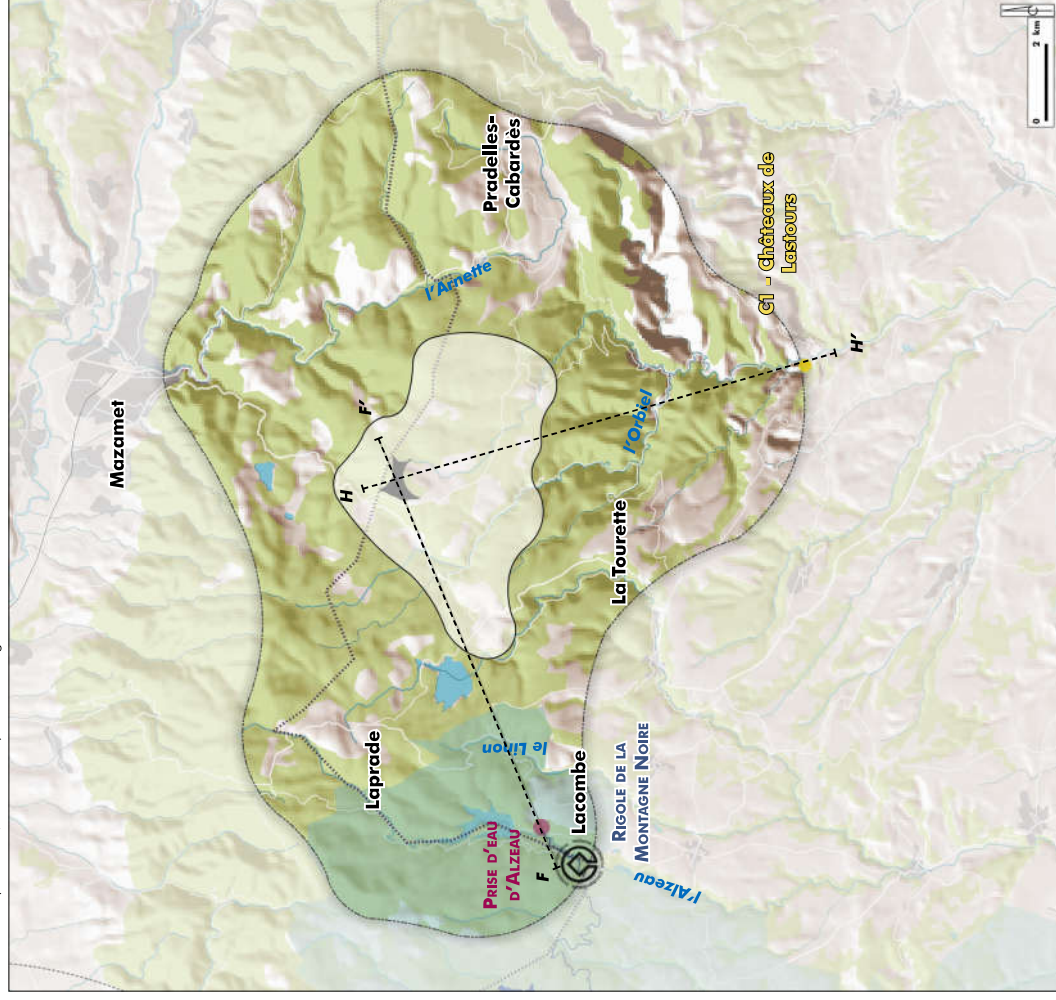


Rigole de la Montagne Noire proche de la prise d'eau d'Alzeau

Source : L'Artifex 2018

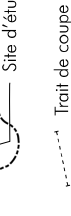
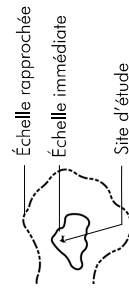
Illustration 36 : Carte du patrimoine Mondial UNESCO à l'échelle rapprochée

Source : IGN (GEOFLA, ROUTE500) / BD Carthage / Corine Land Cover / DREAL Occitanie / Réalisation : L'Artifex

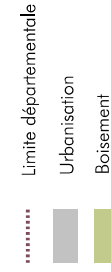


Légende :

Aires d'études redéfinies



Cours d'eau



Patrimoine UNESCO

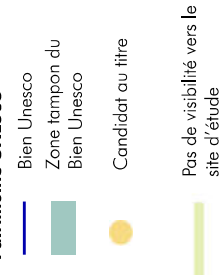
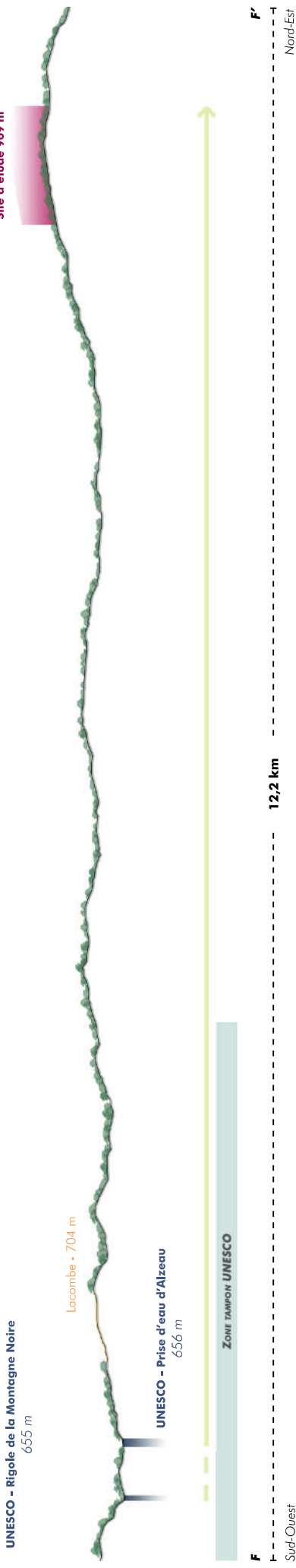


Illustration 37 : Coupe de principe des perceptions depuis les Biens UNESCO

Les altitudes sont indiquées en mNGF



1.5.2. Les Châteaux de Lastours

L'aire rapprochée présente un bien candidat au classement UNESCO dans le cadre du bien en série « les Citadelles du Ventige » : les châteaux de Lastours. Ce château cathare, le plus au Nord, fait parti d'un bien en série regroupant 8 châteaux principalement localisés dans les Corbières et Fenouillèdes. La Citadelle de Carcassonne fait également partie de ce bien et est localisée à l'échelle élargie.

La V.U.E de ce bien repose à la fois sur le témoignage d'un échange d'influence à une période donnée sur différents thèmes dont l'architectures, la technologie font partie, et sur un type de construction architecturale, technologique ou paysagère illustrant une période donnée de l'histoire. Source : UNESCO.org

Localisés au Sud de l'échelle rapprochée, les Châteaux de Lastours s'inscrivent dans le relief complexe des piémonts de la Montagne Noire. De nombreux boisements accompagnent l'écrin paysager dans lequel s'inscrivent ces édifice.

Principalement de par le relief mais également grâce aux boisements qui accompagnent ces édifices dans les piémonts de la Montagne Noire, les visibilité et/ou covisibilités vers le site d'étude sont inexistantes ainsi, la V.U.E de ce bien ne semble pas devoir être remise en cause à cette échelle.

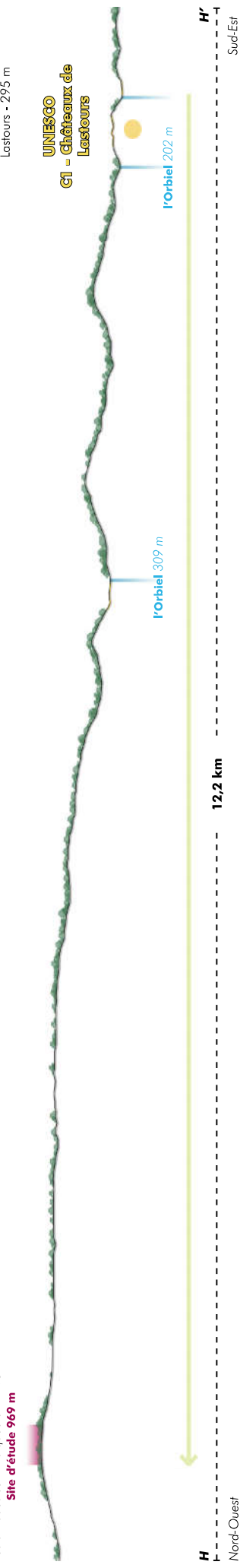


C1 - Château de Lastours

Source : Citadellesduvertige.oude.fr

Illustration 38 : Coupe de principe des perceptions le bien des Châteaux de Lastours, candidat au titre UNESCO

Les altitudes sont indiquées en mNGF



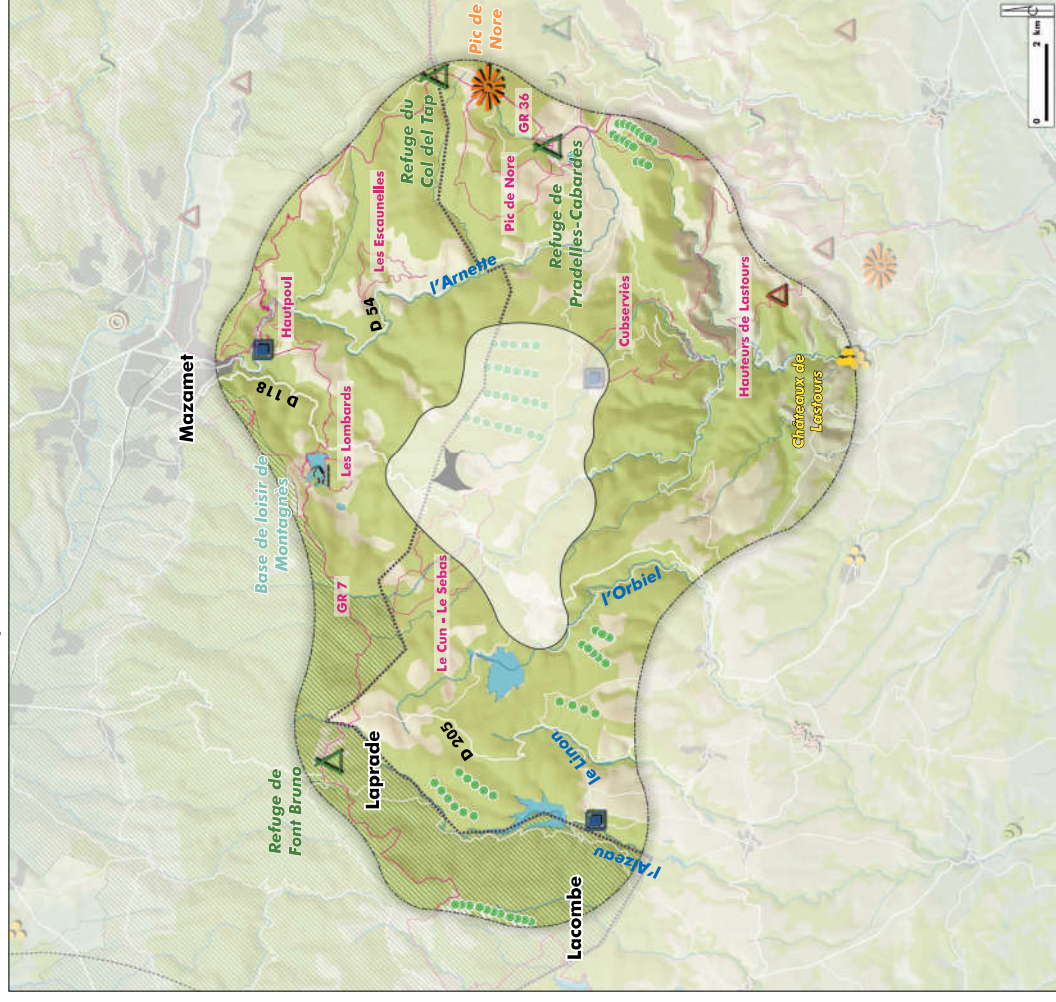
1.6. Patrimoines emblématiques et sites touristiques

A cette échelle, les activités touristiques sont principalement liées à la nature et aux activités extérieures.

- Le PNR du Haut-Languedoc valorise et communique autour de ce territoire sur de nombreux domaines qui vont de l'urbanisation au paysage en passant par le tourisme. Son site internet et les brochures distribuées en office du tourisme sont une source d'information importante.
- A l'Ouest, la prise d'eau de l'Alzeau signe le début de la Rigole de la Montagne Noire et des ouvrages d'alimentation du Canal du Midi. Perdue au cœur du massif forestier, elle se découvre progressivement, à mesure de l'avancée dans le couvert arboré.
- De nombreux sentiers de Grande Randonnée (GR) parcourent l'aire rapprochée. Ces sentiers permettent de découvrir le territoire de manière plus fine et intime.
 - Le GR 7 traverse l'aire d'étude rapprochée d'Est en Ouest en longeant approximativement la ligne de crêtes. Il coupe par les forêts en passant par les pistes d'exploitation. Les reliefs et les boisements qui l'accompagnent ouvrent et ferment les paysages.
 - Le GR 36 traverse l'aire d'étude rapprochée du Nord au Sud. Au départ de Mazamet, il rejoint le village d'Hautpoul, et le Pic de Nore avant d'arriver à Pradelles-Cabardès où il traverse ensuite les parcs éoliens.
 - Un sentier piéton ou cyclable prend place sur la voie longeant la rigole de la Montagne Noire. Dans un écrin de verdure, il permet de profiter pleinement de cet élément unique et de découvrir les différents ouvrages qui le jalonnent.
 - Ces sentiers de grande randonnée sont complétés par une multitude de sentiers de moindre importance qui se concentrent sur certaines parties du territoire (Sidobre, plateaux, Mazamet...).
 - Quelques refuges accueillent les randonneurs au cœur de la montagne.
- Plusieurs retenues d'eau artificielles sont également présentes à cette échelle, qu'elles servent à alimenter le Canal du Midi (Lac de la Galaube) ou non (Barrage des Montagnès et Lac de Laprade Basse), elles accueillent de nombreuses activités de plein air : base de loisirs, baignade, pêche, canoë, pédalo ou encore randonnée. L'ensemble complexe de collecte des eaux de la Montagne Noire, représenté par son chapelet de bassins et lacs de retenues, est aujourd'hui l'armature touristique estivale des sommets de la Montagne Noire. L'ensemble est agrémenté d'aménagements spécifiques à la détente.
- D'autres sites sont appréciés pour leurs points de vue panoramiques comme le point de vue du Pic de Nore ou d'autres lieux plus confidentiels.
- Un ensemble composé de menhirs, dolmens et grottes anime les paysages montagnards.
- Un tourisme plus patrimonial se développe autour des villages et lieux-dits, tel le village d'Hautpoul au Nord de l'échelle, ou les châteaux de Las Tours au Sud, qui concentrent les vieilles bâtisses, les ambiances anciennes...

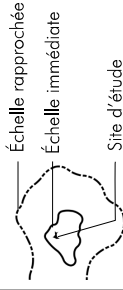
Illustration 39 : Carte des usages, tourisme et patrimoine à l'échelle rapprochée

Source : IGN (GEOFLA, ROUTE 500) / BD Carthage / Corine Land Cover / DREAL Occitanie / Réalisation : L'Artifex



Légende :

Aires d'études redéfinies



	Autoroute / Voie rapide
	Axe principal
	Axe secondaire
	Voie ferrée
	Cours d'eau
	Limite départementale
	Boisement
	Randonnée
	Parc éolien existant

Base de loisir

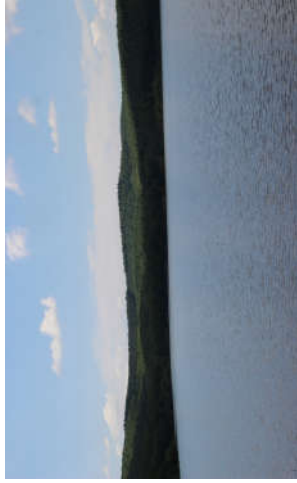
	Refuge
	Dolmen, menhir, grotte
	Château
	Patrimoine remarquable

Point de vue



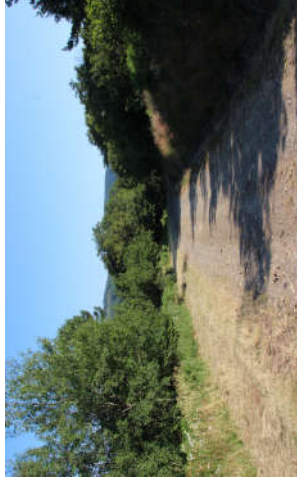
Altitude

	0-100 m
	100-250 m
	250-500 m
	500-750 m
	750-1000 m
	1000-1500 m



Lac de Laprade

Source : L'Artifex 2018



GR 36

Source : L'Artifex 2018



Le village d'Hautpoul

Source : tourisme-lam.com



Lac de Montagnès et sa base de loisirs

Source : L'Artifex 2018



GR 7 et circuit « les Lombards »

Source : L'Artifex 2018



Les Châteaux de Lastours

Source : audetourisme.com



Prise d'eau d'Alzeau

Source : L'Artifex 2018



Circuit du Pic de Nore

Source : L'Artifex 2018



Pic de Nore

Source : L'Artifex 2018

A RETENIR

Le paysage à l'échelle rapprochée est composé des reliefs de la Montagne Noire. Ces monts entrecoupés de vallées encaissées sont fortement boisés. Quelques clairières s'ouvrent pour laisser la place à quelques habitations de se regrouper et de former de petits villages. Plusieurs routes, dont la D 118, axe principal, traversent le massif du Nord au Sud en empruntant la plupart du temps les couloirs dessinés par les vallées.

11 Monuments Historiques et 6 Sites sont localisés à cette échelle. Suivant leur localisation (dans la plaine, sur les plateaux, dans les vallées ou dans les espaces de transition, pentes ou rebords) et des écrans visuels (bocages, urbanisations, boisements et reliefs) certains d'entre eux présenteront des visibilités et/ou des covisibilités.

Le site UNESCO de la Rigole de la Montagne Noire (associée au Canal du Midi) commence à l'Ouest au niveau de la prise d'eau de l'Alzeau.

De nombreux éléments touristiques sont recensés sur le territoire : patrimoine remarquable, espaces touristiques, base de loisirs, archéologies, points de vue...

2. Synthèse des enjeux du paysage à l'échelle rapprochée

Pour rappel, un enjeu peut être défini comme étant un élément de l'environnement qui, compte tenu de son état actuel ou prévisible, présente une valeur sur une portion de son espace ou de sa fonction. Les enjeux retenus à l'issue de la description du territoire d'étude sont synthétisés et classés selon les thématiques suivantes :

- Enjeux paysagers - Enjeux liés au contexte paysager
- Enjeux dynamiques - Enjeux liés aux axes de circulation et aux flux sur le territoire de ses usagers
- Enjeux sur le cadre de vie - Enjeux sociaux des lieux de vie et de leurs relations avec le paysage quotidien
- Enjeux patrimoniaux - Enjeux liés à un classement, une inscription.
- Enjeux sur la V.U.E - Enjeux liés à la présence d'un site UNESCO et à ses particularités associées
- Enjeux touristiques - Enjeux d'un site touristique
- Enjeux éoliens - Enjeux liés à la présence d'autres éoliennes sur le territoire, donnant des enjeux potentiels de saturation et d'effets cumulatifs.

Thématique	Enjeu retenu	Description de l'enjeu	Niveau d'enjeu
CONTEXTE PAYSAGER - ENJEUX PAYSAGERS	Les sommets de la Montagne Noire	Ces reliefs fortement boisés composent l'écrin paysager de l'aire rapprochée	Fort
	Les plantations forestières	Les plantations forestières, principalement monospécifiques et résineuses, composent la dominante de ces paysages. Les arbres obscurcissent la lumière et forment un cocon paysager percé de rares clairières.	Faible
	Les vallées encaissées dessinées par les cours d'eau	Ces vallées, tracées par des cours d'eau et ruisseaux, dévalent les pentes au Nord comme au Sud en creusant de profonds sillons. L'encaissement de ces zones les coupe des paysages. Elles sont le support privilégié à l'implantation de voies de communication.	Faible
INFRASTRUCTURES ET AXES DE CIRCULATION - ENJEUX DYNAMIQUES	Les parcs éoliens existant	Ce paysage productif accueille de nombreux parcs éoliens qui sont devenus une composante à part entière de ces paysages.	Fort
	La route D 118	Cette voie privilégiée pour la traversée de la Montagne Noire emprunte, au Nord comme au Sud, le couloir de vallées encaissées avant de déboucher sur le Plateau du Sambre et de bénéficier d'ouvertures visuelles plus larges.	Fort
	Les routes D 54/D 112 et D 56/D 101 / D 203	Ces routes qui traversent le territoire du Nord au Sud de part et d'autre de la D 118 empruntent les couloirs dessinés par les vallées et ne disposent que rarement d'ouvertures visuelles vers le grand paysage.	Moyen
	Les routes départementales D 101 et D 1009	Ces routes traversent l'aire d'Est en Ouest et disposent de quelques ouvertures visuelles privilégiées	Moyen
LIEUX DE VIE ET USAGE QUOTIDIEN - ENJEUX DU CADRE DE VIE	Les voies communales et les chemins forestiers	Ces voies de passages desservent finement les différents lieux-dits. Souvent en cul-de-sac, elles sont peut empruntées sauf par les riverains.	Faible
	Les villages de Laprade ou Nord-Ouest, Lacombe au Sud-Ouest et Pradelles-Cabardès à l'Est	Ces bourgs implantés dans des petites clairières au cœur de boisements, concentrent localement les habitations	Fort
	Les villages étagés	Villages implantés dans les pentes de la Montagne Noire, tournés vers les paysages qui font face à leur versant d'implantation.	Faible
	Les villages perchés	Villages perchés sur un belvédère, dans les reliefs créés par la Montagne Noire et ses contreforts.	Moyen
	Les villages des pentes des vallées encaissées,	Villages lovés dans les micros-vallées encaissées dessinées par les cours d'eau au cœur des reliefs, visuellement isolés des grands paysages.	Faible

Thématique	Enjeu retenu	Description de l'enjeu	Niveau d'enjeu
PATRIMOINES PROTÉGÉS - ENJEUX PATRIMONIAUX	Absence de visibilité et de covisibilité depuis l'ensemble de Monuments Historiques de cette échelle	Ces MH sont visuellement isolés du site d'étude par un ensemble d'écrans visuels composés du relief (creux de vallées, ondulations...), des boisements (bocages denses, bois, parcs arborés...) et de l'urbanisation (coeur de bourg...) et ne présentent ni visibilité directe ni covisibilité.	Non significatif
	Visibilité possible depuis 1 Sites Inscrits ou Classés : SIZ	Ces Sites présentent des vues directes en direction du site d'étude en raison de leur localisation (plaine ou plateau) et de l'absence d'écrans visuels (relief, végétation ou urbanisation) suffisamment importants pour limiter les vues.	Fort
UNESCO - ENJEUX SUR LA V.U.E.	Absence de visibilité ou de covisibilité depuis les autres Sites Inscrits ou Classés	Ces Sites sont visuellement isolés du site d'étude par un ensemble d'écrans visuels composés du relief (creux de vallées, ondulations...), des boisements (bocages denses), bois, parcs arborés... et de l'urbanisation (coeur de bourg...) et ne présentent ni visibilité directe ni covisibilité.	Non significatif
	La Rigole de la Montagne Noire	Bien associé au Canal du Midi, la Rigole et les différents bassins qui la composent traversent la Montagne Noire dans une ambiance boisée. Le relief et la couverture végétale qui l'accompagne l'isolent des vues vers le grand paysage.	Fort
	La zone tampon de la Rigole de la Montagne Noire	La zone tampon de la Rigole de la Montagne Noire, permet de protéger les ambiances paysagères qui font la qualité de cette construction.	Fort
PATRIMOINES EMBLÉMATIQUES ET SITES TOURISTIQUES - ENJEUX TOURISTIQUES	Châteaux de Lastours	Ces châteaux font partis, avec 7 autres, du bien en série « les Citadelles du Vertige », candidat au titre de l'UNESCO. Ils témoignent d'une période historiques riche en échange et participent à créer des paysages à part entière.	Fort
	Le PNR du Haut Languedoc	Le parc dynamise ses territoires sur de nombreux domaines comme le tourisme ou encore les paysages.	Fort
	Les sentiers de Grande Randonnée 7, 36 et de la Rigole maillet le territoire	Ces sentiers traversent plaines et plateaux, montagnes et forêts. Ils sont tantôt ouverts vers les grands paysages, tantôt protégés de l'extérieur.	Fort
	Des sentiers de petite randonnée maillet plus finement le territoire.	Ces sentiers plus anecdotiques traversent finement l'espace et disposent d'ouvertures paysagères plus ou moins importantes.	Moyen
PATRIMOINES EMBLÉMATIQUES ET SITES TOURISTIQUES - ENJEUX TOURISTIQUES	Les retenues d'eau artificielles du Barrage des Montagnés, du Lac de Laprade Basse et du Lac de la Galabue.	Ces retenues d'eau, implantées au cœur des reliefs de la Montagne Noire sont le support de nombreuses activités.	Moyen
	La prise d'eau d'Alzeau, début de la Rigole de la Montagne Noire	Ce site de qualité est le point de départ de la rigole au milieu des boisements.	Fort
	Les belvédères (Pic de Nore, Montréal...)	Ces points hauts permettent des vues ouvertes vers les paysages de la Montagne Noire et les plaines.	Fort
CONTEXTE ÉOLIEN - ENJEUX ÉOLIENS	Le tourisme patrimonial : Hautpoul, les Châteaux de LasTours.....	Localisés aux cœur du relief de la Montagne Noire ces sites attirent les curieux	Faible
	Les menhir, dolmen, groite, gouffres et autres gorges de la Montagne Noire	Ces éléments touristiques sont souvent visuellement isolés des grands paysages de part leur encaissement, leur caractère souterrain ou encore leur confidentialité (dans les boisements...).	Moyen
	Les parcs éoliens construits dans les aires d'étude paysagère	Ces parcs, construits ou en construction, sont localisés dans les aires d'étude paysagères. Ils s'inscrivent dans le territoire et participent aux nouvelles définitions des paysages modernes.	Fort

3. Analyse des perceptions à l'échelle rapprochée

L'ensemble de perceptions visuelles suivantes viennent appuyer les visibilités en illustrant les perceptions existantes depuis des points à enjeux, mis en évidence dans la partie précédente.

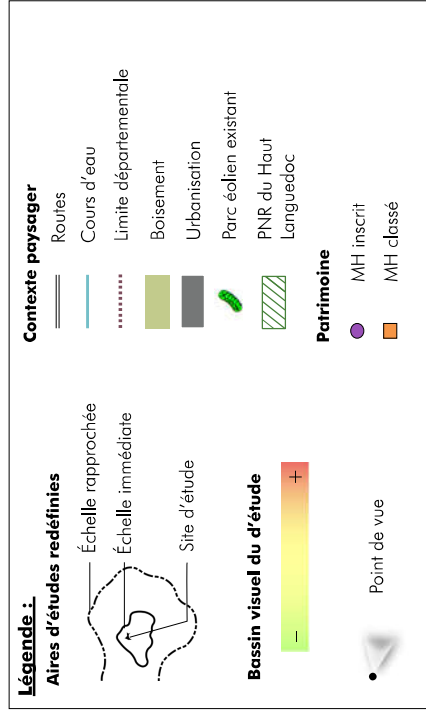
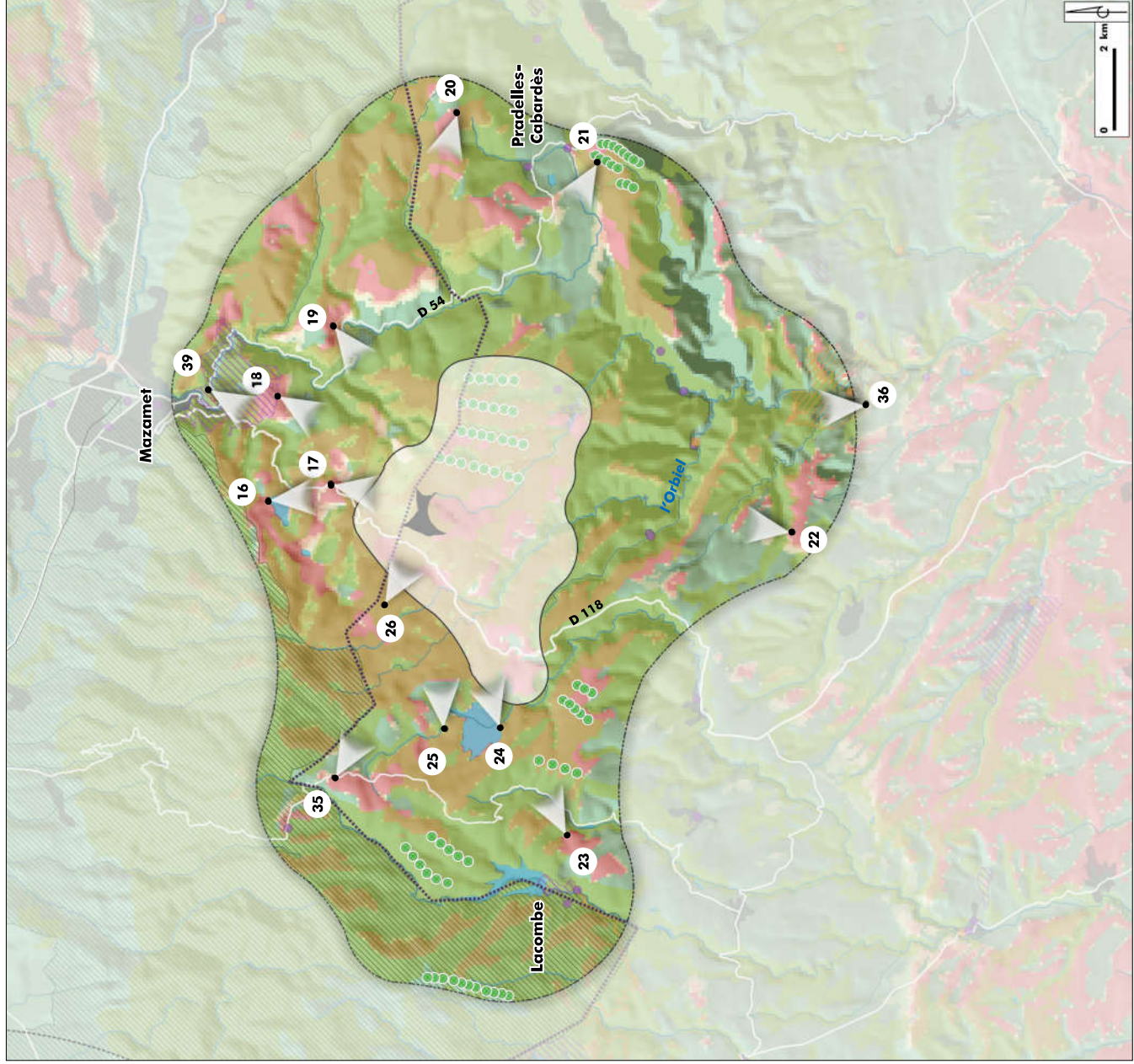
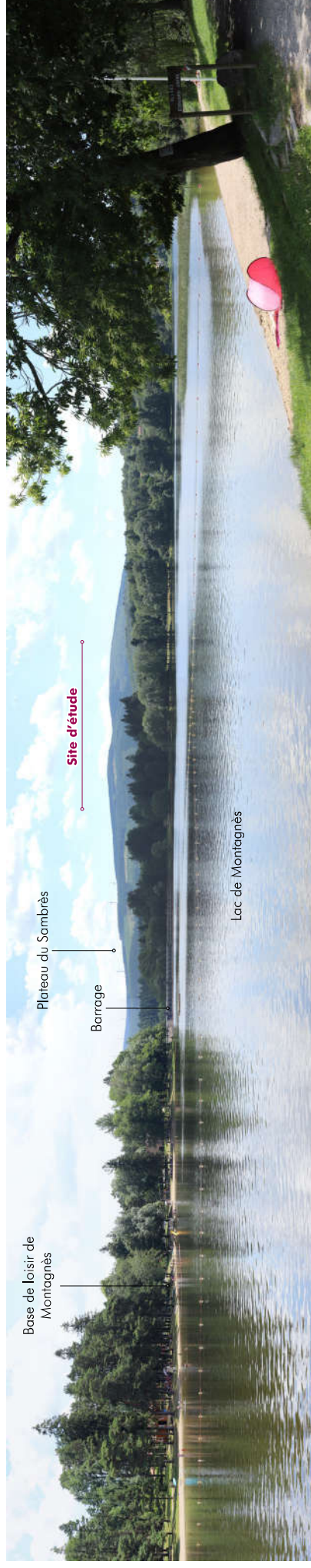


Illustration 40 : Carte de localisation des points de vue à l'échelle rapprochée
 Source : - IGN (GEOFLA, ROUTE 120) / DREAL Occitanie / Base Mérimée / Réalisation : L'Artifex



16 Mazamet - Lac du barrage de Montagnés**3,32 km Sud****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Échine et versant Nord de la Montagne Noire
- Enjeux dynamiques : voies communales
- Enjeux touristiques : base de loisirs, GR, PR

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis des lieux touristiques
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes du plateau du Sambreés

17 Mazamet - D 118 - La Mole**2,01 km Sud****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Échine et versant Nord de la Montagne Noire
- Enjeux dynamiques : routes départementales secondaires

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire

39 Mazamet - Passerelle tibétaine**5,95 km****Sud-Ouest****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Agglomération Mazamétaine
- Enjeux patrimoniaux : village de Hautpoul
- Enjeux touristiques : PR, GR, village de Hautpoul, passerelle, belvédère

Écrans visuels :

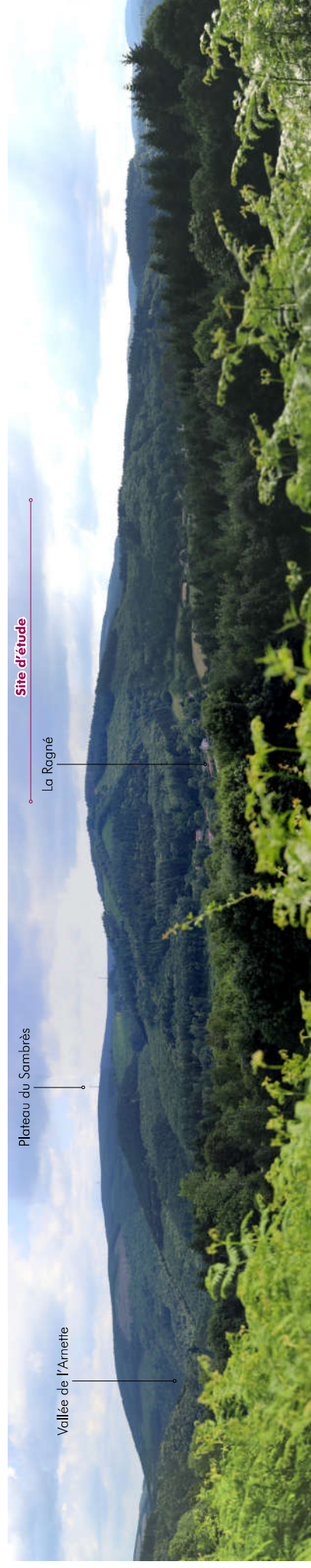
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis des lieux touristiques
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets de covisibilité avec des éléments du patrimoine

18 Mazamet - Voie communale - La Ragnié - Prat Viel**4,06 km****Sud-Ouest****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Échine et versant Nord de la Montagne Noire
- Enjeux dynamiques : voies communales
- Enjeux patrimoniaux : visibilité depuis l'extrémité du Site de Hautpoul
- Enjeux touristiques : GR

Écrans visuels :

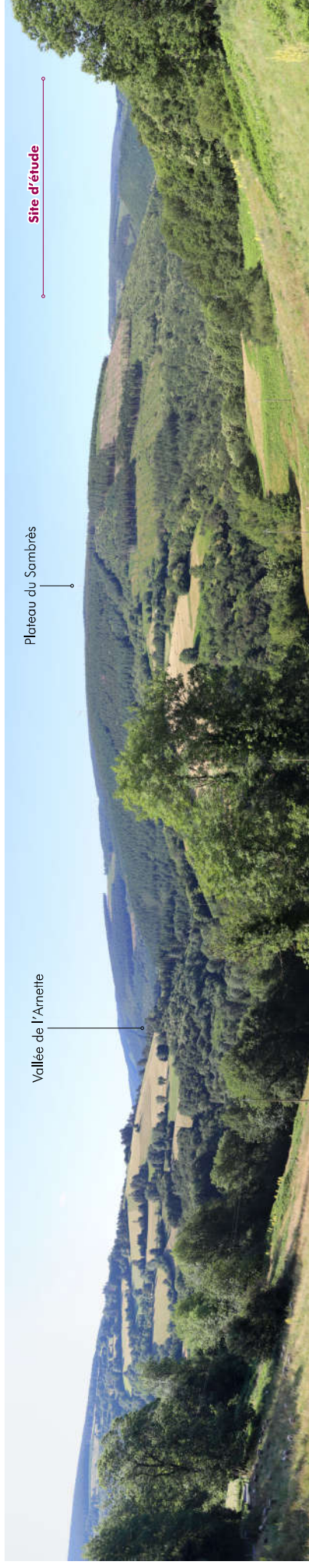
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis des lieux patrimoniaux et touristiques
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes du plateau du Sambreès

19 Mazamet - les Escaunelles**4,46 km****Sud-Ouest****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Échine et versant Nord de la Montagne Noire
- Enjeux dynamiques : voie communale
- Enjeux sociaux : lieu-dit étagé en montagne
- Enjeux touristiques : PR

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis les habitations et les sentiers de randonnée
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes du plateau du Sombrières

20**Pradelles-Cabardès - Pic de Nore****9,28 km****Ouest****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Montagne Noire et Cabardès
- Enjeux dynamiques : voies communales
- Enjeux touristiques : belvédère, GR, PR

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis des lieux touristiques
- Effets cumulatifs avec les éoliennes des parcs du Cuxac-Cabardès, de Lacombe/la Réserve, d'Arfons et du plateau du Sombrières

21 Pradelles-Cabardès - Parc éolien du Haut Cabardès**9,03 km****Nord-Ouest****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Montagne Noire et Cabardès
- Enjeux touristique : GR

Écrans visuels :

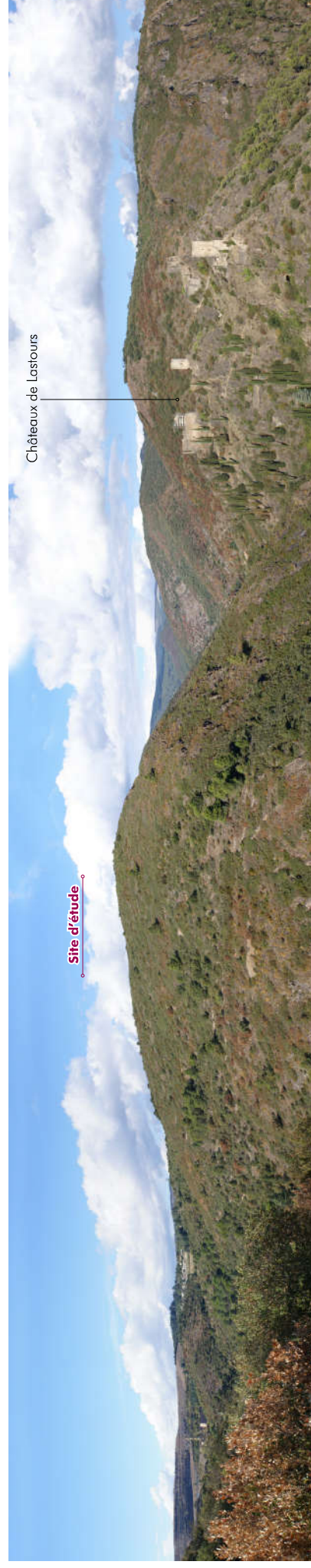
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes du plateau du Sambreès

36 Lastours - Belvédère de « Montfermier »**11,05 km****Sud****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Montagne Noire et le Cabardès
- Enjeux patrimoniaux : covisibilité avec un MH, visibilité et covisibilité avec un Site et covisibilité avec un bien UNESCO
- Enjeux touristiques : belvédère

Écrans visuels :

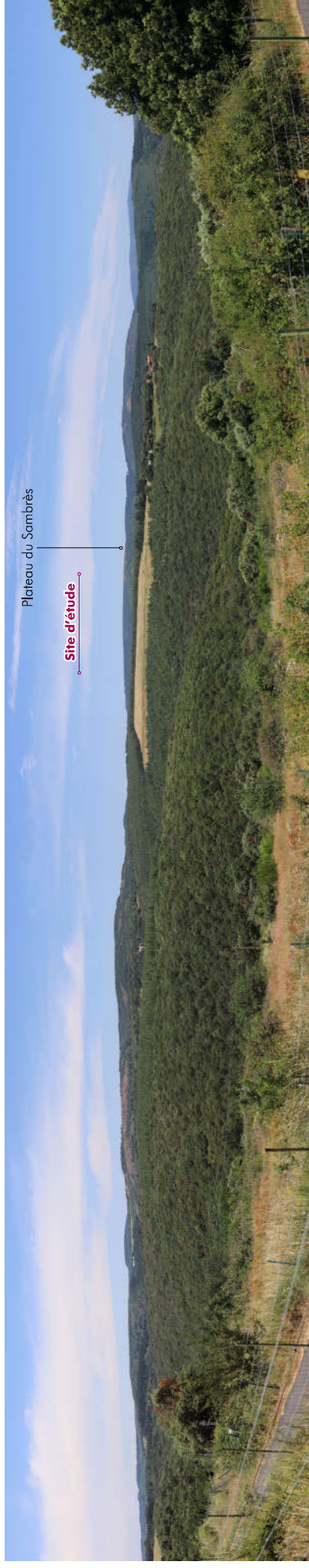
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité impossible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Effets de visibilité et de covisibilité avec les éléments de patrimoine (Châteaux de Lastours)

22 Villanière - D 73 - la Farenque**8,49 km****Nord****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Cabardès des croupes cultivées et pâturées
- Enjeux dynamiques : routes départementales secondaires

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes du plateau du Sombrières

23 Lacombe - D 253 - Cals Haut**7,99 km****Nord-Est****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Montagne Noire et Cabardès
- Enjeux dynamiques : routes départementales secondaires
- Enjeux sociaux : village perché
- Enjeux sur la V.U.E. : visibilité depuis la zone tampon de l'UNESCO du Canal du Midi

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis la zone tampon UNESCO et les habitations
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes du parc de Lacombe/la Réserve

24 Cuxac-Cabardès - Lac de Laprade**4,95 km****Nord-Est****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Montagne Noire et Cabardès
- Enjeux touristiques : GR, PR

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis les sentiers de randonnée
- Effets cumulatifs avec les éoliennes du plateau du Sambre

25 Cuxac-Cabardès - D 101 - Entrée Laprade Basse**4,72 km****Est****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Montagne Noire et Cabardès
- Enjeux dynamiques : routes départementales secondaires
- Enjeux sociaux : village et lieux-dits

Écrans visuels :

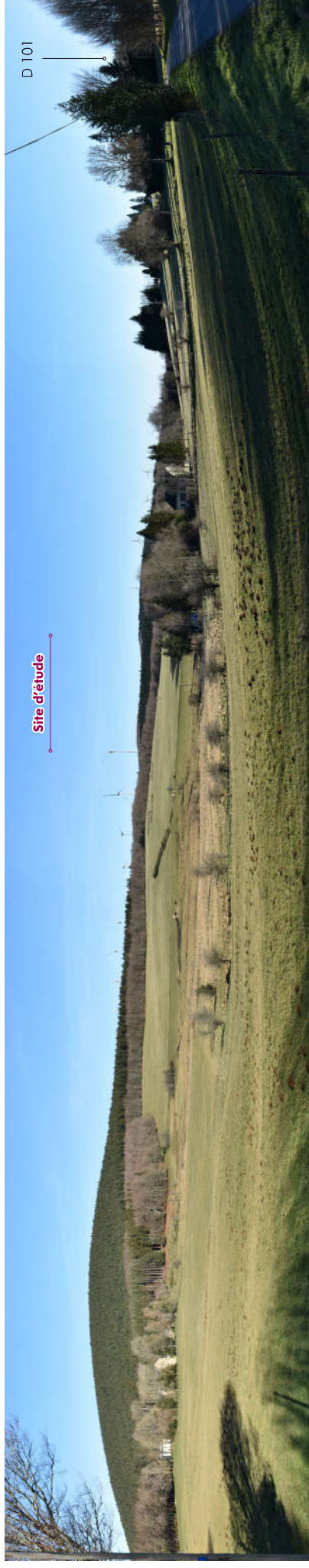
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis des zones d'habitations

35 **Laprade - D 101****6,66 km****Nord-Ouest****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Montagne Noire et Cabardès
- Enjeux dynamiques : routes départementales secondaires
- Enjeux sociaux : village perché

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité peu possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis des zones d'habitations et les paysages du quotidien

26**Les Martyrs - Le Séba****2,30 km****Nord****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Montagne Noire et Cabardès
- Enjeux dynamiques : voies communales
- Enjeux sociaux : lieu-dit perché
- Enjeux touristiques : sentier de petite randonnée

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité peu possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis des zones d'habitations et les paysages du quotidien

A RETENIR

A cette échelle, les perceptions relativement ouvertes, donnant à voir des paysages typiques de la Montagne Noire, entre relief et plantations forestières.

Le site d'étude s'inscrit généralement dans la continuité des éoliennes du plateau de Sambre.